

D.590 - L'ESPRIT, L'ÂME ET LE CORPS - Tome 2



Article d'un abbé dont le but est de prouver l'immortalité de l'âme

Par Roch Richer

TOME DEUX

Nous allons passer au peigne fin un article publié sur Internet par un « éminent » catholique, l'abbé Grégoire Célier, intitulé *L'immortalité de l'âme*, et mis en ligne le 1^{er} janvier 2000. Nous le citons dans son intégralité afin que l'on ne nous accuse pas d'avoir escamoté des passages où il y aurait des « arguments imparables » que nous n'aurions pu contredire. Ce sera peut-être un peu long, mais il vaut la peine de soupeser la qualité argumentaire proposée par le catholicisme en faveur de l'immortalité de l'âme de l'homme. (Notez que l'emphase parsemant le texte est de notre ajout.)

« La négation de l'immortalité de l'âme est au cœur de l'apostasie moderne. Il est donc nécessaire de rappeler les arguments-clés à ce sujet, d'en revoir les **fondements indestructibles** et de détruire les erreurs adverses. Nous nous appuierons pour cela sur **le témoignage de la civilisation humaine**, sur **la réponse de la raison** et sur **celle de la foi**. »

D'entrée de jeu, l'abbé Célier affirme que l'apostasie moderne est due à la négation

de l'immortalité de l'âme. Mais quelle est cette apostasie, étant donné que la forte majorité du monde chrétien adhère à cette croyance ? Les chrétiens qui n'y adhèrent pas n'ont pas apostasié de l'Église de Christ, mais de l'Église de Rome.

Puis, Célier annonce ses couleurs : ses arguments doivent être considérés par ses lecteurs comme reposant sur des fondements indestructibles. Ce que nous allons bien voir, car la méfiance s'impose, vu que pour ce faire, l'abbé s'appuiera sur le témoignage de la civilisation humaine, la réponse de la raison et sur celle de la foi - catholique, bien sûr. Il agira donc plus à titre de philosophe que de chercheur scripturaire, ce qui peut nous porter à hausser le sourcil. Normalement, si cet homme croyait véritablement en Dieu et en Sa Parole, il n'aurait pas besoin de se référer au témoignage de la civilisation humaine, ni de la raison humaine, ni de la foi en l'homme. Il n'aurait qu'à avoir recours aux Écritures pour étayer son argumentation qui deviendrait immédiatement un fondement indestructible. Il y a donc fort à parier qu'il se soit rendu compte que la Bible n'apporte aucun « argument-clé » en faveur du concept de l'immortalité de l'âme.

« **Le témoignage de la civilisation humaine** »

« Aucun homme n'a jamais pu être indifférent devant la mort. Même attendue, même détestée, elle surprend toujours et suscite une protestation, un refus qui s'enracine dans l'**intense désir de vivre inséparable de l'homme**. À la disparition d'un être cher, plus encore à l'heure où la mort nous appelle nous-mêmes, nous n'arrivons pas à comprendre ou à admettre que la mort soit le terme naturel de l'existence humaine.

« Il n'y a pourtant aucune réalité qui soit si certaine que celle de notre mort. Si son jour est caché, sa venue ne fait pas de doute et il serait insensé de se croire l'objet d'une exception à ce sujet. »

Célier reconnaît qu'il y a en l'homme le désir de vivre éternellement. Mais les Écritures disent que le corps mortel ne peut y accéder (1 Corinthiens 15). Or, le fait de « désirer » l'immortalité ne devient pas une preuve que nous ayons une âme immortelle. La mort est inévitable pour presque tout le monde, mais il est faux de penser qu'il soit insensé de croire qu'il puisse y avoir une exception. L'apôtre Paul a écrit ceci : « *Car le Seigneur lui-même avec un cri d'exhortation, et une voix*

*d'Archange, et avec la trompette de Dieu descendra du Ciel ; et ceux qui sont morts en Christ ressusciteront premièrement ; **puis nous qui vivrons et qui resterons, serons enlevés ensemble avec eux dans les nuées, au-devant du Seigneur, en l'air et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur** » (1 Thessaloniens 4:16-17) et « Voici, je vous dis un mystère : **nous ne dormirons** [ou mourrons] **pas tous, mais nous serons tous transmués** ; en un moment, et en un clin d'œil, à la dernière trompette, car la trompette sonnera, et **les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons transmués** » (1 Corinthiens 15:52).*

Lors du retour de notre Seigneur, un grand nombre de Ses enfants seront toujours vivants. Ils n'auront pas besoin de passer par la mort et leur corps sera instantanément transformé pour revêtir l'immortalité. Dommage que Célier n'ait pas vu cela.

« Tout homme est condamné inéluctablement à disparaître après avoir fait un passage de quelques années, une centaine peut-être, sur notre planète. Rien en cela, semble-t-il, de mystérieux ni d'étrange : comme d'autres êtres nous apparaissent puis après un certain temps nous disparaissent, laissant derrière nous d'autres hommes pour nous remplacer : ceux-là s'effaceront également pour laisser la place aux générations futures qui transmettront le flambeau de la vie avant de s'évanouir pour jamais. »

À sa manière quelque peu fataliste, Célier décrit le cycle de la vie physique de l'humanité. Cependant, est-il vrai qu'ils s'évanouiront « pour jamais ». Que fait-il de la résurrection dont toute l'humanité fera l'expérience ? Il parle comme si la vie actuelle était la seule qui soit.

« Chaque jour, un demi-million d'êtres humains cessent d'exister : le soleil n'en continue pas moins de briller sur nos têtes ; bien peu songent à la mort d'autrui, la vie se poursuit avec ses joies, ses peines et ses soucis. Puis un matin, le soleil ne se lèvera plus pour nous : nous serons morts.

« **L'homme se caractérise par des rites funéraires** »

« Ce fait qui, répétons-le, paraît si simple ne l'a jamais été pour l'homme. Face à la mort, celui-ci proteste de l'essentielle différence entre lui et les animaux. Les bêtes

meurent comme nous, mais après leur mort tout s'achève : le cadavre reste là et aucun de ses congénères ne s'en préoccupe. Tandis que la dépouille mortelle d'un homme reste marquée d'un caractère spécial et qu'elle est traitée selon certains rites particuliers. Toutes les civilisations sans exception ont eu le culte des morts et il n'existe pas de signes plus certains du passage de l'homme en un lieu que l'existence d'un monument funéraire : le respect face à l'au-delà est ancré dans la nature humaine. »

L'abbé Céliér souligne avec raison la différence entre l'homme, créature faite à l'image et à la ressemblance de Dieu, son Créateur, et l'animal, aussi une créature de Dieu, mais dont certains spécimens sont faits à l'image et à la ressemblance de plusieurs anges. L'animal, comme tout le reste de la création, a été fait à l'intention de l'homme. Quant aux rites funéraires, on ne peut qu'être d'accord avec l'abbé Céliér.

« Aujourd'hui encore, dans nos pays si déchristianisés, la fête religieuse la plus célébrée est le premier novembre, improprement considéré comme "le jour des morts", où l'on va fleurir les tombes pour honorer ceux qui nous ont précédés et que nous avons aimés. Dans la patrie du matérialisme historique elle-même, la dépouille embaumée de Lénine était l'objet d'un culte de vénération ininterrompu depuis sa disparition. Il convient donc de s'arrêter sur ce phénomène singulier qui doit nous renseigner sur l'idée que les hommes se font sur la mort humaine. »

Ce genre de vénération des morts ne peut exister que parce que la population a la conviction que les morts continuent de vivre en quelque part sous une forme spirituelle quelconque, comme nous l'avons vu dans le Tome précédent. Il y a certainement un respect à démontrer aux dépouilles de nos êtres chers, car la Bible en donne de nombreux exemples. Mais il n'y a aucune vénération à éprouver pour les morts, car ceux-ci n'existent plus, sauf, bien entendu, en ce qui concerne notre Seigneur Jésus-Christ, qui n'est plus mort, mais ressuscité et vit à jamais en tant que notre Sauveur et notre Roi, Lui qui fut d'abord notre Créateur.

« **Les rituels d'ensevelissement**

« Si les rites funéraires sont divers suivant les époques et les civilisations, ils présentent néanmoins de nombreux caractères communs. Tout d'abord, on prépare

le corps : celui-ci est soit momifié, soit embaumé suivant divers procédés, quelques fois enduit de cire, ailleurs décharné et les os peints de couleurs, ou simplement lavé et habillé de vêtements correspondant à son rang dans la société. La crémation ou incinération est également connue dans certaines civilisations, mais elle suit des rites particuliers, et les cendres en sont soigneusement recueillies. »

Ce sont là des faits vérifiables et attestés, mais n'apportent rien à l'argumentation sur l'immortalité de l'âme. Mais poursuivons.

« Après cela, le mort est amené à son lieu de repos (n'oublions pas que le mot "cimetière" signifie étymologiquement "dortoir") : soit une fosse dans la terre, soit une grotte aménagée, un édifice, une pyramide, un puits, sans jamais laisser les choses au hasard. **Le mort doit dormir dans la paix**, aussi dès les temps primitifs les cadavres ont-ils été mis à l'abri des prédateurs. La plupart du temps, les monuments funéraires sont assemblés en un même emplacement pour former une nécropole, laquelle constitue un espace sacré inaliénable. »

Beaucoup de gens ont été mutilés, dévorés par les bêtes sauvages, ont péri dans la nature, soit en forêt ou en mer, et leur corps n'a jamais été retrouvé. Cela fait-il une différence significative ? Ces morts peuvent-ils « dormir en paix » ? Que quelqu'un meure ainsi ou retourne à la poussière dans le fond d'une tombe, le résultat demeure le même. De toute manière, notre corps physique est appelé à disparaître et à être remplacé par un corps nouveau (glorifié à la Première Résurrection ou remis en parfait état à la Deuxième Résurrection). En attendant, le cadavre n'a aucune conscience de ce qui lui arrive ou de ce qu'en font les vivants.

« Le défunt prend ainsi place dans le lieu qui lui a été préparé : on l'installe dans une position déterminée et on l'entoure de divers objets usuels, outils, aliments, parures, armes, monnaie, parfois animaux domestiques voire femmes et serviteurs. Lorsqu'il est ainsi prêt pour le grand voyage, **les vivants se préoccupent de préserver son sommeil par des inscriptions menaçant de la colère des dieux** les violateurs des tombes, par des signes magiques ou des emblèmes terrifiants. »

Ce dont parle ici Céliér, ce sont des rites funéraires païens et somme toute futiles qui découlent de l'idée que l'homme survit à sa mort sous une forme éthérée plus ou moins spirituelle, d'où l'amas de choses matérielles destinées à son usage post-

mortem. L'abbé n'en profite pas pour les dénoncer puisque ses croyances personnelles descendent de ces rites païens. Or, la Bible est fort claire à ce sujet : « *Car nous n'avons rien apporté au monde, et aussi **il est évident que nous n'en pouvons rien emporter*** » (1 Timothée 6:7). « *Alors Job se leva, et déchira son manteau, et rasa sa tête, et se jetant par terre, se prosterna, et dit : Je suis sorti nu du ventre de ma mère, **et nu je retournerai là**. L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté : le nom de l'Eternel soit béni !* » (Job 1:20-21). « *Ne crains point quand tu verras quelqu'un enrichi, et quand la gloire de sa maison sera multipliée. **Car lorsqu'il mourra, il n'emportera rien** ; sa gloire ne descendra point après lui* » Psaume 49:16-17).

Pour parler ainsi, Paul, Job et les enfants de Coré ne croyaient manifestement pas à la survie de l'homme après sa mort ; cependant, ils croyaient en la résurrection. On peut déplorer que Célier ne cite pas ces versets, mais il faut comprendre qu'il est vendu au concept de l'immortalité de l'âme.

« Mais l'on n'est pas encore quitte avec la mort. Autour de sa tombe, même longtemps après l'enterrement, **des rites sont nécessaires** : Repas funéraires, offrandes, libations, jeux en l'honneur du disparu, encens, ou bien en nos contrées cérémonie du 14 juillet devant le monument aux morts, entretien et fleurissement des tombes.

« Ce respect du corps n'est pourtant pas ignorance : personne ne peut se cacher que la corruption et la décomposition sont le lot fatal de ces restes. Même si, pour retarder cette destruction, certaines civilisations embaumaient leurs défunts, il n'y aurait eu là qu'un pis-aller, une tentative désespérée s'il s'était agi de les soustraire à un processus biologique inéluctable. »

Célier fait poindre la vue que les hommes savent fort bien que les dépouilles vont entamer le processus de l'inévitable décomposition, donc, la raison de leurs multiples rites est motivée par autre chose. Célier veut faire croire que c'est parce que les hommes « savent » que l'âme de l'homme est « immortelle » et qu'elle poursuit sa vie au-delà de la mort. Or, la question n'est pas de savoir si les hommes « savent » que l'âme est immortelle, mais de savoir ce qui les a amenés à croire que l'âme est immortelle. « Croire savoir » que l'âme est immortelle n'est pas une preuve

que l'âme est immortelle. Célier va peut-être maintenant entrer dans le vif du sujet.

« **Le mort n'est pas entièrement mort**

« En vérité, ces soins minutieux sont des rites symboliques, c'est-à-dire, les signes visibles d'une réalité invisible. À travers eux, **les vivants manifestent que le mort n'est pas absolument mort**. Les attentions pour cette dépouille mortelle ne sont pas **destinées au corps lui-même ; elles signifient que l'être qui habitait ce corps l'a quitté lorsque celui-ci est mort, mais ne s'est pas éteint avec lui**. Par les cérémonies significatives dont ils entourent l'enveloppe corporelle de celui qui les a quittés, **les hommes attestent la persistance, au-delà même de la mort, de la vie humaine.** »

Le chat sort du sac. Célier dévoile ingénument la source de sa croyance : le caractère symbolique de ces rites funéraires conçus pour propager l'idée qu'une âme immortelle s'échappe du corps mort et que c'est à cette entité spirituelle imaginaire que l'on rend hommage. Or, le fait qu'une majorité d'hommes croient depuis des millénaires à l'immortalité de l'âme ne peut pas constituer une preuve en soi. Il faut rechercher l'origine de cette croyance. Le seul endroit dans la Bible où il est question de l'immortalité de l'âme, c'est par la bouche de Satan !

« *Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, **Dieu a dit** : Vous n'en mangerez point, et vous ne le toucherez point, **de peur que vous ne mouriez**. Alors **le serpent** dit à la femme : **Vous ne mourrez nullement** » (Genèse 3:3-4). Cela devrait déjà nous mettre la puce à l'oreille que l'âme est mortelle.*

Une majorité de gens ne croit pas en Jésus-Christ ; mais cela ne se veut pas une preuve que Jésus-Christ n'est pas le Sauveur.

« Outre un corps physique, **l'humanité a toujours cru**, en effet, qu'il y avait en nous un "souffle de vie", un "feu", un "esprit", ce que nous appelons "une âme" et que **cette âme ne s'éteignait pas avec le corps mais poursuivait en un lieu inconnu une existence mystérieuse**. »

À défaut d'avoir de vraies preuves, Célier tape sur son clou avec plus d'acharnement, croyant qu'il va pouvoir enfoncer son idéologie dans le crâne de ses

lecteurs. Généralisant à outrance, il affirme que l'humanité dans son ensemble a toujours cru en une « vie dans la vie », en quelque sorte. Le premier mensonge de Satan qui a dit à Ève que « ...vous ne mourrez nullement ... vous serez comme des dieux », s'est imbriqué dans les différentes cultures religieuses et philosophiques du monde, de toutes les époques. Est-ce que cela le transforme en vérité ? Nous lisons ensuite que, comme la plupart des théologiens, Célier confond aussi « esprit » et « âme », car ils ne comprennent pas ce qu'ils sont. Les hommes ne votent pas pour décider de ce qui est vrai et de ce qui est faux. Ce n'est pas parce que la majorité croit à un mensonge que celui-ci se transmue en vérité. Célier ne semble pas avoir saisi cela, car il poursuit :

« Cette **croissance universellement attestée** en la vie future constitue une **preuve remarquable** de la réalité de celle-ci. »

Ce genre de raisonnement circulaire est faux. Cela revient à dire que quelque chose est vrai en autant que la majorité y croit. On retrouve ce genre de raisonnement dans l'argumentaire d'un grand nombre de fausses doctrines. Il s'agit d'amener comme preuve en soi une affirmation qui exige préalablement qu'on tienne pour acquis l'élément que l'on veut prouver. Or, que cette « croyance » soit « universelle » **ne constitue pas** une preuve de sa véracité.

« Ce qui a été cru spontanément par toutes les civilisations, même les plus opposées et les plus étrangères les unes aux autres, ne peut être en une telle matière qu'une **vérité fondée sur la nature humaine** un fait qui dépasse les différences accidentelles et ne s'explique raisonnablement que si les hommes ont la certitude absolue d'une existence qui ne se limite pas à leur court passage sur la terre. »

La « nature humaine », Dieu l'appelle aussi « le cœur de l'homme », et voyez ce qu'Il en dit : « *Le cœur est rusé, et désespérément malin par dessus toutes choses ; qui le connaîtra ?* » (Jérémie 17:9). Le cœur de l'homme est malin, méchant et on ne peut s'en remettre à lui pour nous dicter la bonne conduite à suivre, les bonnes choses à penser. Pourquoi ? Parce qu'il a été influencé par le Diable dès le Jardin d'Éden. L'apôtre Paul a dit que la nature humaine est inimitié contre Dieu (Romains 8:7), rebelle à Sa loi et donc à Sa vérité. Comme bien d'autres avant lui, Célier croit que tout le monde ne peut avoir tort ; s'il y a un consensus du peuple sur un sujet

donné, c'est que la vérité est évidente pour tous, non ? Mais l'on oublie de prendre en compte « le dieu de ce siècle », « ...le grand dragon, le serpent ancien, appelé le Diable et Satan, qui **séduit le monde** » (Apocalypse 12:7), en manipulant les hommes de manière à élaborer des cultures religieuses assises sur le mensonge. Jésus en a fait le reproche aux Pharisiens qui véhiculaient des concepts semblables : « *Le père dont vous êtes issus, c'est le diable, et vous voulez faire les désirs de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement, et il n'a point persévéré dans la vérité ; car la vérité n'est point en lui. Toutes les fois qu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds : car il est menteur et le père du mensonge* » (Jean 8:44). Ainsi, le fait même que cette croyance en une âme immortelle soit devenue universellement attestée devrait, au contraire, sonner l'alerte et susciter la plus grande suspicion. Comment les civilisations humaines auraient-elles pu comprendre un phénomène spirituel sans avoir d'abord consulté le Dieu de l'univers ? Jusqu'ici, Célier n'a apporté aucune preuve scripturaire, mais il s'est confié en la « sagesse » humaine.

« **Le refus spontané de la mort**

« D'ailleurs, il y a en nous une tendance native à l'immortalité. Personne n'a jamais accepté la mort : celle-ci semble injuste, cruelle. Nous la rejetons de toutes nos forces, n'admettant pas qu'elle brise nos espérances, annihile nos projets, efface notre influence, tranche sans pitié une existence que nous estimons à peine commencée. Il y a dans l'être humain un désir de vivre que rien ne peut étouffer, qui persiste malgré les souffrances, les échecs et les déceptions. »

L'abbé Célier a ici raison, La vie est un trésor que Dieu a donné à chaque être humain qui prend de cette façon conscience qu'il existe un univers et chacun veut en être témoin et être présent pour voir ce qu'il en arrivera. Donc, l'homme s'est toujours efforcé de trouver les moyens de prolonger sa vie, quitte, aujourd'hui, à se transformer en cyborg, mi-humain, mi-robot, pour espérer vivre des centaines, voire des milliers d'années. Or, l'homme ne se rend pas compte - ou ne veut pas reconnaître - que vivre si longtemps dans la chair humaine, ou même dans une structure métallique, s'avérerait une malédiction que Dieu ne permettra pas.

« Au fond de nous-mêmes **se cache cette certitude** que nous ne devons **ni ne**

pouvons mourir. Lorsque le corps se délabre déjà, que nos énergies physiques déclinent, nous **sentons encore notre âme jeune**, forte, entreprenante, désireuse de poursuivre sans fin son existence. »

Cette certitude qui se cache en nous-mêmes, n'est-ce pas plutôt une conviction fondée sur notre **désir** de vivre ? Rejetant l'idée de mourir, nous nous accrochons en nous faisant accroire que nous ne pouvons pas en finir si vite avec la vie ; il faut qu'elle se perpétue. C'est le résultat des réflexions de notre esprit, pas de notre âme, comme le suggère encore Célier. Il confond l'esprit et l'âme. Il confond les désirs pour la réalité. Nous avons examiné cela dans le Tome précédent.

« À cet incroyable désir de vivre toujours se joint le sentiment de la profonde injustice du monde, non pas celle qui naîtrait de l'inégalité sociales ou des différences économiques, mais l'injustice morale. Il est insupportable à l'homme de voir celui qui fait le mal vivre tranquille et honoré, tandis que celui qui fait le bien souffre et est méprisé. N'est-ce pas pourtant un état de fait quotidien ? Le mal, la cruauté, la lâcheté, le mensonge triomphent avec impudence ; le vice est honoré, le crime impuni ; la bonté, le courage, la vérité sont persécutés odieusement sans qu'apparemment cela soulève de protestations. »

Célier décrit avec exactitude le profil de la société humaine depuis le Jardin d'Éden, profil rendu endémique aujourd'hui. En effet, les hommes méchants se sont emparé du pouvoir, car ils sont possédés de l'envie insatiable de dominer sur les autres tout en se permettant de faire impunément leurs diableries. Sans Dieu, l'homme ne peut se conduire convenablement ; il lui est plus naturel de faire le mal. Mais cette injustice n'est que temporaire, juste le temps que Dieu accorde à l'homme de prouver son incompetence, sa faiblesse et sa petitesse. Une fois ce constat reconnu, Dieu viendra installer Sa véritable justice sur terre.

« **Notre conscience nous affirme** qu'une telle situation est violemment injuste, révoltante, qu'une anomalie aussi criante ne peut durer toujours, qu'un moment viendra où la vérité sera restaurée, les méchants punis et les bonnes gens récompensés. Cela n'a pas lieu, à l'évidence, sur la terre : c'est donc que nous le verrons après cette courte existence, lorsque nous aurons changé de rive. »

L'abbé ne déroutait pas. Lorsqu'il dit que notre conscience nous affirme ceci ou cela,

il doit prendre garde de ne pas y asseoir sa conviction, car la conscience humaine ne constitue pas une preuve. C'est un sentiment, pas un fait. Précisons également que, s'il dit que les méchants seront punis, il a raison ; cependant, ce ne sont pas les « bonnes gens » qui sont récompensés par le don de la vie éternelle, mais les convertis à Christ, ceux qui disent « oui » à Son appel au salut et qui persévèrent jusqu'à la fin. Il n'est pas question d'œuvres, mais de foi. Or, en comprenant que l'abbé Céliér est d'allégeance catholique, sa croyance en un salut par les œuvres transparait. Enfin, sa dernière phrase laisse supposer que « l'autre rive », c'est le ciel, mais la Bible n'affirme pas cela.

« L'être humain, dans sa vie quotidienne, a aussi le désir naturel de vivre toujours et de voir au-delà de son fugitif séjour terrestre, la justice morale, aujourd'hui violée, restaurée en toutes choses. Si ce désir est naturel, et naît avant toute réflexion, n'est-ce pas parce qu'il est fondé sur la réalité de cette existence future qui nous apparaît spontanément comme nécessaire ? »

Vous avouerez qu'il est intéressant de voir de quelle manière Céliér déploie son raisonnement : « si je pense à quelque chose, n'est pas la preuve que cette chose existe, sinon, pourquoi cela me viendrait-il à l'esprit ? » Avec une pareille façon de raisonner, l'on peut « prouver » n'importe quoi et son contraire. À ce compte, tout ce qui vient à l'esprit des hommes doit être basé sur la réalité, le tangible. Ce qui implique que tous les hommes devraient penser la même chose sur tout. Mais nous sommes témoins chaque jour que ce n'est pas du tout le cas. Il y a une infinité d'idées contradictoires, illusives et opposées dans tous les aspects de la société. Alors, son argumentation est bien maigre pour prouver que l'âme est immortelle.

« 2. La réponse de la raison

« La permanence de notre être au-delà de la mort, **la philosophie classique**, celle de **Platon** et d'**Aristote**, de saint **Augustin**, qu'a illustrée avec tant d'éclat au Moyen-âge saint **Thomas d'Aquin**, *philosophia perennis* qui est, selon le mot de Bergson, « **la métaphysique naturelle de l'esprit humain** », cette permanence, disons-nous, **la philosophie l'établit avec certitude**. Traçons en quelques lignes les linéaments de cette démonstration. »

Encore une fois, Céliér va se fier au raisonnement humain, « *la métaphysique*

naturelle », pour faire croire à des preuves : chez des païens grecs et romains qui ne connaissaient ni Dieu ni Sa Parole. Qu'un homme de religion ait recours à ce procédé pour trouver la vérité sur un sujet de niveau spirituel est le signe d'un grave problème de foi. Comment pourrait-il se prétendre chrétien ? Nous avons vu précédemment que les philosophes grecs ne faisaient, en fin de compte, que débattre sur « ce qu'on dit » dans la populace, en parlant des cultures superstitieuses des civilisations environnantes.

« Nous voyons d'abord que notre corps est composé de parties bien diverses, membres, organes, cellules, etc. Or, tout cela ne forme qu'un seul être, une seule réalité. Il n'y a pas "un" bras, "une" jambe, mais "mon" bras, "ma" jambe, qui font partie de mon corps, qui sont mon corps. Lorsque nous mettons la main dans le feu, nous ne disons pas "la main s'est brûlée", mais "je me suis brûlé", car toute action d'un organe est attribué à ce quelque chose qui est moi-même. »

Même si nous nous demandons où veut en venir l'abbé avec ce genre de détail, il faut comprendre qu'il s'agit d'une préparation préliminaire, une mise en condition de ce qu'il s'apprête à dire par la suite.

« **L'âme, principe d'unité de l'homme**

« Il faut donc qu'il y ait en nous un principe qui nous constitue comme un seul être, qui fait que nous sommes nous-mêmes, personnes humaines et non agrégats de cellules. Ce principe qui organise notre être, qui le rassemble, qui le fait exister comme un seul individu, **nous l'appelons "âme"**. À la mort, lorsque ce principe unificateur disparaît, bien que les organes soient présents et dans le même état, l'homme n'est plus un tout organisé qui existe et agit, mais un cadavre qui va se dissoudre en peu de temps. »

Cette assertion de l'abbé que l'âme est un principe d'unité est des plus vagues et l'on s'attendra à ce qu'il amène subséquemment des preuves pour le démontrer. Il avoue que ce soi-disant « principe », c'est eux qui l'appellent « âme ». De son côté, la Bible démontre qu'il s'agit de la vie, de l'énergie vitale que Dieu a mise dans le sang de l'homme. Ce n'est donc pas un « principe » mais une « énergie ». Voyons comment Célier va tenter de s'expliquer.

« Au contraire, durant notre vie, notre corps change sans cesse, et même, au dire des biologistes, nos cellules sont entièrement renouvelées en quelques années sans qu'il en reste une seule du corps primitif. Nous sentons pourtant que nous sommes le même homme, que nous avons gardé le même corps et non pas acquis un corps étranger : **ceci parce que notre âme s'est conservée identique sous les divers changements** »

Encore ici, nous voyons que Célier confond « âme » et « esprit ». Il prête donc à l'âme des attributs qui n'appartiennent qu'à l'esprit de l'homme. C'est par le moyen de cet esprit, doué d'une mémoire, que Dieu organise chaque être humain qu'Il crée. L'âme n'est que l'énergie vitale qui l'anime. Célier croit-il aussi que les animaux, aussi des êtres organisés, **ont** une âme, alors que Dieu dit que l'homme et l'animal **sont** des âmes ? Les végétaux sont aussi des choses bien organisées, avec chacun son caractère individuel... est-ce leur « âme » qui les organise ? Nous allons constater que cette confusion de l'âme et de l'esprit de l'homme a des incidences sur tout le propos de Célier.

« **Un principe d'unité doit être un lui-même**

« Cette âme est-elle, ainsi que le corps, composée de parties ? **Nous venons de la définir comme le principe unificateur et organisateur du corps composé.** Ce qui unifie doit lui-même être un, **c'est l'évidence**, car ce qui est divers tend à agir de façon diverse. Notre pied et notre œil n'agissent pas selon un mode comparable, l'un marche et l'autre voit, et si tous deux tendent vers un but unique (par exemple, monter dans l'autobus), c'est parce que notre âme réunit ces mouvements divers par eux-mêmes en une seule action. Étant principe d'unité, notre âme ne peut être divisée, sinon il lui faudrait encore à elle-même un principe d'unité, et ainsi à l'infini. Elle est donc une, simple, sans partie, indivisible. »

Célier dit avoir **défini** l'âme comme le principe unificateur et organisateur du corps, mais il ne produit aucune preuve de ce qu'il avance. Il n'a donc défini que sa **perception personnelle** de l'âme, ce qui n'en fait pas une preuve. Il n'a qu'élaboré un raisonnement humain en partant d'une fausse prémisse. Remarquez que les fonctions et les qualifications qu'il applique à l'âme sont, en réalité, attribuables à l'esprit de l'homme, l'élément spirituel que Dieu lui a donné et qui retourne à Lui

lors du décès de l'être humain. L'âme n'est pas un élément spirituel, mais une énergie et elle s'éteint quand le corps est brisé ou trop usé et meurt. Or, si nous reprenons l'exemple de l'homme qui marche vers l'autobus qu'il voit, il est évident que c'est son esprit qui guide tous ses mouvements, car son esprit a la capacité de penser, de réfléchir et puis agir, et ce grâce à l'âme qui lui en donne l'énergie.

Lorsque vous avez un contrôle automatique de vitesse dans votre voiture, c'est l'ordinateur de bord qui agit grâce à sa programmation et à sa mémoire (esprit) et il entre en action grâce à la gazoline (l'âme) qui l'anime ; ce n'est pas la gazoline qui contrôle la vitesse du véhicule, mais elle le permet. L'âme fournit l'énergie à l'homme pour qu'il puisse actionner tous ses muscles et monter dans l'autobus, mais c'est son esprit qui dicte ses mouvements.

« De quelle nature est cette âme indivisible ? **Elle n'est pas matérielle car tout ce qui est matériel est divisible.** Est-elle cependant liée à la matière de telle sorte que, au moment de sa séparation d'avec elle, elle cesse d'exister ? En d'autres termes, notre **âme indivisible** disparaît-elle parce qu'elle n'a plus de corps à organiser et à vivifier ? Il faut pour trancher une telle question étudier succinctement l'activité de l'âme humaine et de ses facultés. »

L'affaire est fort mal partie pour Célier. Mêlant l'esprit et l'âme - parce qu'il croit qu'il s'agit de la même chose - il prend l'âme pour l'esprit de l'homme et lui donne donc une nature immatérielle sur la simple supposition que tout ce qui est matériel est divisible et, de là, périssable. Or, contrairement à ce qu'il propose, lors de la mort, l'âme disparaît effectivement ; c'est l'esprit qui est de nature spirituelle (d'où son nom « d'esprit ») et c'est lui, l'esprit, qui retourne à Dieu. En ceci, nul besoin de trancher, car c'est Dieu qui le dit : « *Et avant que la poudre retourne en la terre, comme elle y avait été, et **que l'esprit retourne à Dieu, qui l'a donné*** » (Ecclésiaste 12:7).

« **L'activité de l'intelligence est indépendante de la matière**

« Prenons l'intelligence : nous percevons par elle des réalités qui sont non pas matérielles, mais immatérielles ; universelles et non pas singulières ; éternelles et non pas temporelles ; en dehors du lieu et non pas localisées. Nous avons par exemple **dans l'esprit** les notions de cause, de nécessaire, de vertu, d'infini, de

droit, d'être, de connaissance, de liberté, de logique, etc. Rien en tout cela de matériel ou de singulier. Des causes ou des êtres, nous en avons rencontrés de toutes les sortes et lorsque nous pensons à l'idée de cause ou d'être, ce n'est pas à telle cause particulière, à tel être déterminé, mais à la cause en général et à tout être. La cause ni l'être ni aucune des notions de ce genre n'ont de poids, de volume, de lieu ni de matière. »

Célius se permet ici un excellent compte-rendu de l'activité cérébrale. Tout cela est parfaitement clair si mis en rapport **avec l'esprit**. D'ailleurs, il ne peut s'empêcher de dire que nous avons ces notions **dans l'esprit**. Mais le problème réside encore dans le fait qu'il applique le tout à « l'âme » et non pas à « l'esprit ». Ainsi, il dématérialise l'âme et l'assimile à une entité spirituelle indépendante du corps. Donc, jusqu'ici, Célius n'a amené aucune preuve irréfutable démontrant que l'âme est immortelle. Toutefois, son argumentation nous éclaire un peu mieux sur la nature de... l'esprit.

« Il faut en dire autant d'une proposition comme le théorème de Pythagore, par exemple : "Dans un triangle rectangle, le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des deux autres côtés". Lorsque Pythagore fit cette découverte il y a plusieurs milliers d'années, il se servit peut-être d'un triangle tracé sur le sable. Depuis ce jour, d'innombrables élèves ont dessiné des triangles sur des tableaux noirs pour illustrer ce théorème. Or, quelque soit la figure, en tous les lieux et temps, et même si, sans le tracer, je ne fais que penser au triangle, le théorème reste toujours vrai, il l'était il y a mille ans, il le sera dans mille ans, car il est une propriété nécessaire du triangle, et non de tel triangle qu'a esquissé Pythagore sur le sol de Crotona. Ce théorème se vérifie indéfiniment dans tous les triangles rectangles possibles parce qu'il est une qualité propre du triangle en général, en dehors de toute matière, de tout lieu et de tout temps. »

Les lecteurs se demanderont avec raison en quoi comprendre les caractéristiques du théorème de Pythagore peut les aider à saisir le concept de l'immortalité de l'âme. Là où veut en venir Célius, c'est de démontrer qu'il y a en nous une intelligence qui nous rend aptes à saisir les abstractions et les notions intellectuelles. Mais l'intelligence est une qualité de l'esprit, non pas de l'âme. Le théorème a survécu parce qu'il s'est inscrit dans la mémoire des hommes qui, de manière réfléchie,

peuvent le reproduire depuis lors. La mémoire est le centre de l'esprit. L'âme ne fait que lui donner l'énergie pour s'activer. La tentative de l'abbé semble un peu désespérée et il faut le comprendre, car les preuves de l'immortalité de l'âme n'existent pas.

« Notre intelligence conçoit donc et connaît certaines notions, relations et raisonnements en dehors de toute matière. S'il en est ainsi, c'est que notre intelligence n'est pas elle-même matérielle, car elle doit avoir les mêmes propriétés que ses actes. »

Ceci est toujours vrai en regard de l'esprit qui est une des trois composantes de l'être humain. Ainsi, rappelons ce qu'a écrit l'apôtre Paul : « *Or, le Dieu de paix veuille vous sanctifier entièrement, et faire que votre **esprit** entier, et l'**âme** et le **corps** soient conservés sans reproche en la venue de notre Seigneur Jésus-Christ* » (1 Thessaloniens 5:23). Paul distingue nettement l'esprit et l'âme de l'homme. L'esprit est ce qui lui permet de penser, mais il y a des limites qu'il ne peut traverser et, pour comprendre les notions spirituelles, il lui faut une « mise à jour », l'ajout d'un autre Esprit, celui de Dieu. Voyez comment l'apôtre Paul explique la nature de l'esprit et notez qu'il ne fait aucune mention de l'âme :

« *Mais ainsi qu'il est écrit : ce sont des choses que l'œil n'a point vues ; que l'oreille n'a point ouïes, et **qui ne sont point montées au cœur de l'homme**, lesquelles Dieu a préparées à ceux qui l'aiment. Mais **Dieu nous les a révélées par son Esprit** [pas Son âme]. Car l'Esprit sonde toutes choses, même les choses profondes de Dieu. Car qui est-ce des hommes qui sache les choses de l'homme, **sinon l'esprit de l'homme qui est en lui** ? De même aussi nul n'a connu les choses de Dieu, **sinon l'Esprit de Dieu**. Or nous avons **reçu non point l'esprit de ce monde, mais l'Esprit qui est de Dieu** [lors de notre conversion] ; afin que nous connaissions les choses qui nous ont été données de Dieu ; lesquelles aussi nous proposons, **non point avec les paroles que la sagesse humaine enseigne** [les théories philosophiques et métaphysiques que nous sortent des hommes comme l'abbé Célier], mais avec celles qu'enseigne le Saint-Esprit, appropriant les choses **spirituelles** à ceux qui sont **spirituels** [ayant l'ajout du Saint-Esprit en eux]. **Or l'homme animal ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, car elles lui sont une folie** [elles dépassent sa capacité de compréhension] ; et il ne*

peut même les entendre [les comprendre, les saisir], parce qu'elles se discernent spirituellement. Mais l'homme spirituel [celui qui possède le Saint-Esprit en lui] discerne toutes choses, et il n'est jugé de personne. Car qui a connu la pensée du Seigneur pour le pouvoir instruire ? mais nous, nous avons connu la pensée de Christ » (1 Corinthiens 2:9-16).

Toutes les notions dont parle Célier se discernent par l'esprit qui est en l'homme - la « programmation de base » limitée. Pour comprendre les choses spirituelles, il faut recevoir de Dieu une « mise à jour » : les arrhes du Saint-Esprit qui s'ajoutent à notre esprit et nous permettent d'accéder à la dimension spirituelle.

« **L'intelligence a la capacité de devenir autre qu'elle-même**

« Une autre **preuve** de son indépendance vis-à-vis de la matière s'énonce comme suit. Un corps matériel peut devenir autre chose que sa nature mais il doit cesser d'être ce qu'il était auparavant. Ainsi le bois peut devenir de la cendre mais il cesse alors d'être du bois. L'eau à 100° [F] devient de la vapeur mais en perdant son caractère liquide, etc. Aucun corps ne peut se transformer en un autre et rester simultanément le même. »

Vous noterez que Célier dit « une autre **preuve** de... » comme s'il avait auparavant établi une première preuve, Il n'en est rien, car il n'a fait que spéculer en faisant appel à une méthode philosophique théorique. Vous remarquerez aussi qu'il utilise le mot « intelligence » comme synonyme d'âme.

« Notre intelligence, elle, **devient tous les objets** qu'elle connaît sans perdre sa nature propre. J'ai dans **l'esprit**, quand je les pense, les arbres, les fleurs, le soleil, le ciel. Je ne me suis pas pour autant transformé en un arbre ni en une fleur. Mon intelligence est restée ce qu'elle était et pourtant elle est devenue arbre ou fleur, soleil ou ciel. Comme une telle plasticité est impossible aux corps matériels, nous en **concluons** que notre intelligence est **supérieure** à ceux-ci. »

Ce genre d'argument est pour le moins tiré par les cheveux et l'on pourrait qualifier ce procédé de réflexion philosophique de pacotille. Désolé, mais mon intelligence ne **devient pas** les objets auxquels je pense. Ils ne sont que des images surgissant dans mon cerveau et ne se matérialisent pas. Ils restent au niveau des idées. Encore une

fois, il faut être un peu désespéré pour imaginer de telles analogies afin de prouver un mensonge et le faire passer pour la vérité. Ce n'est pas parce que la matière manque de plasticité qu'il faut en déduire que l'intelligence est supérieure. La supériorité de l'intelligence vient de la nature même de l'esprit qui émane de la sphère spirituelle de Dieu.

« Complétons notre analyse. Un corps ne peut se replier totalement sur lui-même. Notre œil, quoiqu'il soit un organe très perfectionné, ne peut se voir lui-même. Cela est dû à la matière qui conserve toujours une certaine épaisseur, laquelle empêche le repliement total. Au contraire, **notre intelligence peut se replier sur elle-même**. Sans cesser de réfléchir, nous saisissons que nous sommes en train de penser. On appelle ce phénomène spontané la conscience : nous avons conscience de nos actions même pendant que nous les accomplissons, nous avons conscience de nos désirs. Nous avons conscience de nos pensées. Cette complète réflexion de l'intelligence sur elle-même prouve que celle-ci n'a pas d'épaisseur, qu'elle est immatérielle. »

Étrange analyse. Comment Célier a-t-il pu voir l'intelligence en action pour constater que, lorsque nous pensons « que nous pensons », elle fait un repli sur elle-même. Comment peut-on comparer ce genre de « repli » avec celui d'un œil qui se retournerait pour se voir ? Le repli de l'intelligence dont parle Célier n'est évidemment pas littéral, mais une métaphore que l'on utilise dans le langage courant. Bien sûr qu'une pensée n'a pas de dimension, de volume, d'épaisseur et qu'elle est immatérielle. Mais lorsque le penseur décède, ses pensées, même si elles sont immatérielles, s'éteignent avec lui, car il n'y a plus d'âme qui circule dans ses veines pour l'animer.

« **L'activité de la volonté indépendante de la matière** »

« Si nous examinons maintenant la volonté, nous remarquons également qu'elle se situe au-dessus de la matière. Les corps sont déterminés naturellement à une seule fin, les organes ne peuvent accomplir que certaines fonctions, même les animaux les plus perfectionnés sont, par leur instinct, entièrement dépendants des conditions et des déterminations préalables. Mais la volonté de l'homme est absolument au-dessus des conditions où l'homme évolue : quand tout l'incline en un sens, celui-ci reste

libre de se déterminer en un autre sens ; et lorsqu'il fait librement un acte, il sent qu'il pourrait librement en faire un autre. »

L'abbé aime décidément jongler avec des truismes. La volonté procède évidemment de la pensée réfléchie face à un choix. Le tout est une œuvre de l'esprit humain, pas de l'âme. L'énergie qui nous habite n'a aucun pouvoir de décision.

« Les actes de l'homme sont imprévisibles, ainsi que l'expérience le manifeste ; car les causes préalables influent, inclinent, mais ne déterminent pas. Dans nos décisions vraiment libres, nous sentons que ce ne sont pas notre hérédité, notre tempérament, pas même les circonstances qui font le choix ultime, mais notre liberté, au dessus de tous les conditionnements qui opte sans être nécessité. Dépassant et pouvant même contrarier les facteurs matériels, notre volonté libre se place donc en dehors de la matière. »

Il y a beaucoup de détours inutiles pour en arriver aux « preuves indestructibles » que l'abbé nous a promises au sujet de l'immortalité de l'âme. Cette méthode argumentaire sert de conditionnement afin que le lecteur soit amené vers une conclusion prédéterminée et d'apparence logique.

« **L'âme est indivisible et immatérielle, donc immortelle**

« Si la volonté comme l'intelligence sont immatérielles, il est clair que **l'âme qui en est le sujet** est également supérieure à la matière. **Si l'âme est telle**, elle ne dépend pas du corps et en se séparant de lui ne cesse pas d'exister. Nous **avons vu** plus haut que l'âme est indivisible : **nous en avons d'ailleurs conclu qu'elle ne peut se détruire en elle-même**, mais seulement, éventuellement, en relation avec la matière. Or, nous **venons de constater** que tel n'est pas le cas. **Il reste à avouer que l'âme humaine est indestructible absolument**, qu'à la mort du corps, elle continue à vivre : **l'âme est immortelle.** »

La théorie que propose Célier est que tout ce qui est immatériel doit nécessairement être immortel. Mais tout cela n'est qu'un égrenage de suppositions et d'hypothèses amenées par la déduction de sa logique toute personnelle. Ce ne sont pas des faits avérés. Il le sait bien, d'ailleurs, car il prend le soin de formuler les choses de manière à se couvrir : « nous avons vu... », « nous en avons d'ailleurs conclu... », « il

reste à avouer que... » Donc, rien pour nous convaincre absolument. Il prend pour acquis que les théories qu'il a avancées antérieurement sont maintenant des vérités alors même qu'il a bâti sur de fausses prémisses.

Si nous examinons ses énoncés en les analysant selon la méthode de **l'argument formel**, ça revient à ceci :

#1 Proposition Majeure : La volonté et l'intelligence sont immatérielles

Proposition Mineure : L'âme est le sujet de la volonté et de l'intelligence

Conclusion : L'âme est immatérielle

#2 Proposition Majeure : L'âme est immatérielle

Proposition Mineure : Tout ce qui est immatériel est indestructible, donc immortel

Conclusion : L'âme est indestructible et donc immortelle

Dans l'argument formel #1, la proposition majeure est vraie et n'importe qui peut s'en rendre compte. Célier s'appuie donc sur ce constat évident. Cependant la proposition mineure est fausse parce que Célier attribue à l'âme ce qui appartient à l'esprit de l'homme. On ne peut donc en déduire une bonne conclusion.

L'argument formel #2 prend la suite en installant comme proposition majeure la conclusion de l'argument formel #1, ce qui fausse le tout dès le départ. Or, la proposition mineure est également fausse, car rien ne permet à Célier d'affirmer que tout ce qui est immatériel est nécessairement indestructible et donc obligatoirement immortel, Pensons-y. Tout a été créé par Dieu ; cela sous-entendrait que ce qu'Il a créé d'immatériel, Il ne peut le détruire, que cela sort de Son contrôle et qu'Il ne pourrait l'effacer dans l'éventualité où la chose immatérielle venait à se corrompre (ex. : Satan et ses démons).

Nous en donnons pour preuve véritable cette parole de Jésus-Christ Lui-même : « *Et ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent point tuer l'âme; mais plutôt craignez celui qui peut **perdre** et l'âme et le corps en les jetant dans la*

géhenne » (Matthieu 10:28). Ici, le mot « perdre » a le sens de « détruire » (voir « *destroy* » dans la King James).

Rappelons-nous également Ézéchiel 18:4 et 20 où il est écrit : « ...*l'âme qui péchera, sera celle qui mourra* ». Nous comprenons toutefois que si l'abbé Céliier lit la Bible, il se sert sans doute de la version de Jérusalem où le mot « âme » a été changé par « celui », ce qui l'aurait empêché de voir la mortalité de l'âme. 'ais poursuivons l'étude de son texte :

« Le philosophe ajoute que Dieu, infiniment juste et équitable, doit récompenser le bien et punir le mal. Puisque l'âme ne meurt pas et que la justice parfaite à laquelle l'homme aspire naturellement n'existe pas en ce bas-monde, la raison nous contraint d'affirmer que Dieu établira ce redressement après la mort, mais d'une façon qui reste bien mystérieuse. »

Pour la personne qui étudie sérieusement la Bible, il n'y a pas de mystère. Voilà donc un bon exemple de ce que l'on appelle « pétition de principe », c'est-à-dire que l'on présuppose la véracité ou le bienfondé de la chose même que l'on veut prouver. En détaillant son argument de manière formelle, on détecte l'anomalie :

Proposition Majeure : L'âme est immortelle

Proposition Mineure : La justice n'existe pas en ce monde-ci

Conclusion : Dieu fera justice à tous en composant avec l'âme immortelle de chacun.

C'est ce qu'on appelle « *non sequitur* » (qui ne suit pas), car les deux propositions n'ont pas de rapport entre elles. Mais de plus, non seulement n'ont-elles pas de rapport, mais la proposition majeure n'a pas été avérée. La conclusion ne peut donc pas avoir de valeur et demeure toujours à prouver. Jusqu'à présent, tous les syllogismes tirés de l'argumentaire de l'abbé Céliier ne tiennent pas la route. Il prend continuellement pour acquises les théories qu'il présente alors qu'elles sont fondées sur des prémisses fausses qui écorchent les Écritures. Mais il y a peut-être de l'espoir avec son troisième point où il nous promet de faire intervenir la foi.

« **3) La réponse de la foi**

« Les **certitudes philosophiques** sur l'immortalité de l'âme et la justice d'outre-tombe sont **bien imparfaites** ; que seront ce jugement, ces récompenses et ses peines, cette vie après la mort ? La philosophie ne peut nous l'apprendre, car l'ordre propre de la raison est ici dépassé. Mais Dieu, dans son infinie sagesse et bonté, a voulu nous faire connaître les secrets de la vie future et a **confié cette Révélation à l'Église catholique**, fondée par son Fils Jésus-Christ. C'est à elle que nous irons demander nos lumières. »

Oups ! Veuillez m'excuser, je croyais que l'abbé allait se fier à la foi chrétienne, mais il préfère s'en remettre à la foi catholique, ce qui n'est pas du tout la même chose. Tout d'abord, il admet que les « certitudes philosophiques » et la justice du monde actuel sont imparfaites et qu'elles ignorent le sort futur des hommes suivant la mort. L'on aurait pu croire alors que l'abbé faisait un pas dans la bonne direction. Mais il trébuche aussitôt et veut nous amener sur un chemin opposé aux Écritures.

Que cela déplaie ou non à une grande foule de croyants de la chrétienté, il nous faut appuyer sur le fait que l'Église catholique romaine N'EST PAS l'Église de Christ. Elle n'a reçu aucune révélation de Dieu et a passé le plus clair de son existence à obscurcir le Plan de Salut de Dieu pour les hommes en insérant dans sa théologie et ses rituels la philosophie des hommes et les rites païens des anciennes civilisations idolâtres. La croyance en l'âme immortelle fait partie de ces fâcheux emprunts. Nous ne pouvons donc pas espérer que l'abbé Célier puisse éclairer nos lanternes et nous apporter des preuves irréfutables. Mais ce qui sera intéressant, c'est d'étudier son procédé et d'examiner de quelle façon il utilise et analyse les quelques versets bibliques (rares) qu'il proposera.

« **Le jugement particulier**

« **L'Église nous apprend** qu'au moment de la mort chaque âme est jugée par Dieu sur sa vie terrestre, selon qu'elle a bien ou mal vécu. Ce jugement est **instantané, infaillible et définitif**. On **considère communément qu'il s'effectue au moment exact où l'âme quitte le corps**. Cette précision peut donner à réfléchir : après un accident, tandis que les pompiers s'affairent, que les policiers dressent le constat, que les badauds discutent et commentent, l'âme immortelle de l'accidenté comparait devant le tribunal souverain du Dieu tout-puissant où elle rend compte,

jusque dans le moindre détail, de toutes et chacune de ses actions. Combien il serait plus utile en présence de ce cadavre mutilé de prier pour cette âme ou de faire réflexion sur soi-même et sa propre mort que de se répandre en bavardages oiseux ! »

Raisonnement circulaire ! Célier cite d'abord la source de son enseignement : l'Église catholique romaine. Pas la Parole de Dieu. Car ce « jugement particulier » ne se trouve nulle part dans les Écritures. Non pas qu'il n'y ait pas de jugement de l'Église de Christ, mais ce jugement ne se situe pas où le place le catholicisme. Lisez vous-mêmes : « *Mais si quelqu'un souffre comme Chrétien, qu'il n'en ait point de honte, mais qu'il glorifie Dieu en cela. **Car il est temps que le jugement commence par la maison de Dieu** ; or s'il commence premièrement par nous, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent point à l'Évangile de Dieu ?* » (1 Pierre 4:16-17). Chacun des membres de l'Église de Christ passe, en son vivant, dans la chair, en jugement selon sa fidélité à l'Évangile de Christ. Et qu'en résulte-t-il ? « **Il n'y a donc maintenant aucune condamnation** pour ceux qui sont en Jésus-Christ, lesquels ne marchent point selon la chair, mais selon l'Esprit » (Romains 8:1).

Donc, il y a effectivement un « jugement particulier », mais aujourd'hui, il n'est appliqué 1) seulement qu'aux enfants de Dieu et 2) **avant** la mort de chacun de ces enfants, membres du Corps de Christ. Pourquoi ? Parce que chacun doit mourir sans tache ni ride, c'est-à-dire, sans péché, revêtu de la justice de Christ et de la foi en Son sacrifice. Pour qu'une personne accède au Royaume de Dieu et à la vie éternelle, il faut que **tous** ses péchés soient pardonnés par le sang de Christ. Or, nous voyons nettement transparaître dans le laïus de Célier le « salut par les œuvres » de l'Église catholique qui renie la suffisance du sacrifice de Christ.

« **L'Église nous révèle encore** qu'il n'existe que deux sentences : l'une pour ceux qui auront mal agi jusqu'au bout et c'est l'enfer éternel ; l'autre pour ceux qui seront tournés vers Dieu avec le désir profond de bien faire et le regret sincère de leurs fautes, au moins au dernier instant, et c'est la récompense, le Paradis. Jésus-Christ a enseigné cette vérité cruciale en maints passages de l'Évangile, mais jamais si clairement que dans le grand discours sur le jugement dernier où les deux sentences sont expressément rapportées : »

Avant de citer le passage, Célier prépare la table afin que son lecteur le lise d'après sa propre interprétation. Rappelons que l'Église catholique ne reconnaît qu'une seule résurrection où tous les êtres humains reviennent à la vie en même temps, et Jésus-Christ fait immédiatement le partage entre les bons et les méchants. Si nous en croyons les statistiques, plus de 90 % de la population va en « enfer », car ils n'ont pas été chrétiens. De plus, en nous basant sur ce que l'abbé nous a dit précédemment, les sentences sont appliquées dès la mort de la personne, à son âme immortelle, **avant** la résurrection ! Ce qui porte à nous demander la raison d'une résurrection si le sort éternel de chacun est déjà scellé d'avance. Puis, Célier affirme que Jésus-Christ a enseigné cette vérité en maints passages. Nous nous attendons donc à ce qu'il cite bon nombre de ces passages afin d'étayer ce qu'il qualifie de preuves irréfutables, mais nous serons déçus...

« Venez, les bénis de mon Père, recevoir le Royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde (...) Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges (...) Et les méchants iront au supplice éternel, les justes à la vie éternelle. (Évangile selon saint Matthieu, chap. 25, versets 34, 41 et 46). »

Gardez à l'esprit que Célier et les catholiques (sans exclure un grand nombre de croyants de plusieurs autres confessions chrétiennes) ne croient qu'à une seule résurrection, celle qui aura lieu au retour de Christ. Ils pensent que tout le monde sera ressuscité pour recevoir sa sentence. Or, si l'abbé comprenait les Écritures, il aurait l'assurance de mettre le contexte de ce passage en entier et de citer d'autres passages qui viennent appuyer ce que dit le Christ. Alors, permettons-nous de faire cet exercice et lisons Matthieu 25:31-46 :

*« Or quand le Fils de l'homme viendra environné de sa gloire et accompagné de tous les saints Anges, alors **il s'assiéra sur le trône de sa gloire.** »*

Faisons une pause tout de suite pour nous poser la question à savoir quand se situe cette action : est-ce au retour de Christ lorsqu'Il mettra fin aux gouvernements du monde, ou à un autre moment ? Que dit le verset suivant ?

*« Et **toutes les nations** seront assemblées devant lui ; et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger **sépare les brebis d'avec les boucs.** »*

Cela ressemble-t-il à la Première Résurrection ? Jésus a fait la description de celle-ci dans le chapitre précédent de Matthieu : « *Et alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel. Alors aussi toutes les Tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poitrine, et verront le Fils de l'homme venant dans les nuées du ciel, avec une grande puissance, et une grande gloire. Et il enverra ses Anges, qui **avec un grand son de trompette** assembleront ses élus, des quatre vents, depuis l'un des bouts des cieux jusques à l'autre bout* » (Matthieu 24:30-31). Est-ce bien la résurrection des saints ? « *Car nous vous disons ceci par la parole du Seigneur, que nous qui vivrons et resterons à la venue du Seigneur, ne préviendrons point ceux qui dorment. Car le Seigneur lui-même avec un cri d'exhortation, et une voix d'Archange, et **avec la trompette de Dieu** descendra du Ciel ; et ceux qui sont morts en Christ **ressusciteront** premièrement ; puis nous qui vivrons et qui resterons, serons enlevés ensemble avec eux dans les nuées, au-devant du Seigneur, en l'air et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur* » (1 Thessaloniens 4:15-17).

En lisant attentivement ces passages concernant clairement le retour sur terre de notre Seigneur Jésus-Christ, voyez-vous un indice quelconque disant qu'en plus des saints élus de Dieu, les méchants sont aussi ressuscités ? Évidemment pas. La Première Résurrection est destinée uniquement aux membres du Corps de Christ, d'Abel le juste jusqu'au dernier converti lors du retour de Christ. Mais alors, de quoi parle Matthieu 25:31-32 ? Nous y voyons que Jésus-Christ, dans toute Sa gloire, va S'asseoir sur Son trône et que toutes les nations seront rassemblées devant Lui pour qu'Il exerce sur eux Son jugement. Où, ailleurs, voyons-nous des détails de cet événement ?

Lisons ensemble Apocalypse, chapitre 20. Dans les premiers versets, nous voyons d'abord qu'au retour de Christ et Sa prise en main du Royaume, Il fait enfermer Satan et ses démons dans l'abîme. L'apôtre Jean voit ensuite les **Élus ressuscités assis sur des trônes**. Sous la gouverne du Seigneur Jésus-Christ, ils règnent mille ans sur la terre. À la fin de quoi Satan sera relâché pour fomenter encore une dernière révolte rapidement maîtrisée, puis Satan et ses démons sont jetés dans la géhenne de feu pour de bon. C'est alors que : « *Je vis un **grand trône blanc** et **quelqu'un** assis dessus* » (v.11). Nous avons vu, dans Matthieu 25:31, que « *le Fils de l'homme viendra environné de Sa gloire ... Il s'assiéra sur le trône de Sa gloire.* » Cette parabole de Jésus décrit le Christ assis sur Son grand trône blanc afin de

juger... qui ? « *Les nations qui seront assemblées devant lui* » (v. 32) !

Quelles sont ces nations ? Retournons à Apocalypse 20, au verset 12 : « *Je vis aussi les morts, grands et petits, se tenant devant Dieu [ou « assemblées devant lui »] ; et les livres furent ouverts ; et un autre livre fut ouvert, qui était le livre de vie : et les morts furent jugés sur les choses qui étaient écrites dans les livres, c'est-à-dire, selon leurs œuvres.* » Les livres ouverts sont les soixante-six livres de la Bible, la Parole de Dieu. Le livre de vie c'est celui dans lequel est écrit le nom d'une personne qui est sauvée, car il est écrit au verset 15 : « *Et quiconque ne fut pas trouvé écrit au livre de vie, fut jeté dans l'étang de feu.* »

Le Père a confié tout jugement au Fils et Celui-ci donne les détails de Son jugement effectué lors de la Deuxième Résurrection (qui surviendra 1 000 ans après la Première) dans Sa parabole de Matthieu 25, dont nous allons maintenant poursuivre la lecture à partir du verset 33 :

« *Et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.* » Cela arrivera à la fin de la période allouée à ces nations de la Deuxième Résurrection, après qu'elles auront eu le temps d'étudier la Parole de Dieu et d'agir en conséquence, tout comme l'Église qui est jugée aujourd'hui par le message de l'Évangile. Nous pensons possible que cette période s'étale sur une centaine d'années en nous fondant sur un passage d'Ésaïe qui parle de la toute fin des temps : « *Il n'y aura plus désormais d'enfants nés depuis peu de jours, ni aucun vieillard qui n'accomplisse ses jours : car celui qui mourra âgé de **cent ans, sera encore jeune, mais le pécheur âgé de cent ans sera maudit*** » (Ésaïe 65:20). Celui ou celle qui arrivera au bout des cent ans converti et servant Dieu verra son nom écrit dans le livre de vie et entrera dans la vie éternelle ; mais celui ou celle qui aura passé cent ans dans la rébellion sera jeté dans l'étang de feu. Dans Matthieu 25, Jésus explique les critères différenciant les brebis des boucs. Verset 34 :

« *Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : venez les bénis de mon Père, possédez en héritage le Royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli ; j'étais nu, et vous m'avez vêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi.*

*Alors les justes lui répondront, en disant : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim, et que nous t'avons donné à manger ; ou avoir soif, et que nous t'avons donné à boire ? Et quand est-ce que nous t'avons vu étranger, et que nous t'avons recueilli ; ou nu, et que nous t'avons vêtu ? Ou quand est-ce que nous t'avons vu malade, ou en prison, et que nous sommes venus vers toi ? Et le Roi répondant, leur dira : en vérité je vous dis, qu'en tant que vous avez fait ces choses à **l'un de ces plus petits de mes frères**, vous me l'avez fait à moi-même. »*

En effet, quand ces gens-là auront-ils fait ces bonnes actions ? Durant les cent ans de la Deuxième Résurrection ? On peut en douter, vu les indices que Jésus donne, car, durant cette période, qui se trouvera dans une position de pauvreté telle qu'il aura à quémander de quoi manger, de quoi boire, de quoi se vêtir ; qui sera considéré étranger ; qui sera gravement malade ; qui sera mis en prison dans un Royaume où Christ est Roi et Satan jeté dans le feu de la géhenne ? Ce genre de choses n'arrivera pas à cette époque-là, mais cela survient à notre époque, depuis Abel le juste. Nous devons donc identifier ceux que Christ appelle « *ces plus petits de mes frères* », c'est-à-dire, les frères et les sœurs de Christ qui font partie de Son Corps depuis des millénaires et qui seront ressuscités à la vie éternelle en tant que prémisses. Bon nombre ont vécu - et vivent encore - la persécution, l'adversité et la misère à cause de leur foi en Jésus-Christ. Mais des âmes généreuses sont intervenues dans leur vie, poussées par Dieu à soulager la misère de Ses enfants lorsque ceux-ci priaient le Père pour leur délivrance et leur protection. Ces gens-là, même s'ils ne sont pas aujourd'hui convertis, ne perdront pas leur récompense. Par contre, à partir du verset 41 :

« Alors il dira aussi à ceux qui seront à sa gauche : Maudits retirez-vous de moi, et allez au feu éternel, qui est préparé au diable et à ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez point donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez point donné à boire ; j'étais étranger, et vous ne m'avez point recueilli ; j'ai été nu, et vous ne m'avez point vêtu ; j'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez point visité. Alors ceux-là aussi lui répondront, en disant : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim, ou avoir soif, ou être étranger, ou nu, ou malade, ou en prison, et que nous ne t'avons point secouru ? Alors il leur répondra, en disant : en vérité je vous dis, que parce que vous n'avez point fait ces choses à l'un de ces plus petits, vous ne me l'avez point fait aussi. » (vs 41-45) Au fil des millénaires, les enfants de Dieu ont été

pourchassés, maltraités, persécutés et assassinés par les suppôts de Satan. Ceux-ci étaient, et sont encore, submergés par une haine irréfléchie et irrationnelle contre tout ce qui vient de Dieu, car Il n'est pas leur Père ; Satan est leur père et ils veulent satisfaire les désirs de leur père. Donc, eux aussi sont rétribués : « *Et ceux-ci s'en iront aux peines éternelles ; mais les justes iront jouir de la vie éternelle.* » (v. 46).

Avez-vous remarqué que, dans ces passages, Il n'est fait aucune mention d'âmes immortelles ? Pourtant, c'est un petit extrait de ceux-ci qu'utilise Céliier pour « prouver » le « jugement particulier » donné aux âmes immortelles suivant le décès de leur corps. De plus, Matthieu 25, qui est clairement une référence à la Deuxième Résurrection, relève ainsi une sérieuse incohérence au sein même de ce concept de « jugement particulier », car nous voyons que les nations seront jugées **après** leur résurrection dans un nouveau corps. Quelle pertinence y aurait-il à cela si l'âme de chacun a déjà été jugée de manière particulière immédiatement après sa mort ? À croire que Dieu les réincorpore afin de les juger une seconde fois pour la galerie, allez savoir pourquoi, pour ensuite les retourner, soit au ciel, soit en « enfer » d'où ils jouissaient - ou subissaient - de la sentence de leur premier jugement. Il ne faudrait pas se moquer de Dieu en Lui prêtant des actions sans pertinences et incohérentes. Maintenant, poursuivons l'article de l'abbé Céliier :

« **Les deux voies**

« Que sont l'enfer et le Paradis, selon la foi chrétienne ? L'enfer est un lieu d'atroces souffrances où les mauvais, obstinés dans le mal, et désirant pécher toujours plus, seront éternellement châtiés sans qu'il y ait jamais pour eux ni diminution ni cessation de leurs peines. Le Paradis est un lieu de bonheur parfait où les justes jouissent de la vision de Dieu et de son intimité au titre **d'une récompense** qui durera éternellement et ne leur sera jamais enlevée. **Récompense et punition**, car notre vie sur la terre est un **temps d'épreuve** qui nous est donné pour accomplir notre unique tâche : **mener une vie moralement bonne et conforme à la loi de Dieu**, après laquelle nous recevons **notre dû selon nos mérites**, d'une façon stable, inamissible et éternelle. »

Précisons tout d'abord que, quand Céliier parle de « la foi chrétienne », il se réfère bien évidemment à la « foi catholique » et il donne ensuite un parfait exemple du

« salut par les œuvres ». Vous noterez que Célier résume le salut en deux mots : récompense et punition. Pour lui, l'on obtient le salut en « menant une vie morale bonne et conforme à la loi de Dieu ». Les œuvres sont donc l'observance de la loi et, selon nos œuvres, nous « recevons notre **dû** selon nos **mérites** ». Est-ce bien le salut de l'Évangile de Christ ? Est-ce le salut par la foi ?

*« Que dirons-nous donc qu'Abraham notre père a trouvé selon la chair ? Certes, si Abraham a été justifié par les **œuvres**, il a de quoi se glorifier, **mais non pas envers Dieu**. Car que dit l'Écriture ? qu'Abraham a **cru** à Dieu, et que cela lui a été imputé à justice [Genèse 15:6]. Or à **celui qui fait les œuvres, le salaire ne lui est pas imputé comme une grâce, mais comme une chose due** » (Romains 4:1-4).*

*« Sachant que **l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la Loi, mais seulement par la foi en Jésus-Christ**, nous, dis-je, nous avons cru en Jésus-Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi de Christ, et **non point par les œuvres de la Loi ; parce que personne ne sera justifié par les œuvres de la Loi** » (Galates 2:16).*

Vous êtes à même de constater que les affirmations catholiques de l'abbé Grégoire Célier sont en flagrantes contradiction avec les écrits de l'apôtre Paul, enseigné directement par notre Seigneur Jésus-Christ. Qui allons-nous croire ? Célier tire ses croyances, non pas de l'Église de Christ, mais des cultures païennes concernant « l'enfer » et le « Paradis ». Il veut « gagner son ciel » par ses propres mérites charnels en observant, non pas la loi royale de Christ, mais le système de croyances babyloniennes de l'Église catholique. Malheureusement, ses croyances sont partagées par un grand nombre de personnes sincères qui débattent avec leur conscience en craignant constamment d'avoir commis un « péché mortel » et de ne jamais atteindre les standards sévères de Dieu. Cette manière de voir le salut est une négation du sacrifice parfait de Jésus-Christ sur la croix exécuté une fois pour toutes. Célier semble en être complètement inconscient, car il poursuit :

« Mais si nous menons une vie mauvaise et pécheresse, méprisant les lois de Dieu et son amour, notre existence se terminera par le terrible et juste verdict de Dieu nous condamnant à des supplices mérités. "Il est horrible de tomber entre les mains du

Dieu vivant” nous dit l’apôtre saint Paul (Épître aux Hébreux, chap. 10, verset 31), lorsqu’on s’est moqué de lui durant sa vie ; car, ajoute-t-il, *“on ne se moque pas de Dieu”* (Épître aux Galates, chap. 6, verset 7). Parce qu’elle connaît cette tragique éventualité, l’Église prêche à temps et à contretemps, envoie ses missionnaires jusqu’aux extrémités de la terre afin d’apprendre aux hommes à *“rejeter l’impiété et les mauvais désirs, et à vivre sobrement, justement et pieusement sur cette terre, attendant la bienheureuse espérance”* **du Ciel** (Épître de saint Paul à Tite, chap. 2, versets 11 à 13). Sans discontinuer, elle répète cette parole par laquelle Jésus-Christ, son divin fondateur, inaugura son ministère : *“Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous”* (Évangile selon saint Luc, chap. 13, verset 5), c’est-à-dire, vous tomberez pour toujours dans l’enfer des tourments, *“là où le ver qui ronge ne meurt pas, où le feu ne s’éteint pas”* (Évangile selon saint Marc, chap. 9, verset 43). *“Là seront les pleurs et les grincements de dent”* (Évangile selon saint Luc, chap. 13, verset 28). »

Célier nous présente le sort des méchants, c’est-à-dire, dans le langage catholique, ceux qui ne se convertissent pas à l’Église de Rome, en s’appuyant sur des bouts de versets sortis de leur contexte et qui ne lui fournissent aucune preuve de ce qu’il avance. Lu dans son contexte, Hébreux 10:31 parle des personnes qui ont reçu le Saint-Esprit, mais qui se sont éloignées de Dieu jusqu’à repousser Son salut : le passage ne décrit pas le sort du méchant, sauf qu’au verset 27, Paul dit : *« mais une attente terrible du jugement et l’ardeur **du feu qui doit dévorer** les adversaires »*. Dans la théologie catholique, le feu ne dévore pas les méchants, ils souffrent éternellement. Célier cite ensuite Galates 6:7 qui, bien que parfaitement rendu, n’éclaire en rien son propos. Puis, remarquez ce qu’il fait de Tite 2:11-13 : il le cite plus ou moins exactement en ajoutant « du Ciel », faisant ainsi croire au lecteur que « la bienheureuse espérance » du chrétien est d’aller au ciel, alors que le passage se poursuit au verset 13 par la véritable bienheureuse espérance : *« l’apparition de la gloire du grand Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ. »* Car c’est au retour de Jésus-Christ **sur terre** que va se réaliser la bienheureuse espérance attendue de tous les saints de tous les âges, c’est-à-dire, leur résurrection à la vie éternelle et leur rencontre avec leur Seigneur et Sauveur qu’ils ne quitteront jamais plus.

Enfin, l’abbé cite des petits bouts de versets qui lui semblent appropriés pour consolider la structure fragile et branlante de son argumentation. Voyons comment

il s'y prend. Citons d'abord Luc 13:5 :

« Ou croyez-vous que ces dix-huit sur qui la tour de Siloé tomba, et les tua, fussent plus coupables que tous les habitants de Jérusalem ? Non, vous dis-je ; mais si vous ne vous repentez, vous périrez tous de la même manière. »

Jésus explique que des gens avaient péri dans un terrible accident, mais pas parce qu'ils étaient plus pécheurs que les autres. Or, tout le monde finit par mourir. Cependant, ceux qui ne se repentent pas périront aussi. Il n'est aucunement question de leur âme immortelle qui brûle éternellement, mais de la disparition totale de leur personne. Alors, quand Célier ajoute immédiatement après « c'est-à-dire vous tomberez pour toujours dans l'enfer des tourments », il se permet d'interpréter à sa convenance et selon sa préconception, ajoutant à la Bible une parole que Jésus n'a point dite. Il invente et se sert d'un procédé anti-biblique.

Marc 9:43-44 dit : *« Or si ta main te fait broncher, coupe-la : il vaut mieux que tu entres manchot dans la vie, que d'avoir deux mains, et aller dans la géhenne, au feu qui ne s'éteint point ; là où leur ver ne meurt point, et le feu ne s'éteint point. »* Par ce verset, Célier veut sous-entendre que les âmes sont immortelles et brûlent éternellement. Mais en présentant le contexte du passage, l'on se rend compte que Jésus parlait par images. En effet, si nous appliquons Ses paroles de manière littérale, combien de chrétiens, depuis 2 000 ans, seraient soit borgnes (v. 47), soit cul-de-jatte (v. 45), soit manchots (v. 43) ou peut-être les trois ? Pratiquement tous ! Or, Jésus voulait simplement souligner l'importance et la gravité du péché. De même, le ver qui ne meurt point est une image qu'on ne peut prendre de façon littérale, car peut-on penser qu'il existe une sorte de ver capable de ronger une âme qui, suppose-t-on, est une entité spirituelle et immortelle et, selon Célier, indestructible ? Peut-on imaginer que le feu, même de la géhenne, puisse avoir une action quelconque sur une âme immortelle indestructible ? À un moment donné, il faut faire preuve d'un peu de gros bon sens.

Maintenant, que dit Luc 13:28 ? *« Là, il y aura des pleurs et des grincements de dents. »* Cela ne prouve en rien l'immortalité de l'âme, ni un « enfer » sans fin, car, si on lit le reste du verset, on voit que Jésus plaçait ceci dans un événement bien précis : *« ...quand vous verrez Abraham, et Isaac, et Jacob, et tous les prophètes*

dans le Royaume de Dieu, et que vous serez jetés dehors. » Et quand cela aura-t-il lieu ? « Et la mer rendit les morts qui étaient en elle, et la mort et l'enfer rendirent les morts qui étaient en eux ; et ils furent jugés chacun selon ses œuvres. Et la mort et l'enfer furent jetés dans l'étang de feu : c'est la mort seconde. Et quiconque ne fut pas trouvé écrit au Livre de vie, fut jeté dans l'étang de feu » (Apocalypse 20:13-15). Il s'agit de la Troisième Résurrection qui coïncide avec la fin de la période de cent ans de la Deuxième Résurrection. Sont alors rassemblés tous les méchants incorrigibles et rebelles qui refusent de se repentir. Ils verront de loin Abraham, Isaac et Jacob, ainsi que les prophètes, les apôtres et tous les saints, bien installés sur des trônes entourant celui du Roi Jésus-Christ qui prononcera leur sort, et ils grinceront des dents en pleurant de rage ; puis, ils seront jetés dehors, dans l'étang de feu où ils seront entièrement consumés. Ils disparaîtront et leurs péchés avec eux. Ils n'existeront plus. Poursuivons maintenant l'article de l'abbé Célier.

« Les grandes assises de l'humanité

« Notons soigneusement qu'il n'existe pas, à proprement parler, de lieu intermédiaire entre le Ciel et l'enfer. Deux sorts sont seuls possibles : le bonheur éternel, le malheur éternel. Le Purgatoire, qui échoit à ceux qui, ayant voulu aimer Dieu, n'ont pas payé sur la terre toutes leurs dettes envers sa justice, est un lieu transitoire d'expiation. Ceux qui y séjournent sont définitivement destinés au Ciel et, après une certaine purification, y entrent pour toujours. En toute rigueur de terme, il n'y a que deux lieux : se détourner de l'un, c'est par le fait même marcher vers l'autre. Cette seule pensée devrait nous effrayer et nous faire « *accomplir notre salut avec crainte et tremblement* » (Épître de saint Paul aux Philippiens, chap. 2, verset 12). »

Célier dit bien qu'il n'existe pas de lieu intermédiaire entre « le Ciel et l'enfer » et pourtant il présente le « Purgatoire » - sorte d'antichambre du Ciel - comme étant une réalité incontournable. Mais il ne propose aucun verset de la Bible lui permettant d'asseoir son hypothèse péremptoire. Il ne se sert de Philippiens 2:12 que pour enjoliver sa prose. Cette invention du purgatoire est en fait une adaptation de croyances païennes, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Elle a servi à l'Église de Rome à monter un racket particulièrement lucratif avec ses messes payantes pour les morts et ses indulgences pour les « âmes du purgatoire ».

Ce soi-disant « lieu de purification pour le reste des dettes non payées » n'est crédible qu'en la croyance d'un salut par les œuvres où ce sont les hommes qui se sauvent eux-mêmes par leurs efforts et non pas par le sacrifice de Jésus-Christ. Mais nous avons vu auparavant qu'aucun homme ne sera sauvé par les œuvres de la loi (voir Galates 2:16).

Nous devons en conclure que l'obstination de l'Église catholique à croire en un salut par les œuvres de la loi n'est pas entièrement ou uniquement dû à l'ignorance, mais plutôt à l'amour de l'argent dont est rongée la hiérarchie catholique. Le purgatoire est une fabrique de monnaie.

« L'Église, conformément à la mission qu'elle a reçu du Fils de Dieu, enseigne une dernière grande vérité sur la vie après la mort : outre le jugement particulier à chacun, il y aura un Jugement général. Tous les humains comparaitront ensemble devant Dieu et, publiquement, à la face des anges et des hommes, Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. Pourquoi cet ultime arrêt ? Non pour modifier les sentences antérieures qui sont irrévocables ; **mais afin de rétablir la pleine justice, même dans la société.** Il est des hommes qui ont mal vécu et qui sont morts honorés et glorifiés. Il en est d'autres qui ont saintement vécu et sont morts méprisés et insultés. En ce jour des grandes assises de l'humanité, les premiers seront humiliés par la révélation publique de leurs forfaits quand leur masque hypocrite sera arraché. Les seconds, au contraire, seront honorés et exaltés d'autant plus qu'ils ont vécu ici-bas pauvres et inconnus. Cette glorification échoira spécialement à notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui sera magnifiquement honoré après avoir été rejeté et bafoué sur cette terre dont il venait sauver les habitants.

« Comme **prélude** à ce jugement, les hommes ressusciteront, c'est-à-dire que leurs corps revivront pour que désormais **l'homme complet subisse la peine ou jouisse de la récompense.** »

Avant tout, précisons que l'Église catholique n'a jamais reçu quelque mission que ce soit de la part de notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, pour la raison toute simple que ce n'est **PAS** Son Église. Oh, certes ! elle a bien reçu une mission de son dieu, mais, comme le Christ l'a dit aux Pharisiens : « *Le père dont vous êtes issus,*

c'est le diable, et vous voulez faire les désirs de votre père » (Jean 8:44). Comment expliquer autrement sa séculaire tradition de falsification de la Parole de Dieu ? Voyez dans ce paragraphe de Célier comment il essaie de justifier la résurrection des corps en la conciliant avec le concept contradictoire de l'immortalité de l'âme, du jugement particulier et du salut par les œuvres de la loi. Son argumentation est pauvre, pathétique et incohérente. Ce qui fait que la justification d'une résurrection s'avère ici dans ce contexte catholique dénuée de logique. En disant que « leurs corps revivront pour que désormais **l'homme complet**... », sous-entend-il que l'âme immortelle qui subit son « jugement particulier » n'est pas un être complet ? Quel besoin y aurait-il alors que Dieu juge de manière particulière une âme immortelle qui ne serait qu'une parcelle d'homme ? Célier a dû comprendre l'absurdité de la position catholique et il cherche péniblement à concilier celle-ci avec l'enseignement biblique clair et incontournable qu'il y aura indubitablement une résurrection des corps, parce que « *les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons transmués, Car il faut que ce corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce mortel revête l'immortalité* » (1 Corinthiens 15:52-53).

S'il faut que l'être mortel que nous sommes doive revêtir l'immortalité, **c'est qu'il ne l'a pas encore**. Pourquoi alors devrait-il recouvrer un corps incorruptible si son âme est déjà immortelle et, de plus, pré-jugée. Essayer de réunir les deux concepts ensemble est une tâche impossible et Célier s'y attèle avec bien peu de conviction. C'est pour cela qu'il ne peut, ni ne tente, de s'appuyer sur une Écriture divine. Il se contente donc de se servir encore du salut par les œuvres de la loi. Semble-t-il que, pour être bien vu à la face des anges et des hommes, les âmes doivent à nouveau revêtir une enveloppe charnelle et ceci pour « rétablir la pleine justice, même dans la société », quoi que cela puisse vouloir dire. Puis, ils seront récompensés selon leurs mérites terrestres. Ceux qui auront été au « Purgatoire » auront-ils terminé de purger leur peine ?

Célier ne dit pas où auront lieu ces « grandes assises de l'humanité » ; sera-ce au ciel, sur terre, en enfer ? Si c'est au ciel - où se trouve le Trône du Père - y fera-t-on monter les âmes qui brûlent en enfer en leur accordant une trêve et en leur fournissant un corps de location pour qu'ils soient en mesure de recevoir une simple confirmation grand public de la sentence qu'ils purgent déjà, pour les renvoyer ensuite en « enfer » tout en leur demandant de laisser leur corps de location au

vestiaire de la porte du Paradis ? Tout ce concept catholique est plus troué qu'un fromage de gruyère... une contradiction n'attend pas l'autre et les non-sens se succèdent. Mais continuons la lecture de l'article de l'abbé.

« **Conclusion générale**

« Résumons à grands traits notre propos. Les hommes ont toujours eu la conviction, manifestée par les rites funéraires, que la vie ne s'arrêtait pas à la mort. Ils y sont poussés par un désir naturel de l'immortalité et de la justice parfaite. Cette immortalité de l'âme et ce jugement de Dieu, **la raison les démontre**. Mais la foi enseigne bien plus, nous révélant que ce jugement se fait à l'instant de la mort, qu'il est instantané et infaillible, et que la sentence, irrévocable, fixe l'âme pour l'éternité dans un de ces deux états, soit l'enfer éternel, soit le Paradis sans fin. Outre ce jugement particulier, il y aura à la fin des temps la résurrection de la chair et un Jugement général où pleine justice sera rendue publiquement et avec éclat. »

En conclusion, Célier résume donc ses affirmations en déclarant à nouveau qu'elles ne s'appuient que 1) sur la raison humaine et les rites ancestraux, ainsi que 2) sur la foi - malgré que l'on puisse avoir foi en toutes sortes de croyances - lui, croyant en la foi catholique bâtie sur des interprétations très douteuses des Écritures, comme nous l'avons vu. Il se garde bien évidemment de confronter les incohérences foisonnant dans ses concepts.

« Appuyé sur **ces vérités**, le chrétien ne redoute pas la mort qui lui ouvre la vraie vie. Ce qu'il craint, c'est le péché qui conduit en enfer, "la seconde mort" (Apocalypse, chap. 20, verset 14). Mais quand il vit dans l'amitié de Dieu, persévérant dans les prières et les bonnes œuvres, il met sa confiance en l'infinie miséricorde de Celui qui a envoyé son Fils afin de nous sauver. Il y a encore un siècle, en pays chrétien, le cimetière entourait l'église et, chaque dimanche, la famille allait honorer ses ancêtres, prier pour le repos de leurs âmes, et reconnaître la place où chacun reposerait à son tour en attendant la bienheureuse résurrection : tant la mort était sereinement acceptée dans la lumière de la foi. La seule éventualité terrible était la mort subite qui peut **saisir dans le péché et ôter l'espace de la pénitence**. Aussi ne dissimulait-on pas son état au malade qui était soigneusement averti de se préparer. »

Peut-on rappeler à l'abbé Célier toutes les personnes de foi catholique qui ont vécu la peur au ventre en se demandant sans cesse de manière obsessionnelle si elles allaient réussir à « gagner leur ciel » ou si elles allaient être surprises en état de « péché mortel » à cause d'une faiblesse passagère ? Malgré les propos lénifiants de l'abbé, il ne peut cacher l'état dans lequel on se trouve en croyant au salut par les œuvres de la loi, salut que l'on doit se mériter soi-même parce que, apparemment, le sacrifice de Christ n'est pas suffisant pour effacer tous les péchés ; il faut qu'il y ait encore la cohue dans le Purgatoire, de ces personnes chanceuses qui ont évité l'enfer qui, de toute évidence, rassemble la plus grande partie de toute l'humanité. Ce genre de salut n'a aucune similitude avec celui offert par Christ dans Son Évangile. Continuons :

« Notre société déchristianisée et matérialiste a une tout autre attitude devant la mort. Refusant de considérer la réalité en face, elle voit dans la mort un gâchis et s'efforce de la cacher pour qu'elle ne vienne point troubler, importune visiteuse, nos fêtes humaines. On camoufle les cimetières, on fait disparaître les signes sociaux de la mort, on élimine les vocables trop crus et trop macabres, on dissimule sans vergogne au mourant son état sous le prétexte absurde de ne pas l'affoler ou l'affaiblir. On traite ainsi la réalité la plus certaine et la plus importante de la vie humaine de la façon la plus insensée qui soit, en cherchant à s'étourdir et à oublier. »

Il y a beaucoup de vrai dans ce propos de l'abbé, car, en effet, le monde est fort confus devant la mort et réagit de bien diverses manières parce que la grande majorité des gens ne sait tout simplement pas ce qu'il y a au-delà de cette vie. Cependant, n'oublions pas de tenir en compte que, dans la foi catholique, l'appel est en ce moment universel et que l'on croit que Dieu donne Sa grâce à tout le monde depuis Adam et Ève. Cela influence évidemment l'abbé Célier qui pense que nous devons convertir tous les gens avant qu'ils ne meurent, car sinon ils vont en « enfer ». Ce point de vue est une conséquence directe de la mauvaise compréhension de la fonction de la Deuxième Résurrection.

« Cette panique devant la mort, cette lâcheté sont également une folie, car la mort doit être le moment de l'ultime choix moral. Celui-ci est d'ailleurs facilité par l'apaisement en cet instant suprême de toutes les passions et illusions de la vie.

« Après cette dernière décision, **il n’y en aura plus d’autre**. C’est donc un spectacle effrayant de voir **tant d’âmes partir sans rien prévoir**, sans y penser, **souvent même sans être prévenues**, vers ce jour et vers ce lieu **où il n’y aura ni excuse**, ni délai, ni recours pour celles qui seront **obstinément restées sourdes** à l’appel miséricordieux de Dieu. Fasse qu’à l’instant d’entrer dans l’éternité, la **bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, soit auprès d’elles pour les secourir et leur obtenir la grâce insigne d’une contrition sincère et complète**. »

C’est sur cette affreuse fausse note que se termine l’article de l’abbé Grégoire Célier. Ce dernier paragraphe contient des paradoxes et des contradictions menant à des impasses qu’il se garde bien de relever. Lorsqu’il dit que « après cette dernière décision, il n’y en aura plus d’autres », il dévoile clairement sa croyance en un appel universel et immédiat de Dieu. D’après lui, tout le monde doit prendre une décision dès maintenant. Mais ensuite, son propos démontre la « folie » de cette croyance. En effet, l’on vérifie chaque jour que « tant d’âmes partent sans rien prévoir ... et souvent même sans être prévenues ». En langage biblique clair, elles n’ont pas été évangélisées, on ne leur a pas parlé du salut de Dieu pour les hommes, ou, si elles en ont entendu parler, elles n’y ont pas fait attention. Comment cela se fait-il ? Dieu n’est-Il pas assez puissant pour Se manifester de façon claire et nette à la grande majorité des gens ? Si elles n’ont pas entendu le message de l’Évangile de toute leur vie, comment peut-on les accuser d’être demeurées « obstinément sourdes » à un appel qu’elles n’ont pas perçu ou même reçu ? Le Dieu d’amour que nous connaissons va-t-Il les envoyer rôtir en « enfer » pour toute l’éternité sur ce simple constat d’ignorance ?

Mais heureusement, Célier arrive avec la solution miracle sortie de la tiare du pape : La Vierge Marie va les secourir et leur obtenir la grâce insigne d’une contrition sincère et complète ! Ce n’est pas le Christ qui sauvera ces âmes, mais la « Vierge Marie » - dite « Mère de Dieu » alors que Dieu n’a ni mère ni père, car Il existe depuis toujours ! Qu’en est-il des innombrables âmes ayant vécu AVANT Marie ? Il n’y a pas la moindre allusion dans les Écritures à une Marie en tant que médiatrice entre Dieu et les hommes. De plus, Célier avance de manière étrange que Marie secourrait les âmes et leur obtiendrait la grâce alors que, auparavant, l’abbé affirmait catégoriquement que les âmes étaient jugées particulièrement aussitôt que

la mort frappait le corps et qu'elles recevaient immédiatement leur sentence irrémédiable... Il y a une contradiction flagrante, ici. Ou alors, ce que Célier veut dire, c'est qu'au moment de l'agonie d'une personne pécheresse, Marie apparaît avec sa baguette magique qu'elle appuie sur la tête de l'agonisant et celui-ci est soudainement frappé du repentir de ses fautes... Mmh... Cela demeure un salut par une Marie médiatrice !

À la fin du compte, pensez-vous que l'abbé Célier ait réussi à démontrer les preuves irréfutables promises au début de son article concernant l'immortalité de l'âme ? Son discours, parfois ennuyeux, fut uniquement fondé sur les coutumes funéraires des diverses civilisations, sur le raisonnement des hommes et sur la philosophie catholique. Il n'a cité que de petits bouts de texte biblique et a parsemé sa prose de croyances disparates qu'on est bien incapable d'agencer ensemble pour en faire un tout uniforme et homogène. Le tissu de contradictions le menait vers une voie sans issue. Sa connaissance des Écritures se révèle superficielle et ne sert qu'à dissimuler la pauvreté navrante de son argumentation.

Si c'est tout ce qu'un « expert » catholique a à offrir, cela n'a vraiment rien de convaincant. Remarquez que, s'il était réellement versé dans les Écritures, il ne pourrait être catholique, car il se serait rapidement rendu compte de la faiblesse de cette théologie.

Libre à vous d'y avoir constaté les mêmes erreurs que nous avons signalées. Malheureusement, beaucoup de ces erreurs se sont également répandues dans d'autres confessions dites chrétiennes et un grand nombre de croyants sont convaincus de posséder en leur for intérieur une entité spirituelle indépendante qu'ils appellent « âme ».

Dans le prochain ouvrage, nous approfondirons le sujet en portant à l'attention du lecteur un florilège de versets que nous comparerons d'une version biblique à d'autres.

D.589 - L'ESPRIT, L'ÂME ET LE CORPS - Tome 1



Quelle est la nature de ce qui compose un être humain ? L'âme est-elle une entité indépendante et immortelle ?

Par Roch Richer

TOME UN

Or le Dieu de paix vous veuille sanctifier entièrement ; et faire que votre esprit entier, et l'âme et le corps soient conservés sans reproche en la venue de notre Seigneur Jésus-Christ. »

1 Thessaloniens 5:23

INTRODUCTION

De tout temps, le sujet de « l'âme » a préoccupé un grand nombre de gens de toutes les races, de toutes les cultures, de toutes les religions et de toutes les philosophies.

La recherche de la compréhension exacte de la nature de « l'âme » est bien antérieur au christianisme.

En fait, nous pouvons remonter au début de l'histoire de l'humanité, lorsque Dieu créa Adam. Nous y voyons tout d'abord une définition de Dieu : « *Or l'Éternel Dieu avait formé l'homme de la poudre de la terre, et il avait soufflé dans ses narines une respiration [nishma] de vie ; et **l'homme fut fait en âme vivante** [nephesh]* » (Genèse 2:7). Dieu a-t-Il soufflé de l'air dans les narines de l'homme pour lui conférer la vie ? Dieu respire-t-Il de l'air, comme vous et moi devons le faire pour demeurer en vie ? Bien sûr que non. Ce qui sort de la bouche de l'Éternel Dieu, c'est Son Esprit. Voyez ce qui est écrit dans 2 Thessaloniens 2:8 : « *Et alors le méchant sera révélé, mais le Seigneur le détruira par **l'Esprit de sa bouche**, et l'anéantira par son illustre avènement.* » C'est ce qu'on peut lire dans la version David Martin de 1744 qui est l'équivalent exact de la version King James 1611 où l'on voit : « *And then shall that Wicked be revealed, whom the Lord shall consume with **the spirit of his mouth**, and shall destroy with the brightness of his coming.* » Les mots « esprit » et « spirit » traduisent le mot original grec *pneuma* qui signifie aussi « air », « souffle », comme nous le voyons dans la version David Martin de 1855 : « *Et alors le méchant sera révélé ; mais le Seigneur le détruira par **le souffle de sa bouche**, et l'anéantira par l'éclat de son avènement.* » Le « souffle » qui sort de la bouche de Dieu est Son Esprit !

Par la puissance de Son Esprit, Dieu a insufflé la vie en l'homme qui est ainsi devenu une « âme vivante ». Ce qui sous-entend que, juste avant que Dieu insuffle la vie en Adam, celui-ci était une « âme morte », inerte, sans vie.

Mais dès le début de la création, Satan a tenté de fourvoyer l'homme sur sa nature. Voyons plutôt d'abord l'instruction de Dieu à Adam : « *Puis l'Éternel Dieu commanda à l'homme, en disant : Tu mangeras librement de tout arbre du jardin. Mais quant à l'arbre de la science du bien et du mal, tu n'en mangeras point ; car dès le jour que tu en mangeras, **tu mourras de mort*** » (Genèse 2:16-17). Dieu ne parle pas de la première mort, que tout le monde subit, bons comme méchants ; Il parle de la seconde mort. Dieu n'a pas simplement écrit « tu mourras », mais « *tu mourras de mort* », donc, « tu mourras éternellement ». Ce qui met l'accent sur une cessation définitive de la vie.

Voyons maintenant ce qui est arrivé par la suite : « *Or le serpent était le plus fin de tous les animaux des champs que l'Éternel Dieu avait faits ; et il dit à la femme : Quoi ! Dieu a dit, vous ne mangerez point de tout arbre du jardin ?* » (Genèse 3:1). Remarquons la ruse de Satan. Il savait parfaitement ce que Dieu avait dit à Adam, mais, jouant les étonnés, il déforma volontairement les paroles de Dieu afin d'amorcer le couple humain. Voyez de quelle manière il s'exclame par la suite en feignant la surprise indignée : « *Alors le serpent dit à la femme : **Vous ne mourrez nullement** ; mais Dieu sait qu'au jour que vous en mangerez, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des Dieux, sachant le bien et le mal* » (vs 4-5).

Depuis ce début de l'histoire de l'humanité jusqu'à aujourd'hui, la forte majorité des hommes a préféré croire au Serpent plutôt qu'à Dieu. Les hommes croient avoir l'immortalité en eux. Mais étant donné l'implacable évidence que le corps, une fois mort, finit par se désintégrer en poussière, les hommes ont imaginé que l'immortalité, **leur** immortalité, devait résider dans une entité spirituelle impérissable qu'ils ont appelé « l'âme » et qui se libère du corps à la mort de celui-ci. Et alors que Dieu dit que l'homme **est** une « âme vivante », l'homme prétend qu'il **a** une « âme vivante » immortelle à l'intérieur de lui. Or, « *...**l'âme** qui péchera, sera celle qui **mourra*** » (Ézéchiel 18:4 et 20).

CHAPITRE UN

Origine du concept de l'âme immortelle

Le christianisme moderne (catholicisme, protestantisme, pentecôtisme, évangélisme, etc.) a surgi bien après les empires babylonien, médo-perse, grec et romain. Or, il existe pourtant une ressemblance frappante entre ce christianisme et les idées religieuses et philosophiques de ces empires païens antérieurs en ce qui regarde la croyance en l'immortalité de l'âme et le concept du « séjour des morts ». Il faut comprendre l'influence marquante que les philosophes grecs et romains ont eu sur les soi-disant « pères » de l'Église catholique. Par exemple, Augustin, que l'on donne comme le premier père de l'Église de Rome, passa plus de temps dans sa vie à étudier les philosophes païens que les Écritures.

La croyance en l'immortalité de l'âme est indissociable du concept du « séjour des morts », car il s'agit de la prétendue destination de l'âme après sa séparation du corps. Les deux théories doivent donc être examinées de pair.

Le concept de l'immortalité de l'âme est au cœur de la sotériologie de la plupart des religions et des philosophies du monde. Cette théorie, de même que la croyance en un « au-delà », se retrouve également dans le spiritisme, le nouvel âge et un grand nombre d'œuvres de fiction.

En Mésopotamie, nous découvrons, grâce à un corpus littéraire de matériel archéologique de ce que l'on appelle « l'âge de bronze » et qui a survécu jusqu'à notre époque, que le monde de « l'au-delà » était perçu, dans la vie quotidienne, comme responsable de tous les maux et de toutes les maladies. Il y a bien sûr toutes sortes de manières d'interpréter le concept de la vie après la mort, mais globalement, les « fantômes » qui agacent les vivants sont considérés comme des défunts n'ayant pas pu recevoir une sépulture rituelle, soit comme d'anciens membres de la famille hantée.

Il est étrange qu'il ne vienne pas à l'idée de la plupart des gens que ces fantômes sont, en fait, de mauvais esprits, des démons, qui s'amuse à tromper les êtres humains. Citons l'exemple de Saül et de la sorcière d'Endor (voir 1 Samuel 28:8 à 25.)

Les anciens Égyptiens avaient une conception métaphysique de l'origine de l'univers. Pour eux, l'univers était né de la rencontre de deux principes : le principe matériel (chaos) et le principe spirituel (Dieu). Ils considéraient donc que l'être humain possédait de même une constitution identique : la matière (corps) et l'esprit (conscience). À la mort du corps, l'esprit quitte l'enveloppe charnelle et poursuit son chemin dans l'au-delà dans l'espoir d'y être divinisé. Nous voyons que, comme dans bien d'autres religions et philosophies, l'esprit et l'âme sont confondus et expriment la même chose. Donc, pour les Égyptiens, la mort est une renaissance dans le monde spirituel. Certains documents historiques montrent qu'ils croyaient en la réincarnation - ce qui est expliqué dans les récits d'Hérodote. Néanmoins, des études récentes ont montré que les Égyptiens n'auraient pas fait mention du concept de réincarnation avant le 4^e siècle précédant Jésus-Christ, soit après l'introduction

d'éléments grecs dans leur philosophie.

Le ***Livre des morts*** (ou plus correctement, « *La parole pour sortir au jour* ») est un papyrus qui relate le parcours de l'esprit du défunt de sa dépouille terrestre à sa divinisation. Selon ce livre, l'esprit quitterait le corps du défunt et ressurgirait dans l'au-delà où il entreprendrait un périple périlleux, puis, avec Anubis, se rendrait au tribunal d'Osiris, où il serait jugé. Pour franchir toutes ces étapes, les Égyptiens mettaient dans le tombeau du défunt momifié le *Livre des morts*, car se trouvent à l'intérieur plusieurs formules magiques permettant de franchir les obstacles. De nos jours, on ne compte plus le nombre des œuvres de fiction ayant pris ce concept comme trame de fond offrant les aventures les plus fantastiques, fantaisistes et rocambolesques.

Dans le *Papyrus d'Ani*, un important épisode de la croyance égyptienne est relaté : la Pesée du cœur. Il s'agit d'une forme de procès au cours duquel la conscience passe en examen dans le but de saisir si elle mérite ou non d'accéder au « séjour des éternels ». Nous voyons ici une origine possible du « salut par les œuvres » que nous retrouvons, non seulement dans le credo catholique, mais aussi dans de nombreuses sociétés plus ou moins secrètes. Cela se résume au fait que l'homme veut « gagner son ciel », c'est-à-dire, se mériter lui-même son salut et, inconsciemment ou non, il ne désire pas être tributaire de son Créateur.

Pour en revenir à cette cérémonie égyptienne, le cœur est pesé par Maat, « déesse de la vérité et de l'équilibre cosmique ». Sur un des plateaux de la balance, Maat pose le cœur du défunt et sur l'autre la plume servant à écrire son nom. Thot note le jugement sur son registre. Si le cœur est plus léger que la plume de Maat, c'est-à-dire, si la conscience n'est pas alourdie par le poids des péchés et de la culpabilité, elle sera envoyée dans le Royaume des Purs, le champ d'Ialou. Mais dans le cas contraire, elle sera avalée par la déesse Amut.

Il y a dans ce récit beaucoup de similitudes avec les croyances pseudo-chrétiennes modernes. Le cœur est la conscience ; on assimile celle-ci à l'esprit que l'on confond avec l'âme. On croit communément que, lors de la mort d'un être humain, son âme immortelle passe en jugement - la pesée - de manière particulière et immédiate afin de déterminer si elle va passer l'éternité au « ciel » ou en « enfer ». Les catholiques

ont ajouté une autre chambre, une sorte de salle d'attente lugubre, nommée le « purgatoire » où transitent les âmes de ceux qui n'ont pu terminer leur expiation sur terre.

La croyance égyptienne semble donc avoir influencé grandement la pensée grecque et subséquemment la pensée romaine. Par la suite, le catholicisme, ce faux christianisme, a adapté le concept pour aller chercher le maximum de païens à prix modique.

Dans le *Georgias*, le philosophe grec Platon décrit la mort comme un jugement de l'âme, considérée bien sûr immortelle, jugement au cours duquel on évalue si le mort a mené une vie conforme aux principes du Bien, dont les paramètres sont décidés par les hommes dans chacune de leurs cultures. Si l'âme a vécu dans l'injustice, elle sera châtiée dans l'Hadès. Si elle est saine, elle sera transférée dans le monde intelligible où elle sera divinisée.

Dans le Zoroastrisme, après la mort, les justes comme les méchants voient leurs âmes triées et jugées par Ahura Mazda, leur divinité, à l'entrée du « Passage du Trieur ». Les justes gagneront le Paradis, appelé « la Maison des Chants », « l'Empire de la bonne pensée », ou encore « l'Empire des prospérités ». Quant aux méchants, ils resteront dans un espace de désolation, sorte de purgatoire, avant l'ordalie finale par le feu qui réconciliera toutes les âmes. On notera la frappante ressemblance avec la croyance catholique où Saint Pierre accueille les âmes des nouveaux décédés aux Portes du Paradis et leur indique la direction assignée à chacun selon le bien et le mal qu'il a fait durant sa vie physique.

Dans le judaïsme, pour les Juifs, la vie après la mort est une expression de la relation envers Dieu et la spiritualité qu'ils ont forgée et développée dans ce monde-ci. L'expérience qu'un être fait de la vie future est totalement dépendante de sa préparation préalable. Chaque choix que nous effectuons dans ce monde-ci façonne notre personnalité et génère un rapprochement ou un détachement avec le monde futur. Notre essence ne subirait donc pas de véritable transformation quand nous quittons ce monde. Ce serait exactement le contraire ; notre essence est libre de s'exprimer pleinement dans le monde futur. La douleur du détachement et la conscience accrue de ce que nous aurions pu devenir si nous avions fait des choix de

vie plus judicieux représente la vision juive de « l'enfer ».

Les druides étaient une corporation de prêtres, commune au sein des différents peuples celtiques de la Gaule (qui comprenait une partie importante de la Grande-Bretagne et du Benelux). Leur philosophie et leur religion étaient, dit-on, apparentées aux pythagoriciens. Comme les anciens peuples germains et nordiques, ils croyaient à l'immortalité de l'âme et à sa migration après la mort dans un paradis ou un enfer, selon les mérites de chacun.

Dans l'islamisme, l'au-delà est composé d'un paradis et d'un enfer. Les ressuscités sont classifiés en trois catégories : les rapprochés de Dieu, les gens de la Droite et les gens de la Gauche.

Dans le bouddhisme tibétain, la récitation à voix haute du texte sacré nommé *Bardo Thödol*, traditionnellement faite par le Lama pour une personne mourante ou récemment décédée, permet à cette dernière d'entrer dans ce Bardo. Le Bardo se réfère à un état intermédiaire après la mort, mais précédant la réincarnation. Il pourrait s'apparenter à un type de purgatoire. C'est un état de transformation qui se fait en réalité en esprit et non pas physiquement. Le mort, appelé « Être Bardo », va naître dans ce Bardo comme un être mental dans la forme qu'il prendra dans sa prochaine réincarnation. Il s'agit, en quelque sorte, d'une âme immortelle qui migre d'un corps physique à l'autre, mais dans quel but ?

L'Hadès

Dans la religion grecque antique, ainsi que dans la mythologie grecque, Hadès (en grec antique *Háidēs*) est une divinité dite chthonienne, fils de Chronos et de Rhéa, frère de Zeus et de Poséidon. Il porte aussi les noms de Pluton (dans la mythologie romaine) le Riche et Aidônéus. Comme Zeus gouverne le ciel et Poséidon la mer, Hadès règne sous la terre et, pour cette raison, il est souvent considéré comme le « Maître des Enfers ». Roi des morts, sa principale mission est d'empêcher ceux-ci de quitter les Enfers, car leur vue remplirait d'horreur les hommes et les dieux. Au fil du temps, le nom d'Hadès est passé dans le langage usuel pour désigner le « séjour des morts » ou encore le « sépulcre ».

Sur cette base mythologique, le philosophe grec Socrate évoque, dans plusieurs

dialogues de Platon, le destin de l'âme après la mort, ce qui suppose à l'âme une vie indépendante du corps charnel, et indubitablement éternelle. Une pensée à la frontière entre la philosophie et la religion. L'orphisme (d'Orphée) et le pythagorisme (de Pythagore) partagent un ensemble de croyances dont la **Pierre angulaire** est l'existence d'une âme immortelle soumise au long et terrible processus de **transmigration** , duquel elle ne peut se libérer que par certaines pratiques purificatrices. La méthode de Socrate s'appuie sur la croyance d'une âme immortelle, à l'instar des rites mystériques (c'est-à-dire, liés au culte à mystères). On peut donc en déduire que le concept de l'immortalité d'une entité spirituelle appelée « âme » provient de la Religion à Mystères de Babylone.

Pour le philosophe, l'idéal moral consiste à avoir un mode de vie centré sur la connaissance de soi-même et le soin de l'âme, au lieu de se concentrer sur les biens matériels. Cela s'apparente à l'ascétisme. Ensuite, la recherche naturelle ne doit pas avoir comme objectif l'étude de la structure matérielle de l'univers, mais la connaissance de **l'intelligence divine** , dont l'âme humaine est une **émanation** . Cette vision des choses a dû avoir une forte influence sur la formulation des principes de la kabbale juive où l'on retrouve de semblables idées.

Enfin, pour Socrate, le dialogue est le seul moyen valable de recherche de la connaissance, afin de détecter les fausses croyances qui se nichent en nous et nous empêchent d'atteindre la connaissance de nous-mêmes. Autrement dit, le débat entre êtres humains lui semblait suffisant pour atteindre la vérité, alors que Dieu dit que le cœur de l'homme est malin par-dessus tout (Jérémie 17:9) et que l'esprit de l'homme ne peut comprendre les profondeurs du niveau spirituel (1 Corinthiens 2:11). La sagesse de l'homme est folie pour Dieu. Mais Socrate croyait que, pour avoir la connaissance, le dialogue est la principale forme de purification : la recherche de la vérité par les débats humains de leurs idées, par le raisonnement de l'esprit de l'homme.

« **La mort est un bien** »

Dans son *Apologie de Socrate* , Platon évoque les idées de son maître à penser : « Voici d'autres raisons d'espérer fermement que la mort est un bien. De deux choses, l'une : ou bien celui qui est mort est réduit au néant et n'a plus aucune

conscience de rien, ou bien, **conformément à ce qui se dit**, la mort est un changement, une transmigration de l'âme du lieu où nous sommes dans un autre lieu. Si la mort est l'extinction de tout sentiment et ressemble à l'in de ces sommeils où l'on ne voit rien, même en songe, c'est un merveilleux gain que de mourir [...] D'un autre côté, si la mort est comme un passage d'ici-bas dans un autre lieu, et s'il est vrai, **comme on le dit**, que tous les morts y sont réunis, peut-on, juges, imaginer un plus grand bien ? » Ces philosophes n'étaient, en fin de compte, que des spéculateurs qui ne faisaient qu'élaborer sur « **ce qu'on dit** ». Ces idées sur la mort et l'immortalité de l'âme sont teintées de satanisme et vont à l'encontre des Paroles de Dieu. Les Écritures disent que la mort est un ennemi de l'homme ; ce n'est pas un bien à espérer, mais un mal à éviter. Les Écritures disent aussi que l'âme est mortelle, car c'est le sang et la vie.

Le Shéol

Sheol (en hébreux שְׁאוֹל), parfois écrit « shéol », est un terme hébraïque intraduisible désignant « la tombe commune de l'humanité », « le tombeau », « le sépulcre », « le puits », sans jamais pouvoir statuer s'il s'agit ou non d'un « au-delà », quoique les traducteurs lui prêtent également le sens de « séjour des morts ». L'on dit que la Bible hébraïque, c'est-à-dire, l'Ancien Testament, le décrit comme une place sans confort où tous, justes comme criminels, rois et esclaves, pieux et impies, se retrouvent après leur mort. Il est indubitable que la tombe nivelle les inégalités, car tous retournent à la poussière, comme l'avait clairement statué Dieu dès le début. Tous demeurent dans le silence en redevenant poussière. Toutefois, il ne s'agit pas là d'un sort définitif et de nombreux textes mentionnent ceux qui en sont sauvés, entre autres Psaume 86:12-13 : « *Seigneur mon Dieu, je te célébrerai de tout mon cœur, et je glorifierai ton Nom à toujours. Car ta bonté est grande envers moi, et tu as **retiré mon âme d'un sépulcre profond**.* » C'est une référence nette à la résurrection.

Dans les Écritures, le mot « shéol » possède plus de seize synonymes, ce qui en prouve l'importance : « un monde sous-terrain », « poussière », « séjour de la destruction », « lieu de silence », « ténèbres », « lieu de l'oubli », etc. Dans Deutéronome 32:22, « shéol » est synonyme de « fond des plus bas lieux ». On compare parfois le shéol au « monde sous-terrain sombre et ténébreux de l'Hadès ou

du Tartare de la mythologie grecque ». Le shéol est la destination commune des justes et des injustes, des pieux et des impies. Job voit en effet le shéol comme sa destination : « *Que ne suis-je mort dès la matrice ; que n'ai-je expiré aussitôt que je suis sorti du ventre de ma mère ! Pourquoi les genoux m'ont-ils reçu ? pourquoi m'a-t-on présenté les mamelles afin que je les suçasse ? Car maintenant je serais couché, je me reposerais, je dormirais ; il y aurait eu dès lors du repos pour moi, avec les Rois et les Gouverneurs de la terre, qui se bâtissent des solitudes ; ou avec les Princes qui ont eu de l'or, et qui ont rempli d'argent leurs maisons. Ou que n'ai-je été comme un avorton caché ; comme les petits enfants qui n'ont point vu la lumière ! Là les méchants ne tourmentent plus personne, et là demeurent en repos ceux qui ont perdu leur force. Pareillement ceux qui avaient été dans les liens, jouissent là du repos, et n'entendent plus la voix de l'exacteur. Le petit et le grand sont là ; et là l'esclave n'est plus sujet à son seigneur » (Job 3:11-19).*

D'après ce passage, tous les hommes s'en vont dans le shéol et ils y reposent ensemble, les bons comme les mauvais, les riches comme les pauvres, les libres comme les esclaves. S'agit-il du lieu d'assemblage d'âmes immortelles en attente de résurrection ? Si c'était le cas, cela ne viendrait-il pas contredire le concept du « jugement personnel » par lequel les âmes sont immédiatement jugées pour aller, soit au ciel, soit au purgatoire, soit en enfer ? Dans les nombreuses occurrences comme celle-ci, le shéol n'est rien d'autre que « la tombe », un lieu où la personne morte se repose en retombant en poussière. Son corps disparaît et son esprit retourne à Dieu qui le conserve pour le jour de la résurrection. Y voir un lieu où des âmes se réunissent pour attendre dans le silence n'est qu'une illusion de l'esprit, une préconception qui dirige la mauvaise compréhension du passage. Il s'agit d'un raisonnement circulaire où la chose que l'on veut prouver est préalablement prise pour acquis sans que le passage en soit la preuve.

Dans le livre de l'Ecclésiaste, il est écrit : « *Certainement les vivants savent qu'ils mourront, mais **les morts ne savent rien**, et ne gagnent plus rien ; car **leur mémoire est mise en oubli** » (Ecclésiaste 9:5). De même : « *Tout ce que tu auras moyen de faire, fais-le selon ton pouvoir ; car **au sépulcre**, où tu vas, **il n'y a ni occupation, ni discours, ni science, ni sagesse** » (Ecclésiaste 9:10).**

Selon la théologie courante dans le christianisme moderne, l'âme immortelle n'est

pas censée **ne rien savoir**, dans le séjour des morts. Elles sont vraisemblablement conscientes et elles ont conservé leur mémoire. Mais Salomon dit que c'est un mensonge. Pour lui, les morts sont dans leur tombe et n'ont plus aucune conscience de leur existence. Leur âme s'est éteinte.

Éploré par la mort supposée de Joseph, Jacob s'écria : « *Certainement je descendrai en menant deuil **au sépulcre** [au shéol] vers mon fils* » (Genèse 37-35). Le shéol peut être personnifié dans le langage poétique et imagé que Dieu inspirait aux prophètes. « *La sangsue a deux filles, qui disent : Apporte, apporte. Il y a trois choses qui ne se rassasient point ; il y en a même quatre qui ne disent point : C'est assez : **le sépulcre** [shéol], la matrice stérile, la terre qui n'est point rassasiée d'eau, et le feu qui ne dit point : C'est assez* » (Proverbes 30:15-16). « **Le sépulcre** [shéol] *s'est élargi et a ouvert sa gueule sans mesure* » (Ésaïe 5:14). Nous pouvons facilement constater qu'il s'agit d'allégories pour illustrer que la mort frappe tout le monde, que chaque être humain finit par se retrouver sous terre.

Enfin, le livre des Psaumes évoque deux faits assez exceptionnels. Dans Psaume 18:5-6, la voix de David parvient jusqu'à Dieu au moment où il est gravement menacé de mort : « *Les cordeaux du sépulcre [sheol] m'avaient ceint, les filets de la mort m'avaient surpris. Quand j'ai été en adversité, j'ai crié à l'Eternel, j'ai, dis-je, crié à mon Dieu ; il a ouï ma voix de son palais ; le cri que j'ai jeté devant lui, est parvenu à ses oreilles.* » Et dans Psaume 86:13 : « *Car ta bonté est grande envers moi, et tu as retiré mon **âme d'un sépulcre profond.*** » Sépulcre traduit *sheol*.

Le concept hébraïque de l'au-delà peut trouver son origine dans la culture sumérienne, notamment dans la description de « l'En-bas » dans le mythe de la « Descente d'Inanna aux Enfers » et dans « l'Épopée de Gilgamesh ». Ce concept ne s'est pas développé par l'étude de la Bible, mais au travers d'emprunts aux religions païennes environnantes. Il est des plus vraisemblables que le séjour initial des douze tribus d'Israël en Égypte, puis la captivité de Juda à Babylone aient imprimé à la théologie judaïque la vision païenne du « séjour des morts » en l'ajoutant aux significations du mot *sheol*. Il en va de même en ce qui a trait à « l'immortalité intrinsèque de l'âme ». Et depuis lors, on donne au mot *sheol* deux significations conflictuelles pour accommoder une fausse doctrine : l'âme, immortelle et potentiellement autonome du corps, survivant à la mort de celui-ci et allant habiter

dans un lieu sous-terrain en attendant sa montée au ciel ou sa descente en « enfer ». Car, après la mort physique d'un être humain, il fallait bien imaginer un endroit pour entreposer l'âme jusqu'à la résurrection. C'est ainsi qu'on peut lire, par exemple dans Wikipédia :

« **Distinction entre le shéol et une tombe dans la Bible hébraïque.** Nonobstant l'usage métaphorique (Jonas 2:2 : *“Et Jonas fit sa prière à l'Éternel, dans le ventre [sheol] du poisson”*) et le rendu habituel de *sheol* par “la tombe”, le shéol est clairement différencié d'une simple tombe en hébreu. Le terme “*qever*” ou “*q'vourah*” est universellement utilisé pour désigner “une tombe”, tandis que “*sheol*” est “la tombe” ou “le lieu [commun] des morts”.

« “Sheol” n'est jamais utilisé pour décrire une tombe en particulier (ex. “le tombeau de Rachel” se dit “*qever Ra'hel*” et non “*sheol Ra'hel*”). Dans le Tanakh, *sheol* est toujours “très profonde” (Job 11:18 : *“Ce sont les hauteurs des cieux, qu'y feras-tu ? C'est une chose plus profonde que les abîmes [sheol] qu'y connaîtras-tu ?”* Amos 9:2 : *“Quand ils auraient creusé jusqu'aux lieux les plus bas de la terre [sheol], ma main les enlèvera de là...”*), un lieu de rassemblement pour les morts (Ésaïe 5:14 : *“C'est pourquoi le sépulcre [sheol] s'est élargi, et a ouvert sa gueule sans mesure ; et sa magnificence y descendra, et sa multitude, et sa pompe, et ceux qui s'y réjouissent”*. Genèse 37:35 : *“Certainement, je descendrai en menant deuil au sépulcre [sheol] vers mon fils.”* Ézéchiel 31:17 : *“Eux aussi sont descendus avec lui au sépulcre [sheol] vers ceux qui ont été tués par l'épée”*.), “s'agrandit” même pour “accueillir de nouveaux arrivants” (Ésaïe 5:14) ; on y pénètre occasionnellement avec son corps, voire encore “vivant” (Nombres 16:30-33 : *“Mais si l'Éternel crée un cas tout nouveau, et que la terre ouvre sa bouche, et les engloutisse avec tout ce qui leur appartient, et qu'ils descendent **tout vifs** dans le gouffre [sheol] ; alors vous saurez que ces hommes-là ont irrité par mépris l'Éternel. Et il arriva qu'aussitôt qu'il eut achevé de dire toutes ces paroles, la terre qui était sous eux, se fendit. Et la terre ouvrit sa bouche, et les engloutit, avec leurs tentes, et tous les hommes qui étaient à Coré, et tout leur bien. Ils descendirent donc **tout vifs** dans le gouffre [sheol], eux, et tous ceux qui étaient à eux ; et la terre les couvrit, et **ils périrent** au milieu de l'assemblée.”*

Nous voyons dans ce dernier exemple donné par l'auteur de cet article de Wikipédia

la manière déraisonnable et grossièrement infantile par laquelle on s'appuie sur ce passage pour conclure qu'il peut être possible à un homme d'entrer vivant dans un « séjour des morts » pour y côtoyer des âmes immortelles errantes et fictives. Le passage dit clairement et tout simplement que Coré et ses hommes ont vu une énorme fissure s'ouvrir sous eux et qu'ils y sont tombés toujours vivants ; puis le gouffre s'est refermé et ces hommes périrent écrasés entre les parois du gouffre. Comme c'était le but de Dieu, ils moururent immédiatement.

Dans Wikipédia, on cite également un autre verset en lui donnant la même tendance :

« Que la mort, comme un exacteur, se jette sur eux ! qu'ils descendent tous vifs en la fosse [sheol] ! Car il n'y a que des maux parmi eux dans leur assemblée. Mais moi, je crierai à Dieu, et l'Éternel me délivrera » (Psaume 55:16).

Peut-on sérieusement se fonder sur un passage comme celui-ci pour étayer l'idée que les morts entrent avec leur corps dans un « séjour des morts » ? David ne criait pas à Dieu du fond du sépulcre et encore moins d'un séjour des morts. Où sont-ils allés chercher cela ? Imaginez si tel était le cas, comment l'aurait-il ensuite écrit dans les Psaumes, étant soi-disant mort ? Non, David demandait tout simplement à Dieu de le délivrer des hommes méchants qui lui voulaient du mal, et il demandait que ces hommes périssent comme Coré et sa troupe.

« Il s'agit pour certains d'un lieu de repos (Job 14:15). »

« Oh ! que tu me caches dans une fosse sous la terre, après lequel tu te souviennes de moi » dit Job 14:15. Encore ici, on tient pour acquis que Job parle du séjour des morts et l'on y voit Job parlant de son âme immortelle reposant en un lieu de rassemblement d'âmes jusqu'au moment de la montée au ciel et de la résurrection. Or, non seulement le verset ne dit pas cela, mais il ne le sous-entend même pas. Job parle simplement de mourir et d'être enseveli sous terre, devenant entièrement poussière, sans âme, sans esprit, en attendant que Dieu Se souvienne de lui à la résurrection.

« Pour d'autres, un endroit de souffrances, voire une "fournaise" (Deutéronome 32:22). »

« Car le feu s'est allumé en ma colère, et a brûlé jusqu'au fond des plus bas lieux, et a dévoré la terre et son fruit, et a embrasé les fondements des montagnes » (Deutéronome 32:22). Cette interprétation par une fournaise de souffrances est tirée par les cheveux, car le verset ne réfère aucunement à un séjour des morts rempli d'âmes immortelles. Cependant, si nous nous reportons à 2 Pierre 3:10-13, nous pouvons l'assimiler à une prophétie traitant du renouvellement de la terre : « Or le jour du Seigneur viendra comme le larron dans la nuit, et en ce jour-là les cieux passeront avec un bruit sifflant de tempête, et les éléments seront dissous par l'ardeur du feu, et la terre, et toutes les œuvres qui sont en elle, brûleront entièrement. Puis donc que toutes ces choses se doivent dissoudre, quels vous faut-il être en saintes conversations, et en œuvres de piété ? En attendant, et en hâtant par vos désirs la venue du jour de Dieu, par lequel les cieux étant enflammés seront dissous, et les éléments se fondront par l'ardeur du feu. Mais nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux, et une nouvelle terre, où la justice habite. » Nous voyons l'accomplissement de cette promesse dans Apocalypse 21:1 : « Puis je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre ; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus. » Lorsque la terre sera brûlée, les éléments de l'eau auront été séparés et l'hydrogène alimentera un feu de géhenne d'une intensité incommensurable. Cela aura lieu à la troisième résurrection, celle des incorrigibles rebelles et ceux-ci seront jetés dans ce feu. Mais vous remarquerez que cela ne durera pas longtemps, car la « première terre aura disparu », remplacée par une terre toute nouvelle. Il va sans dire que les méchants auront également disparu, ayant expié leurs péchés dans ce feu.

Wikipédia cite ensuite le Psaume 115:3 qui se lit comme suit : « Les cordeaux de la mort m'avaient environné, et les détresses du sépulcre [sheol] m'avaient rencontré ; j'avais rencontré la détresse et l'ennui. » David ne pouvait pas faire allusion au « séjour des morts », sinon il n'aurait pu avoir écrit ce passage alors qu'il était toujours vivant sur terre. Il exprimait simplement ses sentiments face à la mort qui le menaçait.

« Les allusions métaphoriques au shéol pour désigner le "séjour des morts", finalité ultime de la vie, apparaissant dans Ecclésiaste et certains Psaumes non rédigés par le roi David, ne modifient pas le concept d'un lieu de rassemblement pour les défunts en attente d'un jugement. »

Vraiment ? Même si ces versets contredisent ce concept, l'on peut s'y accrocher et faire croire que « sheol » peut vouloir dire deux choses opposées ? N'est-ce pas un non-sens ?

Distinction entre le shéol et « l'enfer », selon la vision humaine

D'après l'interprétation que le monde en général donne du feu éternel, « l'enfer » n'est pas un concept hébreu, mais il est issu de la mythologie grecque. Le shéol n'est pas « l'enfer » interprété comme la géhenne ou le feu éternel. Ce concept ne se trouve pas dans les Écritures, mais il foisonne dans les religions du monde, qu'elles soient païennes ou pseudo-chrétiennes ; et le tout remonte à l'ancienne Babylone des Chaldéens.

Les Hébreux utilisèrent le mot « enfer » pour rendre la notion de *Guéhinom* (littéralement, la « Vallée de Hinnom », « Jahannam » en arabe, et « géhenne » en français) qui, loin d'être un lieu sous-terrain de perdition inaccessible et inconnu des vivants, était la Vallée de Hinnom ou de Ben Hinnom (*Gue Hinnom*) située à Jérusalem : « *Puis cette frontière montera par la vallée du fils de Hinnom, jusqu'au côté de Jébusi vers le Midi, qui est Jérusalem ; puis cette frontière montera jusqu'au sommet de la montagne, qui est vis-à-vis de **la vallée de Hinnom**, vers l'Occident, et qui est au bout de la vallée des Réphaïms, vers le Septentrion* » (Josué 15:8).

« *Et cette frontière devait descendre au bout de la montagne qui est vis-à-vis de la vallée du fils de Hinnom, et laquelle est dans la vallée des Réphaïms, vers le Septentrion ; et descendre par **la vallée de Hinnom** jusqu'au côté de Jébusi vers le Midi, puis descendre à Henroguel* » (Josué 18:16).

« *Il profana aussi Topheth, qui était dans **la vallée du fils de Hinnom**, afin qu'il ne servît plus à personne pour y faire passer son fils ou sa fille par le feu, à Molec* » (2 Rois 23:10).

« *Et ils ont bâti les hauts lieux de Topheth, qui est dans **la vallée du fils de Hinnom**, pour brûler leurs fils et leurs filles au feu, ce que je n'ai pas commandé, et à quoi je n'ai jamais pensé* » (Jérémie 7:31).

« *A Zanoah, à Hadullam, et dans leurs bourgades ; à Lakis, et dans ses territoires ;*

et à Hazeka, et dans les lieux de son ressort. Et ils habitèrent depuis Béer-Sébah jusqu'à **la vallée de Hinnom** » (Néhémie 11:30).

Ce lieu servait aux enfants rebelles d'Israël qui y effectuaient un culte au dieu cananéen Moloch et dans lequel les aînés étaient passés par le feu. C'est par ce biais qu'il deviendra par la suite un endroit de condamnation : « [Josias] *profana aussi Topheth, qui était dans la vallée du fils de Hinnom, afin qu'il ne serve plus à personne pour y faire passer son fils ou sa fille par le feu, à Moloch* » (2 Rois 23:10).

Le bibliste William Foxwell Albright fait remarquer que SHE'OL **semble partager** la racine de SHA'AL qui signifie normalement « demander, interroger, questionner », et donc, partant de cette hypothèse, *sheol* pourrait, en ce cas, avoir une signification similaire. On pourrait ainsi le rapporter à une sorte de purgatoire. Nous voyons ainsi un exemple flagrant de contorsion intellectuelle basée sur des éléments extra bibliques afin de diriger le sens des mots pour les accorder à une doctrine qui, comme nous l'avons constaté, est d'origine païenne et ne possède aucune assise scripturaire. John Tvedtnes, un autre bibliste (mormon), prolonge l'hypothèse en liant ceci au thème commun aux expériences de mort imminente : l'âme s'interrogeant après avoir traversé le « tunnel ». Cela ne saurait surprendre en sachant que le mormonisme - comme les Témoins de Jéhovah - a été fondé par un membre *illuminatus* de la franc-maçonnerie, laquelle a repris un grand nombre d'éléments de la kabbale et de la religion à mystères.

Selon le « christianisme moderne » - par opposition à l'Église primitive fondée par le Christ - on trouve, dans le Symbole des Apôtres (écrit catholique) que c'est du shéol, et non de « l'enfer », dont il est fait mention. Quand il est dit que « Jésus descendit aux enfers », ce n'est pas pour visiter les damnés, mais « pour aller chercher tous les morts » des époques précédentes et les amener au jugement. À cet effet, on cite Matthieu 27:52 qui dit que « *les sépulcres s'ouvrirent* » en ignorant l'incohérence dans laquelle se met celui qui y croit. Selon cette théorie, Christ ne serait pas vraiment mort sur la croix, car Son âme - que nous savons par ailleurs être Son sang - se serait échappée pour se rendre autre part (dans ce cas-ci, au « séjour des morts »), ce qui entraîne l'inévitable conséquence : Christ n'aurait pas effacé nos péchés, car Son sacrifice n'aurait pas été complet.

Or, il fallait qu'Il mette Son âme à mort, tel que dit l'Écriture : « *C'est pourquoi je lui donnerai son partage parmi les grands, et il partagera le butin avec les puissants, **parce qu'il aura épandu son âme à la mort**, qu'il aura été mis au rang des transgresseurs, et que lui-même aura porté les péchés de plusieurs, et aura intercédé pour les transgresseurs* » (Ésaïe 53:12).

Ce que dit Matthieu 27:52, c'est qu'à la mort de Christ, plusieurs saints, c'est-à-dire, des croyants, assurément d'anciens habitants de Jérusalem, furent ressuscités. Mais dans quel état ? À la vie éternelle ou à la vie normale qu'ils avaient avant de mourir ? S'ils étaient ressuscités à la vie éternelle, c'aurait constitué la Première Résurrection des Saints, celle que Christ dit qu'elle ne doit survenir qu'au dernier jour, lors de Son Retour. S'ils étaient ressuscités à la vie éternelle, où seraient-ils depuis 2 000 ans ? Où auraient-ils passé tout ce temps ? Notez qu'après leur mention dans ce passage, on n'en parle plus dans les Écritures. En outre, s'ils étaient ressuscités à la vie éternelle, c'aurait été AVANT la résurrection de Christ ; or, il est dit que Christ est le PREMIER-NÉ !

« ... et de la part de Jésus-Christ, qui est le témoin fidèle, **le premier-né d'entre les morts**, et le Prince des rois de la terre [les Élus ressuscités] » (Apocalypse 1:5).

« Et encore, quand il introduit dans le monde **Son Fils premier-né**, il est dit : Que tous les anges l'adorent » (Hébreux 1:6).

« Car comme tous meurent en Adam, de même aussi tous seront vivifiés en Christ. Mais chacun en son rang, **les prémices, c'est Christ** ; puis ceux qui sont de Christ seront vivifiés en son avènement » (1 Corinthiens 15:22-23).

« Et c'est lui qui est le Chef du Corps de l'Église, et qui est **le commencement et le premier-né d'entre les morts**, afin qu'il tienne **le premier rang** en toutes choses » (Colossiens 1:18).

Christ est le premier-né de Dieu. Mais par rapport à qui ? S'Il est le premier-né de ceux qui naissent, quelle est cette naissance ? Qui sont ceux qui naissent après Christ ? Ce sont les Élus, l'Église des prédestinés au salut qui naîtront à la vie éternelle lors de la Première Résurrection, au retour de Christ. Il s'agira réellement d'une naissance :

« Qui entendit jamais une telle chose, et qui en a jamais vu de semblables ? Ferait-on qu'un pays fût enfanté **en un jour** ? ou une nation naîtrait-elle **tout d'un coup**, que **Sion** [l'Église de Christ] ait enfanté ses fils aussitôt qu'elle a été en travail d'enfant ? Moi qui fais enfanter les autres, ne ferais-je point enfanter Sion ? a dit l'Éternel ; Moi qui donne de la postérité aux autres, l'empêcherais-je d'enfanter ? a dit ton Dieu » (Ésaïe 66:8-9). Les chrétiens qui croient être déjà « nés de nouveau » auront sans doute à réviser leur conception de la nouvelle naissance.

Donc, les saints qui furent ressuscités lors de la mort en croix de notre Seigneur Jésus-Christ ne pouvaient pas être « nés de nouveau » et avoir la vie éternelle, car ils auraient précédé le Premier-né, Jésus-Christ. Il n'est pas non plus écrit qu'ils soient « montés au ciel », mais qu'ils sont entrés dans Jérusalem pour se montrer aux siens, bien terrestres.

Il est évident que Christ est le premier-né à la vie éternelle (et pour l'instant le seul), car Adam fut le premier-né à la vie physique temporelle. Personne ne peut avoir la vie éternelle avant Jésus-Christ et donc, les saints de l'Ancien Testament ne peuvent avoir une « âme immortelle » et être montés au ciel ou avoir erré dans un quelconque « séjour des morts » parce qu'ils ne sont pas encore nés à la vie éternelle, laquelle est la vraie naissance dont Christ est le premier à avoir bénéficié.

« Car ceux qu'il a préconnus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, **afin qu'il soit le premier-né entre plusieurs frères** » (Romains 8:28).

Par Sa résurrection, Christ a ouvert la voie vers la vie éternelle. Cependant, ce n'est que lors de Son retour sur terre, dans la gloire et en toute puissance, que Ses frères et Ses sœurs naîtront de nouveau à la vie éternelle.

Revenons maintenant à l'étude du mot *sheol*. Selon les professeurs Stephen L. Harris (de l'école méthodiste) et James Tabor (de l'école évangéliste), le shéol est un lieu de... « rien », et dont les racines plongent dans la Bible hébraïque (Ancien Testament).

Le professeur Tabor, titulaire de la chaire du Département d'Études Religieuses de l'Université de la Caroline du Nord, écrit dans son livre *What the Bible Says About Death, Afterlife and the Future (Ce que dit la Bible au sujet de la mort, de l'après-vie*

et de l'avenir) :

« **Les anciens Hébreux n'imaginaient nullement l'idée d'une âme immortelle**, vivant une pleine vie après la mort, pas plus qu'une résurrection et une ressuscitation quelconque. Les hommes comme les bêtes provenaient de la poussière et retournaient à la poussière (Genèse 2:7 ; 3:17). Le mot *nephesh*, traditionnellement traduit "âme vivante", mais plutôt compris comme "être vivant", est le même mot utilisé pour toutes les créatures et **n'implique aucune idée d'immortalité** ... Tous les morts s'en vont dans le shéol et ils reposent ensemble, bons ou mauvais, riches ou pauvres, libres ou esclaves (Job 3:11-19). On le décrit comme "une région sombre et profonde", "la fosse", "le pays de l'oubli", coupé de Dieu et de toute vie humaine plus haut (Psaume 6:5 ; 88:3-12). Bien que dans certains textes, le pouvoir de YHVH atteigne le shéol (Psaume 139:8), l'idée dominante est que les morts restent abandonnés à jamais. Ce concept du shéol peut paraître négatif, en contraste avec la vie qui se passe "là-haut", chez les vivants, mais il n'y a pas non plus de notion de jugement, ni de rétribution. Lorsqu'on mène une vie d'extrême souffrances et de misère, comme ce fut le cas de Job, le shéol peut même paraître comme un soulagement bienvenu à la douleur - voir Job chapitre 3. Néanmoins, il s'agit à la base d'une sorte de "néant", une existence qui est à peine existence dans laquelle survit une "ombre" ou une "nuance" de l'ancien soi (Psaume 88:10). » [emphasis ajoutée]

Le professeur Harris fait part de remarques similaires dans son étude intitulée *Understanding the Bible (Comprendre la Bible)* :

« Le concept de châtiment éternel n'apparaît pas dans la Bible hébraïque [Ancien Testament] qui utilise le terme "shéol" pour désigner une région sous-terrainne où les morts, bons comme mauvais, ne subsistent qu'en tant qu'ombres impuissantes. Lorsque les scribes juifs hellénisés traduisirent la Bible en grec [les Septante], **ils utilisèrent le mot *hades* pour rendre *sheol*, créant une association mythologique totalement neuve à l'idée d'existence posthume**. Dans les anciens mythes grecs, l'Hadès, nommé d'après la déité glauque qui régnait sur elle, était originalement similaire au shéol, un monde sous-terrain sombre où tous les morts, sans distinction de mérites individuels, étaient logés sans la moindre discrimination. » [emphasis ajoutée]

Le shéol dans les conceptions les plus anciennes

Le shéol n'a ni divinité, ni démon ; il n'exige aucun rituel d'entrée, la cérémonie funéraire post-mortem ne servant, en fin de compte, qu'aux vivants. Ce lieu obscur et sous-terrain est situé au plus profond de l'abîme. Job 38:16-17 dit : « *Es-tu venu jusqu'aux gouffres de la mer, et t'es-tu promené au fond des abîmes ? Les portes de la mort se sont-elles découvertes à toi ? as-tu vu les portes de l'ombre de la mort ?* »

Sur cet abîme flotte la terre des vivants. Un chemin mène à cette caverne ténébreuse : « *Avant que j'aie au lieu d'où je ne reviendrai plus ; en la terre de ténèbres, et de l'ombre de la mort* » (Job 10:21). « *Certes je n'ai plus à attendre que le sépulcre, qui va être ma maison ; j'ai dressé mon lit dans les ténèbres* » (Job 17:13). « *Et les chantres, de même que les joueurs de flûtes, et toutes mes sources seront en toi* » (Psaume 87:7). Bien sûr, la « caverne ténébreuse » n'est qu'une métaphore empruntée au langage poétique des psalmistes et de Job. Il ne s'agit pas d'une caverne littérale, mais du sépulcre, du tombeau. Lieu commun de tous les cadavres humains retournés à la terre, transformés en poussière. L'utilisation d'une poésie symbolique par les prophètes de l'Ancien Testament semble avoir dérouté un grand nombre de lecteurs des Écritures, tout érudits soient-ils, et qui ont subi l'influence des concepts païens dont ils n'arrivent pas à se débarrasser complètement, d'où leur confusion et leur manque de discernement. De plus, si leurs études sont établies à partir des manuscrits corrompus qui sont la source de trop nombreuses versions bibliques, le problème s'amplifie.

Toujours est-il que, par lui-même, l'homme ne peut revenir du shéol : « *Comme la nuée se dissipe et s'en va, ainsi celui qui descend au sépulcre ne remontera plus* » (Job 7:9). « *Avant que j'aie au lieu d'où je ne reviendrai plus ; en la terre de ténèbres, et de l'ombre de la mort* » (Job 10:21). « *Ainsi l'homme est couché par terre, et ne se relève point ; jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieus ils ne se réveilleront point, et ne seront point réveillés de leur sommeil* » (Job 14:12).

Certains affirment que l'âme de Samuel est revenue du séjour des morts pour apparaître au roi Saül sous l'invocation de la sorcière d'Endor (1 Samuel 28). Or, ce n'est pas l'âme de Samuel qui se manifesta, mais un démon. Si Dieu exige que l'on n'invoque pas les morts, peut-on imaginer que Samuel, homme de Dieu, se serait

permis de transgresser Sa loi ? Toutes les invocations des médiums sont des portes ouvertes aux esprits malins pour tromper et perturber les vivants.

Donc, tous les êtres humains finissent au shéol et retournent à la poussière, bons ou mauvais, même Énoch et Élie que les « érudits » disent avoir été enlevés au ciel sans passer par la mort (ce que les Écritures ne disent pas). Il n'y a pas de rétribution ou de jugement post-mortem, comme l'affirme pourtant l'Église catholique et plusieurs autres églises dites chrétiennes, sans apporter de base scripturaire solide. Après la mort, rien ne se passe jusqu'au moment de la résurrection. Le mort n'a plus ni âme, ni souffle de vie. « *Si l'Éternel ne m'eût été en secours, mon âme eût été dans peu logée dans le lieu du silence* » (Psaume 94:17). En termes clairs, David dit que, si Dieu ne l'avait pas secouru du danger, il serait mort et enterré.

D'après la croyance populaire, les âmes des morts précédant le sacrifice de Christ et Sa mise au tombeau ont séjourné dans un endroit où elles erraient comme des zombies, sans force, sans souvenir, sans information, sans joie ni peine, en se fondant sur une interprétation biaisée d'Ecclésiaste 9:10 où il est écrit : « *Tout ce que tu auras moyen de faire, fais-le selon ton pouvoir ; car au sépulcre, où tu vas, il n'y a ni occupation, ni discours, ni science, ni sagesse.* » Nous lisons plus loin : « *Quand aussi l'on craindra ce qui est haut, et qu'on tremblera en allant ; quand l'amandier fleurira, et quand les cigales se rendront pesantes ; et que l'appétit s'en ira, (car l'homme s'en va dans la maison où il demeurera à toujours [la tombe],) et quand on fera le tour par les rues, en menant deuil [cortège funèbre]. Avant que le câble d'argent se déchaîne [perte de la vie], que le vase d'or se débonde, que la cruche se brise sur la fontaine ; que la roue se rompe sur la citerne ; et avant que la poudre retourne en la terre, comme elle y avait été, et que ***l'esprit retourne à Dieu, qui l'a donné*** » (Ecclésiaste 12:5-7).*

Ce qui sort du corps humain lorsqu'il meurt, c'est l'esprit de l'homme, pas l'âme. Et cet esprit ne va pas errer dans un lieu sous-terrain, mais il retourne à Dieu qui le conserve jusqu'à la résurrection quand Il suscitera à nouveau un corps à chacun dans lequel Il remettra cet esprit.

Pourquoi Dieu aurait-Il fait des hommes aux âmes immortelles pour les réduire ensuite à l'état de zombies presque inconscients après la mort du corps et dont

certains seraient dans ce séjour ténébreux depuis plusieurs millénaires ? Pourquoi Dieu aurait-Il exigé cela d'Abraham, Isaac et Jacob, ainsi que tous les autres saints de l'Ancien Testament ? La Bible nous produit-elle une réponse sensée à cela ? Évidemment non.

Pensez-y sérieusement. Si les âmes étaient immortelles et que leur sort était de passer un long laps de temps dans une caverne sous-terrainne sombre, pourquoi Dieu y ferait-il passer les saints depuis Abel ? Les saints de Dieu ne sont-ils pas destinés au salut dès le moment de leur mort, terme de leur persévérance ? Qu'auraient-ils à retirer de passer des milliers d'années dans une antichambre lugubre ?

Le concept de « séjour des morts » semble avoir été adopté dans les églises sans réfléchir, comme la création d'un film d'horreur de série B.

Le shéol selon Ésaïe et Ézéchiël

Selon la vision populaire, l'on dit que le shéol réserve un sort pénible à ceux qui ont fait le mal. On donne l'exemple du roi de Babel en citant Ésaïe 14:11 : « *On a fait descendre ta hauteur **au sépulcre**, avec le bruit de tes musettes ; tu es couché sur une couche de vers, et la vermine est ce qui te couvre.* » La version Louis Segond confirme cette interprétation confuse en traduisant ainsi : « *Ta magnificence est descendue dans **le séjour des morts**, avec le son de tes luths ; sous toi est une couche de vers, et les vers sont ta couverture.* » L'on peut constater ici que le mot *sheol* est traduit par la signification ajoutée que les hommes lui ont donnée par la suite sous l'influence du paganisme. Or, le shéol est le sépulcre, pas le séjour des morts.

Ésaïe s'adressait directement au lecteur de son livre en parlant du roi de Babel décédé et mis en tombe. Cela ne veut pas dire que ce dernier en avait conscience. Ésaïe décrit simplement ce que la mort produit chez le roi de Babel : son corps est étendu dans sa tombe où débute le processus de décomposition. Il ne s'agit pas de son « âme immortelle » reposant au séjour des morts, âme qui n'aurait pu être altérée par les vers et la vermine, si l'on veut être conséquent.

On donne ensuite le passage d'Ézéchiël 32:17 à 32 pour expliquer ce que le shéol réserve comme sort aux païens qui ont terrorisé les vivants. Mais il faut se référer à

une version biblique corrompue, comme celle de Jérusalem (catholique), pour donner un semblant de vraisemblance au faux concept d'un shéol/séjour des morts, car voici ce que dit la version fidèle de David Martin (comme la version de la King James Autorisée) :

« Il arriva aussi en la douzième année, le quinzième jour du mois, que la parole de l'Eternel me fut adressée, en disant : Fils d'homme, dresse une lamentation sur la multitude d'Egypte, et fais-la descendre, elle et les filles des nations magnifiques, **aux plus bas lieux de la terre**, avec ceux qui descendent **en la fosse**. Par dessus qui m'aurais-tu été agréable ? descends, et sois gisante avec les incirconcis. Ils tomberont au milieu de ceux qui auront été tués par l'épée ; l'épée a déjà été donnée ; traînez-la avec toute la multitude de son peuple. Les plus forts d'entre les puissants lui parleront du milieu du **sépulcre**, avec ceux qui lui donnaient du secours, et diront : ils sont descendus, ils sont gisants, les incirconcis tués par l'épée. Là est l'Assyrien, et toute son assemblée ; **ses sépulcres** sont autour de lui, eux tous, mis à mort, sont tombés par l'épée. Car **ses sépulcres** ont été posés au fond de **la fosse**, et son assemblée autour de **sa sépulture** ; eux tous qui avaient répandu leur terreur sur la terre des vivants, sont tombés morts par l'épée. Là est Hélam, et toute sa multitude autour de **son sépulcre** ; eux tous sont tombés morts par l'épée, ils sont descendus incirconcis dans **les plus bas lieux de la terre**, et après avoir répandu leur terreur sur la terre des vivants, ils ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent dans **la fosse**. On a mis sa couche parmi ceux qui ont été tués, avec toute sa multitude ; **ses sépulcres** sont autour de lui ; eux tous incirconcis tués par l'épée, quoiqu'ils aient répandu leur terreur sur la terre des vivants, toutefois ils ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent **en la fosse** ; il a été mis parmi ceux qui ont été tués. Là est Mesec, Tubal, et toute la multitude de leurs gens ; **leurs sépulcres** sont autour d'eux ; eux tous incirconcis, tués par l'épée, quoiqu'ils aient répandu leur terreur sur la terre des vivants. Ils n'ont pourtant point été gisants avec les hommes vaillants qui sont tombés d'entre les incirconcis, lesquels sont descendus **au sépulcre** avec leurs instruments de guerre, dont on a mis les épées sous leurs têtes, et dont les iniquités ont reposé sur leurs os ; parce que la terreur des hommes forts est en la terre des vivants. Toi aussi tu seras froissé au milieu des incirconcis, et tu seras gisant avec ceux qui ont été tués par l'épée. Là est Edom, ses Rois, et tous ses Princes, qui ont été mis avec leur force

*parmi ceux qui ont été tués par l'épée ; ils seront gisants avec les incirconcis, et avec ceux qui sont descendus dans la fosse. Là sont tous les Princes de l'Aquilon, et tous les Sidoniens, qui sont descendus avec ceux qui ont été tués, à cause de leur terreur, étant honteux de leur force ; et ils sont gisants incirconcis avec ceux qui ont été tués par l'épée, et ils ont porté leur ignominie avec ceux qui sont descendus **dans la fosse**. Pharaon les verra, et il sera consolé de toute la multitude de son peuple ; Pharaon, dit le Seigneur l'Eternel a vu les blessés par l'épée et toute son armée. Car j'ai mis ma terreur en la terre des vivants, c'est pourquoi Pharaon avec toute la multitude de son peuple sera gisant au milieu des incirconcis, avec ceux qui ont été tués par l'épée, dit le Seigneur l'Eternel. »*

Ce passage détaille le sort des nations belliqueuses qui ont semé la terreur autour d'elles par la guerre. Elles sont enterrées avec leurs soldats, de façon ignominieuse, par contraste avec les hommes vaillants qui sont honorés. Une lecture le moins attentivement montre qu'il n'est pas mentionné d'âmes immortelles errant dans des cavernes sous-terraines. Toutefois, dans d'autres versions bibliques, comme celle de Jérusalem, au lieu de parler des « lieux les plus bas de la terre », on traduit par « pays sous-terrain » afin de s'accorder avec le concept de « séjour des morts » tiré du paganisme. Les rois et les princes mentionnés dans le passage ne sont pas conscients, ils sont morts avec leur peuple et enterrés au milieu de celui-ci dans la fosse. Si Ézéchiél s'adresse à eux, c'est parce qu'il s'agit d'une prophétie à leur intention. Cependant, ils n'en tiennent pas compte, car ils sont incirconcis de cœur, comme la grande majorité des habitants de la terre d'aujourd'hui.

Plus loin, le prophète Ézéchiél a une vision de la résurrection des morts. Tentez de voir où il est écrit que l'âme remonte d'un « séjour des morts » et réintègre un corps neuf :

*« La main de l'Eternel fut sur moi, et l'Eternel me fit **sortir en esprit** [il s'agit donc d'une vision], et me posa au milieu d'une campagne qui était pleine d'os. Et il me fit passer auprès d'eux tout à l'environ, et voici, ils étaient en fort grand nombre sur le dessus de cette campagne, et étaient fort secs. Puis il me dit : fils d'homme, ces os pourraient-ils bien revivre ? Et je répondis : Seigneur Eternel, tu le sais. Alors il me dit : prophétise sur ces os, et leur dis : os secs, écoutez la parole de l'Eternel. Puis la parole de l'Eternel me fut adressée, en disant : Et je mettrai des nerfs sur vous, et je*

*ferai croître de la chair sur vous, et j'étendrai la peau sur vous ; puis **je remettrai l'esprit en vous**, et vous revivrez ; et vous saurez que je suis l'Eternel. Alors je prophétisai selon qu'il m'avait été commandé, et sitôt que j'eus prophétisé il se fit un son, et voici, il se fit un mouvement, et ces os s'approchèrent l'un de l'autre. Puis je regardai, et voici, il vint des nerfs sur eux, et il y crût de la chair, et la peau y fut étendue par-dessus ; mais **l'esprit** n'y était point. Alors il me dit : prophétise à **l'esprit**, prophétise, fils d'homme, et dis à **l'esprit** : ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : **esprit**, viens des quatre vents, et souffle sur ces morts, et qu'ils revivent. Je prophétisai donc comme il m'avait commandé, et **l'esprit entra en eux**, et ils revécurent, et se tinrent sur leurs pieds ; et ce fut une armée extrêmement grande. Alors il me dit : fils d'homme, ces os sont toute la maison d'Israël [l'Église ressuscitée] ; voici, ils disent : nos os sont devenus secs, et notre attente est perdue, c'en est fait de nous. C'est pourquoi prophétise, et leur dis : ainsi a dit le Seigneur l'Eternel : mon peuple, voici, **je m'en vais ouvrir vos sépulcres, et je vous tirerai hors de vos sépulcres**, et vous ferai rentrer en la terre d'Israël [le Royaume de Dieu sur terre, lors de la venue de Christ]. Et vous, mon peuple, vous saurez que je suis l'Eternel **quand j'aurai ouvert vos sépulcres, et que je vous aurai tirés hors de vos sépulcres**. Et je mettrai **mon esprit en vous**, et vous revivrez, et je vous placerai sur votre terre [pas au ciel] ; et vous saurez que moi l'Eternel j'aurai parlé, et que je l'aurai fait, dit l'Eternel » (Ézéchiel 37:1-14). (Le reste du chapitre montre qu'il s'agit bien de l'Église, composée de Juifs et de Gentils et dont le mur de séparation a été enlevé par Christ.)*

Ce passage démontre clairement que les morts ne deviennent que des os secs au fil du temps ; les morts n'ont plus de vie, c'est-à-dire, d'âme, et leur esprit est retourné à Dieu. Or, lors de la résurrection, Dieu va refaire un corps pour chacun d'entre nous et va y redéposer notre esprit afin que notre mémoire soit restaurée, ainsi que les facultés de penser, de réfléchir, de raisonner et d'agir. Notre corps et notre esprit seront réanimés de cette énergie qu'est l'âme, la vie. C'est ce que Dieu signifie quand Il dit : « *Je mettrai mon esprit en vous, et vous revivrez...* »

L'Ecclésiaste se demanda : « *Qui est-ce qui connaît que le souffle des hommes monte en haut...* » (Ecclésiaste 3:21). Le « souffle » fait référence à l'esprit et c'est celui-ci qui retourne à Dieu à la suite de la mort.

Vous prendrez également note dans le chapitre d'Ézéchiel que Dieu dit qu'Il ouvrira les sépulcres et tirera Son peuple hors de ses sépulcres. Mais si l'on en croit les « immortalistes », les âmes ne vont jamais dans le sépulcre, car elles quitteraient le corps immédiatement à la mort et iraient, soit au séjour des morts, soit au ciel, soit en enfer... Le passage d'Ézéchiel offre donc une preuve additionnelle que les âmes sont mortelles et que Dieu doit les ressusciter pour qu'elles reprennent vie.

Le shéol à partir du IIIe siècle avant Jésus-Christ

Les martyres juifs victimes de la persécution sous Antiochos 1V, à partir de 168 av. J.-C., sont morts avec la certitude d'une « vie éternelle » à travers l'expérience d'une résurrection, alors que ceux qui font la guerre à Dieu seront punis. « *Et plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour les opprobres et pour l'infamie éternelle. Et ceux qui auront été intelligents, leuront comme la splendeur de l'étendue ; et ceux qui en auront amené plusieurs à la justice leuront comme des étoiles, à toujours et à perpétuité* » (Daniel 12:2-3).

Le shéol dans le livre apocryphe de « La Sagesse »

Ce livre, ajouté à la Bible par le catholicisme, est écrit en grec, contrairement aux livres de l'Ancien Testament qui sont écrits en hébreu. Il fut rédigé à Alexandrie, au 1^{er} siècle av. J.-C., et ne fait évidemment pas partie du canon hébreu. Cet écrit exprime des idées proches de la philosophie grecque : immortalité de l'âme, rétribution équitable dans l'éternité, résurrection.

« Ils ignorent les secrets de Dieu, ils n'entendent pas de rémunération pour la sainteté, ils ne veulent pas croire à la récompense des âmes pures (Sagesse 2:23). Oui, Dieu a créé l'homme pour l'immortalité (2:23) ...les âmes des justes, elles, sont dans la main de Dieu et nul tourment ne les atteindra (3:1). »

Le shéol dans les livres « intertestamentaires »

Le *Livre d'Énoch*, généralement attribué, non pas à l'Énoch de l'époque pré-diluvienne, mais à des Juifs hellénisés d'Alexandrie, rapporte la « vision cosmologique d'Énoch ». L'auteur décrit le shéol comme divisé en quatre sections :

Dans la première, appelée « le sein d'Abraham », pour emprunter ce que dit l'Évangile de Luc, les justes et les saints attendent joyeusement le jour du Jugement ; dans la seconde, les gens modérément bons attendent leurs récompenses ; la troisième, où les méchants sont punis et attendent leur jugement (ils sont donc punis AVANT leur jugement ?) à la résurrection ; enfin la quatrième, où les méchants qui ne méritent même pas d'être ressuscités sont éternellement tourmentés.

On peut tout d'abord se demander quel rôle joue la résurrection dans ce contexte. En effet, dans la première section, quels besoins ou quels avantages y a-t-il pour les âmes « immortelles » des justes et des saints à réintégrer un corps ressuscité si elles baignent déjà dans la félicité divine ? Dans la dernière section, quelle différence y aurait-il pour les âmes immortelles des méchants à recouvrer un corps ressuscité si leur sort demeure exactement le même, soit de brûler éternellement ? Leur corps ressuscité ne brûlerait-il pas instantanément aussitôt rejeté dans la géhenne de feu, laissant souffrir l'âme immortelle de la même manière qu'avant cette résurrection somme toute inutile ? Ces idées sont remplies d'incohérences et nous voyons que, dans le contexte du concept de l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps ne s'explique pas de façon sensée.

Cette « cosmologie énochienne » est l'une des seules à rapprocher « l'enfer » du shéol ou à l'inclure. Il y a un autre évangile apocryphe, celui de Nicodème (le docteur de la loi qui ne comprenait rien de la nouvelle naissance que Jésus lui révélait), qui avança l'idée que Jésus Se rendit dans le shéol lorsqu'Il mourut afin de libérer les justes et les patriarches d'Israël. C'est cette même idée qu'a repris l'Église catholique. Citons ici un extrait du *Catéchisme biblique* (édition Fidès 1958) où il est écrit à la page 85 :

« 33. Jésus est descendu chez les morts (“...est descendu aux enfers”, 5^e article du *Je crois en Dieu*)

« Quand Jésus fut mort, Joseph d'Arimathée se rendit chez Pilate et lui demanda le corps de Jésus. Il le prit, l'enveloppa dans un linceul propre et le plaça dans un tombeau tout neuf qu'il s'était fait tailler dans le roc. Puis il roula une grande pierre à l'entrée du tombeau et s'en alla. Mais les grands-prêtres et les pharisiens

s'assurèrent du sépulcre en scellant la pierre et en postant une garde (d'après Saint Matthieu, 27, 57-66).

« À la mort de Jésus, son âme se sépara de son corps. Mais sa divinité resta unie à son corps et à son âme. »

Arrêtons-nous quelques instants pour éclaircir ce dernier point. Aucune Écriture ne parle de « l'âme » de Jésus séparée de Son corps. En revanche, la Bible dit, dans Ésaïe 53:12, alors que le prophète parle nettement du sacrifice de Christ, « ...*parce qu'il aura **livré son âme à la mort...*** » Si l'âme de Christ n'était pas morte, il n'y aurait pas eu d'expiation pour nos péchés. Bien sûr, comme on devait s'y attendre, les versions frauduleuses de la Bible ont altéré ce passage pour en cacher le sens important qui contrevient au concept de l'âme immortelle. La version de Jérusalem dit : « ...*parce qu'il s'est **livré lui-même à la mort...*** ». La version Louis Segond dit la même chose : « ...*parce qu'il s'est **livré lui-même à la mort...*** » En anglais, la Version Autorisée de la King James écrit : « ...*because he hath **poured out his soul unto death...*** », alors que d'autres versions écrivent : « ...*because he **poured out his life unto death...*** » (New International Version). Mais les manuscrits originaux sont trop évidents et même certaines versions corrompues n'ont pas osé en changer le sens, comme la Traduction du Nouveau Monde des Témoins de Jéhovah qui dit : « ...*parce qu'il a **répandu son âme jusqu'à la mort...*** » Nous verrons plus loin que Dieu a dit que l'âme de toute créature vivante est son sang et que donc, en versant Son sang, Christ a ainsi livré Son âme à la mort. Retournons maintenant à la citation tirée du catéchisme catholique :

« L'âme de Jésus se rendit auprès des âmes des justes qui étaient morts et qui attendaient leur rédemption. Parmi elles se trouvaient les âmes d'Adam et Ève, des patriarches et des prophètes, et de Jean-Baptiste. Elles n'étaient pas encore entrées dans le ciel parce que le ciel avait été fermé dès le péché d'Adam. Jésus leur annonçait maintenant la rédemption. »

Nous retrouvons ici la même idée que celle avancée dans « l'évangile de Nicodème » et les deux sont des œuvres de fiction de la tradition humaine qu'aucune Écriture de la Bible ne vient soutenir. Il y a de graves failles dans la logique de ces récits, ce qui les rend absurdes. Par exemple, si les âmes susnommées étaient réellement

immortelles, elles ne seraient évidemment plus enfermées dans le temps, car, nonobstant ce que pensent la forte majorité des gens, l'immortalité ne consiste pas à perdurer dans le temps *ad vitam aeternam*, mais à SORTIR du temps. Alors, pourquoi Dieu les aurait-Il laissées à l'intérieur du temps pour les faire poireauter (certains jusqu'à quatre mille ans) dans un « séjour des morts » (qui ne sont pas réellement morts) ou « aux enfers » où elles végètent sans aucune activité ? Y a-t-il une raison logique ? Et, comme nous l'avons vu, si « l'âme » de Jésus n'est pas morte, Son sacrifice n'a pas été pleinement accompli et nous sommes toujours dans nos péchés. Mais ce que dit la Bible, c'est que l'âme, c'est le sang. Poursuivons dans le catéchisme :

« Le *Je crois en Dieu* appelle le lieu où se trouvaient les âmes des justes qui étaient morts : les enfers. Ce qui le distingue du lieu où sont les damnés que nous appelons l'enfer (au singulier).

Cette « précision » ne provient pas des Écritures, mais d'une prière inventée par le catholicisme comme résumé du credo de Rome. Cet endroit nommé « les enfers » et que d'autres appellent le « séjour des morts » est inspiré de la philosophie grecque et de la religion à mystères païenne. Cette idée fut répandue dans les églises par le truchement de faux « pères » comme Augustin.

« Le corps de Jésus resta au tombeau jusqu'au troisième jour, froid et rigide, Mais il fut préservé de la corruption. Ainsi s'accomplissait cette parole : "Tu ne peux laisser ton ami voir la corruption" (Psaume 15:10).

Habituellement, le corps ne commence à se corrompre qu'au quatrième ou cinquième jour suivant la mort, s'il n'est pas embaumé. C'est pourquoi le corps de Jésus fut ressuscité le troisième jour. Autrement dit, pour préserver le corps de Jésus de la corruption, Dieu n'a pas attendu quatre jours avant de Le ressusciter. Le verset cité se trouve en réalité dans Psaume 16:10 et se lit comme suit : « *Car tu n'abandonneras point **mon âme au sépulcre** ; et tu ne permettras point que ton bien-aimé sente la corruption* » (version David Martin). Remarquons que, dans la version catholique de Jérusalem, il y a quelques « ajustements » accommodants : « *...car tu ne peux abandonner **mon âme au shéol**, ni laisser **ton ami** voir la fosse* ». Tous ces petits changements subtils, d'apparence anodine, finissent par être

agaçants, voire irritants. Ils ont pour effet de cacher la vérité. Reprenons le catéchisme :

« RÉFLÉCHIS À CECI : 1) Qui était dans les enfers ? 2) Pourquoi personne ne pouvait-il entrer au ciel avant la mort de Jésus ? 3) Qu'annonça Jésus aux âmes des justes qui étaient morts ? 4) De quoi fut préservé le corps de Jésus ?

Ces questions furent préparées en se basant sur des présuppositions avancées comme des faits scripturaires sans apporter de preuves bibliques, du moins pour les trois premières. Répondons à chacune : 1) Ces « enfers » ou « séjour des morts » n'existent pas dans la Bible qui n'en parle pas. Voilà pourquoi aucune Écriture n'est citée.

2) Il est probable que cette conception ait été créée par suite d'une fausse déduction tirée de la Parole de Jésus qui a dit : « *Car **personne n'est monté au ciel, sinon celui qui est descendu du ciel ; savoir, le Fils de l'homme qui est au ciel*** » (Jean 3:13). Étant donné le désir de croire que l'âme est une entité immortelle, il fallait bien trouver un endroit où devaient séjourner ces âmes des saints de l'Ancien Testament et l'on a adapté le concept païen des « enfers » à la foi catholique. Il y a cependant un hic. L'apôtre Pierre, ayant reçu le Saint-Esprit et se rappelant tous les enseignements de Christ, dit ceci à une foule assemblée : « *Hommes frères, je puis bien vous dire librement touchant le Patriarche David, qu'il est mort, et qu'il a été enseveli, et que **son sépulcre est parmi nous jusques à ce jour ... Car David n'est pas monté aux cieux*** » (Actes 2 29, 34). Au moment d'énoncer ces paroles inspirées à Pierre, Jésus, Lui, était ressuscité depuis quarante jours. Donc, selon les catholiques, David aurait dû être monté au ciel depuis quarante jours. Or, Pierre dit que non. Qui devons-nous croire ?

À la question 3 du catéchisme, la réponse devient évidente : Jésus n'annonça rien du tout aux âmes des « enfers » ; Dieu est le Dieu des vivants et Il a prévu une résurrection des âmes mortes.

Question 4. Jésus fut effectivement préservé de la corruption de Son corps. Toutefois, étrangement, la bible de Jérusalem dit « *ni laisser ton ami voir la fosse* », ce qui pourrait sous-entendre que Son âme ne s'y est pas trouvée. Poursuivons notre examen du catéchisme :

« 58. Où l'âme de Jésus se rendit-elle après sa mort ?

« Après la mort de Jésus son âme se rendit aux enfers où se trouvaient les âmes des justes qui étaient morts.

« METS CECI EN PRATIQUE : Chaque tombe doit me rappeler que tous nous devons mourir un jour ; mais aussi que nous ressusciterons un jour. »

Les auteurs devaient certainement comprendre un principe de base : lorsqu'un mensonge est sans cesse répété et martelé dans le crâne de leurs ouailles, il prend forme de vérité même s'il n'y a aucune assise scripturaire pour le soutenir, et toute personne vient à y croire si elle n'est pas attentive et continuellement aux aguets, vérifiant soigneusement dans les Écritures afin d'examiner si ce qu'on lui enseigne est vrai. Voyez ici la contradiction fondamentale : on parle de la mort et de la résurrection, mais on affirme par ailleurs que l'âme est immortelle, ce qui rend la résurrection inutile.

Tiré également du catéchisme catholique, voyons ce qu'il raconte plus loin :

« L'état final des êtres humains

« Le temps de **faire nos preuves** sur la terre finit par notre mort et notre **jugement particulier**. Après quoi notre âme va soit **au ciel, soit au purgatoire, soit en enfer**. [emphase ajoutée]

Dans ce seul petit paragraphe, nous voyons plusieurs problèmes. Tout d'abord, « le temps de faire nos preuves » révèle la croyance catholique du salut par les œuvres, alors que l'apôtre Paul a clairement dit : « *Sachant que **l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la Loi, mais seulement par la foi en Jésus-Christ, nous, dis-je, nous avons cru en Jésus-Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi de Christ, et **non point par les œuvres de la Loi ; parce que personne ne sera justifié par les œuvres de la Loi** » (Galates 2:16). Un autre problème est cette question de « jugement particulier » que nous allons étudier plus loin. Enfin, on suppose un « purgatoire », endroit où les âmes immortelles sont censées expier elles-mêmes les péchés qui ne leur ont pas encore été pardonnés, et ce afin de se mériter l'entrer au ciel. Cette croyance est complètement étrangère aux Écritures.***

Continuons dans le catéchisme :

« 127. La mort et le jugement particulier

« Au temps des persécutions, l'évêque saint Cyprien fortifiait les fidèles en ces termes : "Seul craint la mort celui qui ne connaît pas le Christ". Quand lui-même fut un jour traîné devant le juge et apprit sa condamnation à mort, il dit : "Merci mon Dieu". Au lieu de l'exécution, il s'agenouilla pour prier une dernière fois. Puis, il se mit debout, fit payer au bourreau vingt-cinq pièces d'or, se banda lui-même les yeux et reçut le coup mortel.

« Tous les hommes doivent mourir parce qu'Adam, le premier homme, a péché : "Par un seul homme, le péché est entré dans le monde, et par le péché, la mort. Et ainsi la mort a passé en tous les hommes du fait que tous ont péché" (Romains 5,12).

« Le Christ a pris sur lui la mort dans une parfaite obéissance et le plus pur amour. À son exemple, nous devons aussi accepter la mort de la main de notre Père du ciel, par obéissance et avec résignation.

« Par sa mort, le Christ nous a gagné la vie éternelle. Il a transformé la mort. Maintenant la mort est la porte de la vie éternelle pour celui qui meurt dans le Christ.

« Nous ne savons ni quand, ni où, ni comment nous mourrons. Mais nous savons une chose : si nous mourons en enfants de Dieu, nous serons sauvés pour l'éternité ; mais si nous mourons dans le péché mortel, nous sommes perdus pour l'éternité. C'est pourquoi nous devons toujours vivre en enfants de Dieu. Alors à tout instant, nous serons prêts à mourir. »

Après avoir énoncé quelques vérités, dans le langage typiquement ennuyeux et lénifiant du catholicisme, l'on sort du chapeau une fausseté manifestant l'incompréhension du péché qui mène à la seconde mort. À les en croire, Dieu n'a pas le parfait contrôle de Son Plan de salut et doit S'en remettre à la bonne volonté des hommes. C'est peut-être en réaction à cela que le calvinisme a été conçu, autre extrême tout aussi faux. Poursuivons la citation du catéchisme qui, sur cette mauvaise base, construit une doctrine bancaire antibiblique :

« À la mort, notre âme se sépare de notre corps. Notre corps sera rendu à la terre et se décomposera. **Mais notre âme ne pourra pas se décomposer puisqu'elle est un esprit.** Aussitôt après la mort, **notre âme ira devant le tribunal de Dieu.** Elle devra rendre compte à Dieu de toutes ses pensées, de toutes ses paroles, de tous ses actes et de tout le bien qu'elle aura omis de faire. Ce jugement est le **jugement particulier.** "Les hommes ne meurent qu'une fois, après quoi il y a un jugement » (Hébreux 9,27). »

Dans ce paragraphe, on établit d'entrée de jeu une fausseté grossière - l'âme se séparant du corps - en se gardant bien de citer un passage biblique, car, évidemment, il n'y en a pas qui puisse prouver ce point. On donne comme seul argument que l'âme est esprit et donc incorruptible. L'Église catholique et la majorité de ses rejetons protestants et évangéliques confondent l'âme et l'esprit parce que l'on prête à l'âme des caractéristiques de l'esprit. Pour eux, lorsque la Bible dit que c'est l'esprit de l'homme qui retourne à Dieu après la mort, ils y voient l'âme qui sort de l'homme.

Mais l'apôtre Paul, directement instruis par Christ et qui en savait beaucoup plus en la matière que tous les théologiens modernes réunis, révèle une nette distinction : « *Or le Dieu de paix vous veuille sanctifier entièrement ; et faire que **votre esprit entier, et l'âme et le corps** soient conservés sans reproche en la venue de notre Seigneur Jésus-Christ* » (1 Thessaloniens 5:23).

Nous pourrions utiliser une analogie pour expliquer ces trois éléments qui se combinent pour rendre fonctionnel un être humain vivant : le **corps** de l'homme est comme la boîte d'un ordinateur avec tous ses composants physiques ; l'**esprit** de l'homme est comme la programmation et les logiciels du disque dur ; l'**âme** est comme l'électricité qui alimente l'ordinateur pour le faire fonctionner.

L'esprit de l'homme ne peut fonctionner sans un cerveau fait de matière physique et sans la vie, c'est-à-dire, l'âme, ou le sang coulant dans ses veines et *vice-versa*. Que l'un de ces trois éléments manque et tout l'être humain s'arrête, il meurt. L'esprit de l'homme retourne alors à Dieu qui le conserve jusqu'au moment où Il suscitera un nouveau corps à la personne et lui redonnera la vie, c'est-à-dire, une âme.

Donc, ce phénomène imaginaire de l'âme qui passe devant le tribunal de Dieu pour

recevoir un « jugement particulier » n'a ni queue, ni tête. Voyons ce qu'en pensaient les apôtres : « *Car il est temps que le jugement commence par la maison de Dieu [l'Église, les saints] ; or, s'il commence premièrement par nous, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent point à l'Évangile de Dieu ?* » (1 Pierre 4:17). L'Église est jugée **aujourd'hui**, de son vivant ! Et vous savez quoi ? « *Il n'y a donc **maintenant aucune condamnation** pour ceux qui sont en Jésus-Christ, lesquels ne marchent pas selon la chair, mais selon l'Esprit* » (Romains 8:1).

Les enfants de Dieu sont jugés **maintenant** et sont déclarés non coupables, car ils sont jugés selon la foi et non pas selon les œuvres de la loi. Hébreux 9:27 qu'utilise le catéchisme est mal traduit et il est déformé afin de cadrer dans la théologie catholique. En vérité, la Bible dit : « *Et comme il est ordonné aux hommes de mourir une seule fois, et qu'après cela suit le jugement...* » Dieu a planifié que tous les hommes doivent mourir une seule fois ; toutefois, il y en a parmi eux qui vont mourir une deuxième fois (Apocalypse 20:14). Cette seconde mort fera suite au Jugement du Grand Trône Blanc qui aura lieu lors de la Deuxième Résurrection, celle de la quasi-totalité de l'humanité, car, pour passer à ce jugement, les hommes devront être d'abord ressuscités.

« *C'est pourquoi laissant la parole qui n'enseigne que les premiers principes du Christianisme, tendons à la perfection, et ne nous arrêtons pas à jeter tout de nouveau le fondement de (1) la repentance des œuvres mortes, et de (2) la foi en Dieu ; de (3) la doctrine des Baptêmes, et de (4) l'imposition des mains, de (5) la résurrection des morts, et (6) du jugement éternel* » (Hébreux 6:1-2). Vous prendrez note que Paul établit les étapes fondamentales du christianisme dans leur succession au fil du cheminement du chrétien. Vous voyez que la résurrection des morts **précède** le jugement dernier. Dans Apocalypse 20:12, il est clair que les morts sont d'abord ressuscités avant d'être par la suite jugés selon les enseignements de la Parole (les Livres). On ne trouve nulle part une mention de jugement particulier de l'âme immédiatement après la mort d'une personne.

Lorsque le catéchisme catholique dit : « notre âme ira devant le tribunal de Dieu. Elle devra rendre compte à Dieu de toutes ses pensées, de toutes ses paroles, de tous ses actes et de tout bien qu'elle aura omis de faire », cela s'avère une insulte au sacrifice de Christ, car on le tient pour inefficace, n'ayant pu effacer ces fautes. Si

les membres de l'Église sont jugés aujourd'hui même, il ne peut y avoir de « jugement particulier » pour eux après leur mort, car leur sort est d'hors et déjà scellé. Morts en Christ, ils passent directement à la résurrection à la vie éternelle.

De tout temps, les chrétiens ont été jugés de leur vivant et quotidiennement, selon leur persévérance dans la foi et, à leur mort, la vie éternelle dans le Royaume leur a été assurée sans qu'ils aient à passer devant le tribunal de Dieu, parce qu'ils sont morts sans taches ni rides, le sang de Jésus les ayant blanchis et justifiés. D'ailleurs, lors du Jour du Jugement du Grand Trône Blanc, il y aura déjà mille ans que les saints auront été ressuscités à la vie éternelle. Donc, le Jugement dernier n'est pas pour les saints de l'Église. Avançons encore dans les élucubrations du catéchisme :

« Après le jugement particulier, notre âme ira soit au ciel, soit au purgatoire, soit en enfer.

« 128. Le ciel

« Quand saint Paul se trouvait en prison pour avoir proclamé l'Évangile et qu'il avait la mort devant les yeux, il écrivit aux Philippiens : "Je me sens pris dans cette alternative : d'une part, j'ai le désir de m'en aller et d'être avec le Christ, ce qui serait, et de beaucoup, bien préférable ; mais de l'autre, demeurer dans la chair est plus urgent pour votre bien" (Philippiens 1, 23-24).

« Celui qui meurt dans la grâce de Dieu, qui est libéré de tous péchés et des peines méritées par le péché, va au ciel aussitôt après sa mort. »

Voyons ce que dit le Texte Reçu, version David Martin : « *Car je suis pressé des deux côtés : mon désir tendant bien à déloger, et à être avec Christ, ce qui m'est beaucoup meilleur ; mais il est plus nécessaire pour vous que je demeure en la chair* » (Philippiens 1:23-24). Malheureusement, l'Église catholique et de nombreuses autres églises pseudo-chrétiennes ne tiennent pas compte de la nature du temps *versus* la nature intemporelle de l'éternité dans laquelle Se trouve Christ depuis Sa résurrection. Elles tiennent donc pour acquis que Paul s'attendait à monter immédiatement au ciel - en tant qu'âme immortelle - tout de suite après sa mort, comme s'il avait dit : « *mon désir tendant bien à déloger et à être [immédiatement] avec Christ [au ciel].* » On peut alors se demander pourquoi aurait-

il besoin de ressusciter dans un corps lors du Retour de Christ ? La majorité des chrétiens n'a pas la notion chronologique de ce qui arrive après la mort parce qu'ils calculent toujours en fonction du temps qui passe. Or, une personne qui meurt **sort** du temps, en quelque sorte. Le temps n'existe plus pour elle, car elle n'a plus aucune conscience ; elle a cessé de vivre. Lors de la résurrection, elle se réveillera en un clin d'œil ; en effet, au moment de sa mort, elle fermera les yeux et aura l'impression de les rouvrir aussitôt, complètement inconsciente d'avoir traversé le temps en un instant lorsqu'elle retrouvera un nouveau corps et son âme vivante.

Il y a près de six mille ans qu'Abel le juste est mort et il n'est toujours conscient de rien, comme Abraham, Isaac, Jacob, David, Samuel, Ésaïe, tous les prophètes, tous les apôtres et tous les chrétiens depuis lors. Au retour de Jésus-Christ, au dernier jour, comme Il l'a promis, Il nous ressuscitera tous en même temps, instantanément, et nous aurons tous la même impression de réveil suite à un sommeil sans rêve. Notre esprit, retourné à Dieu, va être transporté au-delà du temps jusqu'au jour de la résurrection. C'est ce que Paul comprenait et ce dont il parlait.

*« Qui entendit jamais une telle chose, et qui en a jamais vu de semblables ? Ferait-on qu'un pays fût enfanté **en un jour** ? ou une nation naîtrait-elle **tout d'un coup**, que Sion [l'Église] ait enfanté ses fils aussitôt qu'elle a été en travail d'enfant ? Moi qui fais enfanter les autres, ne ferais-je point enfanter Sion ? a dit l'Éternel ; Moi qui donne de la postérité aux autres, l'empêcherais-je d'enfanter ? a dit ton Dieu » (Ésaïe 66:8-9).*

Essayez d'imaginer les habitants décédés de tout un pays qui se relèveraient de leur tombe tous ensemble. C'est l'analogie que Dieu nous donne ici en rapport avec la Première Résurrection, celle des enfants de Dieu. Il n'est pas question d'âmes immortelles qui sont réintégrés dans leurs corps, car il ne s'agirait pas alors d'une nouvelle naissance à la vie éternelle. Christ, revenu sur terre pour installer le Royaume de Dieu, les ressuscite afin qu'ils règnent avec Lui pendant mille ans. Mais le catéchisme voit les choses autrement :

« Les bienheureux dans le ciel contemplent Dieu Éternité, face à face, dans sa gloire, et sont unis dans un amour éternel. C'est la plus grande joie du ciel - les bienheureux contemplent le Christ, Homme-Dieu, également dans son humanité

glorifiée. Ils vivent dans la communauté des anges et des saints. Ils sont libérés de tout mal et totalement heureux. Ils retrouvent au ciel également tous leurs parents et amis qui se sont endormis dans le Seigneur. Les joies du ciel sont plus grandes que nous ne pouvons les imaginer. C'est à elles que s'applique d'une manière parfaite cette parole : "Nous vous annonçons ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme, tout ce que Dieu a préparé pour ceux qu'il aime (1 Corinthiens 2,9).

Ne vous en déplaie, mais cette dernière parole, quelque peu « arrangée » par les auteurs du catéchisme, ne concerne pas les « joies du ciel », et la suite du chapitre l'explique. Il s'agit de tout le volet de la doctrine divine, de la prophétie et de tout le conseil de Dieu qui échappent à la compréhension de l'esprit de l'homme. Ces auteurs croient que l'âme est destinée à « monter au ciel » afin de passer l'éternité à regarder Dieu en béate admiration. Or, la Bible nous révèle que nous allons d'abord régner sur terre avec Jésus-Christ, puis, après le Jugement du Grand Trône Blanc, c'est Dieu le Père qui va descendre sur la nouvelle terre qu'Il aura créée, afin de vivre avec les humains devenus éternels (Apocalypse 21:2-3). Bien sûr, les incohérences du catéchisme ne s'arrêtent pas là :

« Les joies du ciel ne sont pas également grandes pour tous les bienheureux. Chacun recevra son propre salaire à la mesure de son propre labeur (1 Cor. 3,8). Celui qui a aimé Dieu davantage sur la terre et l'a servi plus fidèlement recevra dans le ciel l'amour de Dieu dans une plus riche mesure. "Qui sème chichement moissonnera chichement, qui sème largement moissonnera largement" (2 Corinthiens 9,6). »

Nous voyons encore ici deux versets sortis de leur contexte et appliqués à quelque chose d'autre qu'à leur sens véritable. 1 Corinthiens 3:8 dit : « *Et tant celui qui plante, que celui qui arrose, ne sont qu'une même chose ; mais chacun recevra sa récompense, selon son travail.* » Paul parle du travail des ministres de Dieu qui reçoivent le privilège de Le servir. Ils ne donnent pas le salut ni ne se le méritent, mais ils font rapporter les différents talents que Dieu leur a accordés au bénéfice de l'Église. Ils ne recevront pas un dû, mais une récompense. Quant à 2 Corinthiens 9:6, cela se rapporte aux dons que les frères envoyaient à d'autres en état d'indigence.

Comment peut-on s'imaginer que Dieu mesurera Son amour en accordant moins à certains pour l'éternité, simplement sur la base de certains gestes posés - ou pas - dans cette minuscule vie charnelle ? Et pour ajouter l'insulte à l'injure dans cette fausse conception du salut par les œuvres, le catéchisme catholique nous arrive avec ceci :

« 120. Le purgatoire

« Un jour, comme Judas Macchabée avait vaincu les Syriens, les guerriers prièrent après la bataille que Dieu remette leurs péchés à ceux qui étaient tombés. Puis, ayant fait une collecte d'une grande quantité d'argent, Judas l'envoya à Jérusalem afin qu'on offrit un sacrifice pour le péché de ceux qui étaient morts (d'après 2 Macchabée 12, 32 à 46). »

Les livres apocryphes des Macchabées n'ont pas été insérés par hasard dans le canon scripturaire catholique. Vous voyez probablement ici le prétexte voulu à l'origine du purgatoire et de tout le système financier des indulgences par lequel l'Église catholique a érigé son empire économique. Poursuivons :

« Celui qui meurt dans la grâce de Dieu mais **qui n'est pas encore libéré de tous ses péchés** et de **toutes les peines méritées par le péché**, ne peut pas entrer aussitôt dans le ciel. Saint Jean a écrit de la cité de Dieu qu'est le ciel : "Rien de souillé n'y pourra pénétrer" (Apocalypse 21, 27). » [emphase ajoutée]

Ce que disent les Écritures, c'est que celui qui meurt dans la grâce de Dieu, meurt sans péché, car il est entièrement justifié par le sang de Jésus-Christ et, par conséquent, il est complètement et absolument libéré de tous ses péchés et de toutes les peines méritées par le péché, c'est-à-dire, la seconde mort qui n'a pas de pouvoir sur lui. Les auteurs du catéchisme rejettent le sacrifice de Jésus-Christ comme étant le seul moyen d'effacer les péchés. Et, vu que rien de souillé n'entrera dans le temple divin - et non pas au ciel (Apocalypse 21:2-3) - il leur a fallu emprunter du paganisme un endroit d'expiation temporaire des péchés, en accord avec le salut par les œuvres et le mérite.

« Celui qui doit encore faire pénitence pour ses péchés, va d'abord pour cela dans un lieu de purification que nous appelons Purgatoire (c'est-à-dire, lieu de

purification). Les âmes du purgatoire sont remplies d'une contrition suppliante pour leurs péchés, et d'un ardent désir de Dieu, saint et bon. **Elles doivent faire pénitence de leurs péchés par de graves souffrances.** Leur douleur la plus grande est de ne pas encore contempler Dieu. Leur plus grande consolation est de savoir qu'elles le contempleront bientôt et qu'elles sont sauvées pour l'éternité. »

Comment les auteurs du catéchisme ont-ils pu « savoir » ce que ressentent et pensent les « âmes du purgatoire » ? Certainement pas en consultant les Écritures, car tout ce concept est en flagrante contradiction avec le Sacrifice parfait de Jésus-Christ. Dieu S'est fait chair et a sacrifié Sa vie physique justement pour que nous n'ayons pas à faire ce genre de pénitence de nos péchés par de graves souffrances. De plus, la seule autre manière pour qu'une personne fasse pénitence pour ses péchés sans passer par le sacrifice de Christ, c'est par la mort éternelle, la seconde dont on ne revient jamais. Continuons :

« Les âmes du purgatoire ne peuvent rien faire d'elles-mêmes pour abrégier leurs souffrances. Mais le Christ, leur Rédempteur, intercède sans cesse pour elles auprès du Père, et, par lui, Marie aussi et les autres saints du ciel intercèdent également. Par le Christ, nous pouvons, nous aussi, prier et offrir des sacrifices pour les âmes du purgatoire afin qu'elles soient délivrées bientôt de leurs souffrances. »

Imaginez un peu le tableau absurde que l'on fait de ce genre de salut. Le Père au ciel, assis sur Son trône, entouré de Jésus-Christ, de « Marie » et des « âmes des saints » qui ne cessent de Le supplier d'avoir un peu de pitié pour des « âmes » du purgatoire qui doivent pourtant purger leur peine par d'atroces souffrances infligées par... Dieu Lui-même ! C'est pathétique. Pour les « âmes du purgatoire », il n'y a pas de liberté conditionnelle, voyez vous-mêmes :

« Le purgatoire durera jusqu'au jugement du monde. Après ce jugement, il n'y aura plus que le ciel et l'enfer. »

La propre « logique » du catéchisme est contradictoire et bancal. À quoi bon prier pour le salut des âmes du purgatoire si, de toute façon, elles doivent expier jusqu'au bout leurs péchés non pardonnés ?

Remarquez bien ceci : si l'âme de Jésus-Christ était immortelle, qu'avait-Il besoin de

ressusciter dans un corps trois jours après Son sacrifice ? Pourquoi « les âmes des saints au ciel » doivent-elles ressusciter sur terre dans un nouveau corps pour retourner ensuite au ciel où ce nouveau corps ne changerait rien ? Et il y a ceux qui vont en enfer :

« 130. L'enfer

« Un jour, Jésus raconta aux pharisiens cette parabole : Il y avait un homme riche qui s'habillait de pourpre et de fin lin, et qui, chaque jour, faisait bonne chair. Un pauvre du nom de Lazare aurait bien voulu se rassasier de ce qui tombait de la table du riche, mais personne ne lui en donnait. Or, le pauvre mourut et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche aussi mourut et on l'enterra. Dans l'enfer, il leva les yeux et s'écria : "Père Abraham, aie pitié de moi et envoie Lazare tremper dans l'eau le bout de son doigt pour me rafraîchir la langue, car je suis à la torture dans ces flammes" (d'après Saint Luc 16:19-24). »

« C'est un effroyable malheur que de mourir dans le péché mortel. Celui qui, jusqu'au dernier moment, a repoussé loin de lui l'amour et la piété de Dieu, et qui est mort dans le péché mortel, s'est par là lui-même séparé de Dieu pour l'éternité. Il sera condamné par Dieu et ira en enfer. »

Tout d'abord, pourquoi le catéchisme appelle-t-il cela « le péché **mortel** » étant donné que, selon la doctrine catholique, il n'entraîne pas la mort, mais la vie éternelle dans les flammes ? Décidément, on n'en est pas à une contradiction près.

La parabole de Lazare et du mauvais riche a toujours été un casse-tête et une source de mauvaise interprétation de la part des théologiens catholiques et, par extension, les théologiens protestants et évangéliques qui tiennent pour acquis que l'âme est immortelle. Avec cette assise en tête, ils croient que cette parabole de Christ leur donne raison. Lorsqu'il est écrit : « *le pauvre mourut et il fut porté par les anges au sein d'Abraham* », ils y voient donc naturellement que l'âme de Lazare fut transportée par les anges et amenée au ciel pour aller rejoindre l'âme d'Abraham qui s'y trouverait avec celles de tous les saints. Ils évacuent donc complètement la Première Résurrection où reviendront Abraham et Lazare. Nous voyons pourtant, dans Matthieu 24:31, qu'à Son Retour, Jésus « *enverra Ses anges, qui avec un grand son de trompette, assembleront Ses Élus, des quatre vents, depuis l'un des bouts des*

cieux jusqu'à l'autre bout ».

Être dans le sein d'Abraham, c'est faire partie de cette Première Résurrection, celle qui est destinée aux seuls membres de l'Église, les enfants d'Abraham, car ils sont sa semence : *« Or les promesses ont été faites à Abraham, et à sa semence ; il n'est pas dit, et aux semences, comme s'il avait parlé de plusieurs, mais comme parlant d'une seule, et à sa semence : **qui est Christ** ... Parce que **vous êtes tous enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ**. Car vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ ... Or si vous êtes de Christ, **vous êtes donc la semence d'Abraham, et héritiers selon la promesse** » Galates 3:16, 26-27, 29).*

En plus de la méprise au sujet de la parabole de Lazare et du mauvais riche, il y a la fausse interprétation du mot « enfer ». Le catéchisme dit faire la différence entre le mot « enfer » et « les enfers », le premier étant qualifié de feu éternel et le second de « séjour des morts ». Non seulement la Bible ne fait pas cette distinction, mais elle donne aussi un autre sens au mot « enfer ». Comme nous l'avons vu auparavant, l'enfer est le tombeau où repose le corps décédé d'une personne et il retourne à la poussière. L'étude du concept païen de « séjour des morts » nous offre l'occasion de découvrir les aberrations provoquées par le fait de vouloir amener des éléments païens dans la théologie chrétienne. Il en résulte des absurdités comme celle qui suit.

D'après le catéchisme, l'âme de Christ serait allée au séjour des morts afin de libérer les âmes des saints et les conduire au ciel. De même, les autres âmes auraient pris la direction, soit du purgatoire, soit de « l'enfer » interprété comme le feu éternel. Nous devons en déduire que, à la suite de cette visite de Christ, le séjour des morts fut clos, étant devenu inutile. En effet, le catéchisme dit que maintenant l'âme de toute personne décédée subit immédiatement un « jugement particulier » et peut aller directement au ciel, au purgatoire ou en enfer – sans passer à « go », c'est-à-dire, au séjour des morts dont les portes sont fermées. Ce qui est étrange, c'est de constater que ce séjour des morts soit encore mentionné dans les Écritures, du moins dans les versions corrompues, APRÈS la résurrection de Christ.

Nous allons, par la même occasion, voir un parfait exemple de torsion des Écritures en lisant ce qui a été ajouté, malgré l'interdiction de Dieu de le faire. Citons d'abord

le passage d'Actes 2 où l'apôtre Pierre parle d'une prophétie du roi David : « *Hommes Israélites, écoutez ces paroles ! Jésus le Nazarien, personnage approuvé de Dieu entre vous par les miracles, les merveilles, et les prodiges que Dieu a faits par lui au milieu de vous, comme aussi vous le savez ; ayant été livré par le conseil défini et par la providence de Dieu, vous l'avez pris, et mis en croix, et vous l'avez fait mourir par les mains des iniques ; mais Dieu l'a ressuscité, ayant brisé **les liens de la mort**, parce qu'il n'était pas possible qu'il fût retenu par elle. Car David dit de lui : je contemplais toujours le Seigneur en ma présence : car il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé. C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui, et ma langue a tressailli de joie ; et de plus, ma chair reposera en espérance. Car **tu ne laisseras point mon âme au sépulcre** [hades], et tu ne permettras point que ton Saint sente la corruption. Tu m'as fait connaître le chemin de la vie [la résurrection], tu me rempliras de joie en ta présence. Hommes frères, je puis bien vous dire librement touchant le Patriarche David, qu'il est mort, et qu'il a été enseveli, et que **son sépulcre** [hades] est parmi nous jusques à ce jour. Mais comme il était Prophète, et qu'il savait que Dieu lui avait promis avec serment, que du fruit de ses reins il ferait naître selon la chair le Christ, pour le faire asseoir sur son trône ; il a dit de la résurrection de Christ, en la prévoyant, que **son âme n'a point été laissée au sépulcre** [hades], et que sa chair n'a point senti la corruption. Dieu a ressuscité ce Jésus ; de quoi nous sommes tous témoins. Après donc qu'il a été élevé au ciel par la puissance de Dieu, et qu'il a reçu de son Père la promesse du Saint-Esprit, il a répandu ce que maintenant vous voyez et ce que vous entendez. Car **David n'est pas monté aux cieux** ; mais lui-même dit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds » (Actes 2:22-35).*

Dans ce passage, il n'est fait aucune mention d'un « séjour des morts » où se tiennent les âmes immortelles. Même chose dans la version King James. Et veuillez prendre soigneusement note de ceci : il est écrit que l'âme de Jésus n'a pas été laissée au sépulcre. À Sa mort, elle y est allée pendant trois jours, mais elle fut ressuscitée. Or, selon le catéchisme, l'âme ne serait même pas allée au sépulcre, se séparant de Son corps, et se serait rendue au séjour des morts, « les enfers », contredisant ainsi cette Écriture. C'est pourquoi, si nous lisons le même passage, dans les versions de Jérusalem et de Louis Segond, nous voyons autre chose.

Examinons d'abord la Jérusalem :

« Hommes d'Israël, écoutez ces paroles. Jésus le Nazaréen, cet homme que Dieu a accredité auprès de vous par les miracles, prodiges et signes qu'il a opérés par lui au milieu de vous, ainsi que vous le savez vous-mêmes, cet homme qui avait été livré selon le dessein bien arrêté et la prescience de Dieu, vous l'avez pris et fait mourir en le clouant à la croix par la main des impies, mais Dieu l'a ressuscité, **le délivrant des affres de l'Hadès**^j. Aussi bien n'était-il pas possible qu'il fût retenu en son pouvoir ; car David dit à son sujet : Je voyais sans cesse le Seigneur devant moi, car il est à ma droite, pour que je ne vacille pas. Aussi mon cœur s'est-il réjoui et ma langue a-t-elle jubilé, ma chair elle-même reposera dans l'espérance que **tu n'abandonneras pas mon âme à l'Hadès** et ne laisseras pas ton saint voir la corruption. Tu m'as fait connaître des chemins de vie, tu me rempliras de joie en ta présence. Frères, il est permis de vous dire en toute assurance : le patriarche David est mort et a été enseveli, et son **tombeau** [hades] est encore aujourd'hui parmi nous. Mais comme il était prophète et savait que Dieu lui avait juré par serment de faire asseoir sur son trône un descendant de son sang, il a vu d'avance et annoncé la résurrection du Christ qui, en effet, **n'a pas été abandonné à l'Hadès**, et dont la chair n'a pas vu la corruption : Dieu l'a ressuscité, ce Jésus ; nous en sommes tous témoins. Et maintenant, exalté par la droite de Dieu, il a reçu du Père l'Esprit-Saint, objet de la promesse, et l'a répandu. C'est là ce que vous voyez et entendez. Car David, lui, **n'est pas monté aux cieux** ; or, il dit lui-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Sièges à ma droite, jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis un escabeau pour tes pieds. »

Veillez remarquer qu'au verset 4, il est écrit : « Dieu l'a ressuscité, le délivrant des affres de l'Hadès », puis, il y a une petite lettre de renvoi de bas de page^(j) qui mène à ce qui suit : « “de l'Hadès”, texte occ. ; “de la mort”, texte reçu. Cf. vv. 27 et 31 – L'“Hadès” dans les LXX correspond au *sheol*, Nb 16,33+ ; Mt 16, 18+. » Chose intéressante, les auteurs de la version de Jérusalem avouent en chuchotant que *Hadès* veut dire « la mort » dans le Texte Reçu (les manuscrits massorétiques qui s'avèrent le véritable texte biblique inspiré), alors que le terme est caché sous la translittération « Hadès » dans les Septante, texte grec corrompu duquel s'inspire la version de Jérusalem. Et aucune explication pour ce choix n'est fournie. Plus loin, à

la suite de « *Car David dit à son sujet* », il y a un autre renvoi ^(k) vers la note de bas de page suivante :

« Cité d'après les LXX [Septante grec]. Le texte hébreu [massorète] n'exprimait que le souhait d'échapper à une mort menaçante : "Tu ne laisseras pas ton fidèle voir la fosse". L'argument suppose l'emploi de la version grecque, qui introduit une autre idée en traduisant "fosse" (tombeau) par "corruption". »

Donc, cette version préfère le texte grec parce qu'il introduit une autre idée, c'est-à-dire, le « séjour des morts » des « âmes immortelles », plutôt que l'idée originale divine du texte massorétique du shéol, c'est-à-dire, la fosse, le tombeau, donc, la mort. Maintenant, voyons le même passage rendu dans la version Louis Segond avec les notes Scofield :

*« Hommes Israélites, écoutez ces paroles ! Jésus de Nazareth, cet homme à qui Dieu a rendu témoignage devant vous par les miracles, les prodiges et les signes qu'il a opérés par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes ; cet homme, livré selon le dessein arrêté et selon la prescience de Dieu, vous l'avez crucifié, vous l'avez fait mourir par la main des impies. Dieu l'a ressuscité, en le délivrant des **liens de la mort** [hades], parce qu'il n'était pas possible qu'il fût retenu par elle. Car David dit de lui : Je voyais constamment le Seigneur devant moi, Parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé. Aussi mon cœur est dans la joie, et ma langue dans l'allégresse ; Et même ma chair reposera avec espérance, **car tu n'abandonneras pas mon âme dans le séjour des morts** [hades], Et tu ne permettras pas que ton Saint voie la corruption. Tu m'as fait connaître les sentiers de la vie, Tu me rempliras de joie par ta présence. Hommes frères, qu'il me soit permis de vous dire librement, au sujet du patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et que son **sépulcre** [hades] existe encore aujourd'hui parmi nous. Comme il était prophète, et qu'il savait que Dieu lui avait promis avec serment de faire asseoir un de ses descendants sur son trône, c'est la résurrection du Christ qu'il a prévue et annoncée, en disant qu'il ne serait pas **abandonné dans le séjour des morts** [hades] et que sa chair ne verrait pas la corruption. C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité ; nous en sommes tous témoins. Élevé par la droite de Dieu, il a reçu du Père le Saint-Esprit qui avait été promis, et il l'a répandu, comme vous le voyez et l'entendez. Car **David n'est point monté au ciel**, mais il dit lui-même : Le*

Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis ton marchepied. »

Vous noterez qu'au verset 24, il est écrit : « *en le délivrant des liens de la mort* ». Louis Segond a donc conservé la bonne manière de traduire « hades », car ici cela ne contrevient pas à la conception « immortaliste » du séjour des morts. Mais voilà qu'au verset 27, il est écrit : « *Car tu n'abandonneras pas mon âme dans le séjour des morts* ». Ici, il s'y trouve un renvoi à la marge ⁽¹⁾ où l'on peut lire : « *gr. Hades : voir Luc 16:23, note ; cp. Ha. 2:5, note.* » Donc, au verset 24, on traduit *hades* par « la mort », mais au verset 27, on le traduit par « séjour des morts ». Pourquoi ? Constatons aussi qu'il en est de même au verset 34 : « *c'est la résurrection du Christ qu'il a prévue et annoncée, en disant qu'il ne serait pas abandonné dans le séjour des morts* », et il y a encore le même renvoi à la marge. Que veut dire cette contradiction ?

Allons voir la note de Scofield de Luc 16:23, en rappelant qu'il s'agit de la parabole de Lazare et du mauvais riche. Le verset est traduit ainsi : « *Dans le ^{2cc} séjour des morts, il leva les yeux* ». Le ^(cc) renvoie à la marge où il est écrit la même chose qu'à la note de marge d'Actes 2:27. Il y a également un ⁽²⁾ qui réfère à une note Scofield de bas de page qui dit ceci :

« L'expression *le séjour des morts* (grec, *hades*, héb. *sheol*) est employée :

1. pour préciser la condition des perdus après leur mort physique et avant le jugement du grand trône blanc (Apoc. 20:11-15). Le passage de Luc 16:23-24 montre que les perdus qui sont dans le hadès sont conscients, possèdent le plein usage de leurs facultés et sont en proie aux tourments. Cet état durera jusqu'à leur jugement final (2 Pi 2:9) quand tous les perdus et le hadès lui-même seront jetés dans l'étang de feu (Apoc. 20:13-15) ; ceux qui n'ont pas cru continueront alors à souffrir ;
2. pour indiquer communément la condition de l'esprit de tous les hommes, perdus et croyants, physiquement morts avant la résurrection de Jésus-Christ. L'A.T. emploie plusieurs fois *sheol* dans ce sens (cp. Ge 37:35 ; 42:38 ; 44:29-31). Luc 16:23 est le seul passage du N.T. où le mot *hades*

comporte cette signification. Pourtant, Abraham, et les croyants qui étaient dans le sein d'Abraham, occupaient une partie bien délimitée du *hades* (séjour des morts). Il ne faut surtout pas penser qu'il existe une possibilité quelconque de changement de condition après la mort. En effet, l'homme perdu, qui était dans le *hades*, et voyait Abraham et Lazare "de loin" (v. 23), apprit qu'un "grand abîme" infranchissable séparait les deux lieux "afin que ceux qui voudraient passer de l'un à l'autre" ne puissent le faire (v. 6). Les esprits des croyants quittèrent le *hades* à la résurrection du Seigneur, pensent certains commentateurs s'appuyant sur le texte d'Ép. 4:8-10. L'esprit du malfaiteur repentant fut même introduit le jour de la crucifixion dans la présence du Seigneur, car Jésus lui avait dit : "Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis" (Luc 23:43). Il est certain que, depuis la résurrection, tous ceux qui sont sauvés entrent immédiatement dans la présence de Christ (2 Cor 5:8 ; Ph 1:23). Paul, de son vivant, "fut ravi jusqu'au troisième ciel ... dans le paradis" (2 Cor 12:1-4). Le paradis est un lieu de grande joie et de félicité ; cependant, la félicité ne sera totale qu'après la réunion de l'esprit et du corps glorifié, lors de la résurrection des justes (1 Cor 15:51-54 ; 1 Thes 4:16-17). Ainsi, *sheol* et *hades*, qui sont toujours traduits par "séjour des morts", ne font nullement allusion au lieu de sépulture des corps, mais à la condition de l'esprit après la mort physique (voir Ha 2:5, note). »

Avant de passer à l'étude de cette note scofieldienne de Luc 16:23, voyons la note d'Habacuc 2:5 :

« *Le séjour des morts*, héb. *sheol*, terme de l'A.T., désigne le lieu destiné aux trépassés.

1. Pour l'homme naturel, l'homme "sous le soleil" qui juge selon les apparences, le *sheol* ne désigne rien de plus que la tombe, c'est-à-dire la fin de toute activité par la cessation même de la vie (Ec. 9:5, 10).
2. L'Écriture nous montre cependant le *sheol* comme un lieu de tourments (2S. 22:6 ; Ps 18:5 ; 116:8) dans lequel sont jetés les méchants (Ps 9:18) et où ils demeurent pleinement conscients (Es. 14:9-17 ; Ez. 32:21), cp Jonas 2:3 : ce que le ventre du grand poisson fut pour Jonas, le *sheol* l'est pour les

trépassés. Le terme *sheol* de l'A.T. correspond au mot grec *hades* du N.T. (voir Luc 16:23, note). »

Nous voilà avec une série d'éléments qui vont nous permettre de comprendre comment ils s'y sont pris pour introduire un concept philosophique païen dans la théologie du grand courant de la chrétienté du monde.

La première chose qui saute aux yeux, c'est cette affirmation péremptoire que les mots *sheol* et *hades* veulent dire simultanément deux choses différentes et contradictoires, voire opposées : 1) la mort, le tombeau où il n'y a plus de vie, donc plus aucune conscience et aucune activité ; 2) un endroit sous-terrain où sont assemblées les âmes immortelles dans deux camps séparés par un grand abîme, l'un de camps étant occupé par les méchants qui subissent déjà la torture, et l'autre par les saints entourant Abraham, mais seulement jusqu'à la visite de l'âme de Christ venue passer trois jours avec eux avant de les amener au ciel (parce que, semble-t-il, il a fallu au moins trois jours pour que les âmes se préparent à la montée au ciel...). Depuis lors, cette partie du séjour des morts est vacante et à louer... (Pour connaître les tarifs de location, veuillez contacter le Propriétaire au numéro (777) 777-7777.)

Posons-nous une question élémentaire : Si le « séjour des morts » existait vraiment, pourquoi Dieu aurait-Il inspiré de l'appeler du même mot (*sheol* en hébreu, *hades* en grec) que pour désigner la mort, la tombe, le sépulcre ? Le vocabulaire de Dieu est-il à ce point limité ? La réponse est simple : le « séjour des morts », appelé par les catholiques « les enfers », **n'existe pas !** Ce sont les hommes qui l'ont inventé, sous l'inspiration de Satan. Mais ils se trouvaient devant un problème de taille : dans les manuscrits originaux, il n'y a que les mots *sheol* et *hades* qui sont utilisés. Ne pouvant enlever ces mots des manuscrits originaux, les hommes ont donc décidé d'ajouter une signification à ces termes, celle d'un endroit sous-terrain où reposent des âmes prétendument immortelles. Veuillez bien noter, toutefois, que cette signification ajoutée n'apparaît pas dans les versions bibliques de la King James Autorisée et dans la version de David Martin. Celles-ci n'emploient ces mots que dans leur sens premier véritable, tel que Dieu l'a inspiré.

Relisons ce que Scofield écrit dans ses notes : « Ainsi, *sheol* et *hades*, qui **sont toujours traduits pas "séjour des morts"**, ne font nullement allusion au lieu de sépulture des corps, mais à la condition de l'esprit après la mort physique. » Juste

dans cette phrase, il y a deux mensonges flagrants. Tout d'abord, il est faux de prétendre que *sheol* et *hades* sont toujours traduits par « séjour des morts ». Cette dernière expression n'apparaît pas dans les versions King James et David Martin, et, fait à noter, elle ne se trouve pas non plus dans la version catholique de Jérusalem qui se contente d'employer les translittérations « shéol » et « hadès ».

Scofield dit ensuite que l'expression « séjour des morts » fait allusion « à la condition de l'esprit après la mort physique. » Il y a donc confusion entre l'esprit de l'homme et l'âme de l'homme, et une tentative de faire croire qu'il s'agit de la même chose. Or, quand l'Ancien Testament parle de l'esprit, il emploie le mot *ruach* hébreu (*pneuma* en grec), alors que pour le mot « âme », il utilise le mot *nephesh* hébreu (*psuchē* en grec). Ce sont donc des composantes distinctes de l'homme, comme le souligne fort bien l'apôtre Paul, dans 1 Thessaloniens 5:23 : « *Or le Dieu de paix vous veuille sanctifier entièrement ; et faire que **votre esprit entier, et l'âme et le corps** soient conservés sans reproche en la venue de notre Seigneur Jésus-Christ.* »

Paul fit encore la distinction dans le verset que voici : « *Car la Parole de Dieu est vivante et efficace, et plus pénétrante que nulle épée à deux tranchants, et elle atteint jusques à la division de **l'âme**, de **l'esprit**, des jointures et des moelles, et elle est juge des pensées et des intentions du cœur* » (Hébreux 4:12). Cependant, ce que croyaient les anciens théologiens qui l'ont transmis aux contemporains, c'est que l'esprit et l'âme sont deux parties d'une même chose, l'esprit étant la partie « cognitive » capable d'avoir conscience de Dieu et de communiquer avec lui, alors que l'âme serait le siège des affections, des désirs, des émotions et de la volonté.

Déjà en partant, la Bible contredit cette affirmation. En effet, au sujet de l'esprit de l'homme, il n'est pas en lui de rechercher Dieu et de communiquer avec Lui. L'esprit de l'homme est inimitié envers Dieu et Sa Parole (Romains 8:7). L'esprit de l'homme est le siège des affections, des désirs, des émotions, de la volonté, car tout cela circule dans notre cerveau. Cependant, l'âme est dans le sang de tout être vivant ; comment le sang pourrait-il contenir des idées comme les désirs, les émotions, etc. ? C'est une réalité biblique ; par conséquent, ces théologiens camouflaient de cette manière le fait qu'ils ne savaient pas de quoi ils parlaient.

« **Tout** va en un même lieu ; tout a été fait de la poudre, et **tout retourne en la poudre**. Qui est-ce qui connaît que **le souffle des hommes monte en haut**, et que le souffle de la bête descend en bas en terre ? » (Ecclésiaste 3:20-21). Tout ce qui est matière retourne en poussière. Mais quel est ce « souffle des hommes qui monte en haut » ? « *Et avant que la poudre retourne en la terre, comme elle y avait été, **et que l'esprit retourne à Dieu**, qui l'a donné.* » (Ecclésiaste 12:7). En soufflant dans les narines de l'homme, Dieu lui a donné un esprit vivant. C'est cet esprit de l'homme qui, lors de la mort, retourne à Dieu. Le reste du corps de l'homme retourne dans la terre d'où il a été tiré et redevient poussière.

Il y a donc contradiction au sein même du concept de l'âme immortelle, par la confusion de l'esprit et de l'âme, et par le « séjour des morts ». L'Ecclésiaste, c'est-à-dire Salomon, dit ici que l'esprit retourne à Dieu ; cela est incontestable. Alors comment les théologiens peuvent-ils avancer que l'esprit et l'âme sont une seule et même chose tout en affirmant que l'âme va dans un endroit sous-terrain appelé « séjour des morts » ? Salomon a vécu bien avant la venue de Christ, donc, avant que « les âmes des saints soient amenées au ciel par l'âme de Christ ». Et selon ces mêmes théologiens, les âmes des méchants s'y trouvent encore jusqu'au jugement dernier. Or, lorsque Salomon a dit que « *l'esprit retourne à Dieu* », il n'a pas fait de distinction entre celui des saints et celui des méchants.

L'esprit de l'homme et l'âme de l'homme ne sont **PAS** la même chose.

Permettez-moi d'avancer une analogie qui peut nous aider à comprendre les natures de l'esprit, de l'âme et du corps de l'homme. Cette analogie est possible aujourd'hui grâce à l'apparition de l'ordinateur (création de l'homme) que l'on peut comparer avec l'homme (création de Dieu).

Le corps physique de l'homme est un peu comme le boîtier et les composantes physiques matérielles de l'ordinateur. Cela est relativement facile à concevoir.

On pourrait dire ensuite que l'esprit de l'homme équivaut à toute la programmation de l'ordinateur, ses logiciels, ses applications, tout ce qui lui donne une « intelligence » et sa fonctionnalité. La programmation se trouve dans le disque dur de l'ordinateur, ce qui lui sert, en quelque sorte, de cerveau. Le disque dur reçoit la programmation, mais si l'on efface celle-ci, le disque dur n'ayant plus de mémoire ne

sert à rien. De plus, il a besoin du reste du boîtier, d'un écran et d'un système de son afin de s'exprimer pleinement, comme le cerveau de l'homme a besoin de l'esprit et du reste du corps afin de s'exprimer.

Mais pour que fonctionne un ordinateur, il lui faut une source d'énergie qui court à travers son réseau de fils et de puces, en actionnant l'appareil et en mettant en branle ses diverses applications. Pour cela, il y a l'électricité, soit par branchement direct, soit emmagasinée dans une pile ou une batterie. L'électricité parcourant l'ordinateur équivaut à l'âme de l'homme circulant dans ses veines. Car l'âme, c'est le sang de l'homme qui court en lui. Dieu l'a bien spécifié :

« Toutefois vous ne **mangerez point de chair avec son âme**, c'est-à-dire, **son sang**. Et certes je redemanderai votre sang, **le sang de vos âmes**, je le redemanderai de la main de toutes les bêtes, et de la main de l'homme, même de la main de chacun de ses frères **je redemanderai l'âme de l'homme** » (Genèse 9:4-5).

Ici, Dieu dit clairement que 1) les animaux sont aussi des âmes vivantes ; que 2) l'âme n'est pas une entité immortelle, car on pourrait théoriquement la manger ; et que 3) l'âme est la vie dont le sang est le véhicule. Dieu ne dit pas qu'Il va faire monter l'âme de l'homme au ciel après sa mort ; Il dit qu'Il va redemander la vie de l'homme qui tue un autre homme. Il l'explique au verset 6 : « **Celui qui aura répandu le sang de l'homme dans l'homme, son sang sera répandu** [il perdra la vie] ; car Dieu a fait l'homme à son image. »

Dans Lévitique 17:10-14, Dieu explique davantage la vraie nature de l'âme :

« Quiconque de la famille d'Israël ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux, aura mangé de quelque sang que ce soit, je mettrai ma face contre cette personne qui aura mangé du sang, et je la retrancherai du milieu de son peuple. **Car l'âme de la chair est dans le sang** ; c'est pourquoi je vous ai ordonné qu'il soit mis sur l'autel afin de faire propitiation pour vos âmes ; **car c'est le sang qui fera propitiation pour l'âme**. C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Que personne d'entre vous ne mange du sang ; que l'étranger même qui fait son séjour parmi vous, ne mange point de sang. Et quiconque des enfants d'Israël, et des étrangers qui font leur séjour parmi eux, aura pris à la chasse une bête sauvage, ou un oiseau que l'on

*mange, il répandra leur sang, et le couvrira de poussière. **Car l'âme de toute chair est dans son sang, c'est son âme** ; c'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Vous ne mangerez point le sang d'aucune chair ; **car l'âme de toute chair est son sang** ; quiconque en mangera sera retranché. »*

Il s'agit ici de la propre définition de Dieu de ce qu'est l'âme. Elle est l'énergie vitale que Dieu a insérée dans le sang de tout être vivant, homme comme bête. L'âme est d'ailleurs si bien intégrée au sang qu'elle **devient** le sang. Dieu ne veut pas que l'homme consomme la vie d'un autre être humain fait à Son image.

Dans l'Ancienne Alliance, le sang de l'animal servait de propitiation aux péchés des Israélites, non pas pour les effacer, mais pour les mettre à couvert en attendant la propitiation ultime : le sang de Christ de la Nouvelle Alliance qui efface le péché. À cet effet, Ésaïe a écrit une remarquable prophétie que l'on trouve dans Ésaïe 53:12. Voyez comment la version David Martin, traduite des manuscrits massorétiques hébreux, rend le passage :

*« C'est pourquoi je lui [Jésus-Christ glorifié] donnerai son partage parmi les grands [les Élus ressuscités], et il partagera le butin avec les puissants, **parce qu'il aura épandu son âme à la mort** [Son sacrifice sur la croix], qu'il aura été mis au rang des transgresseurs [lors de Son arrestation par la trahison de Judas], et **que lui-même aura porté les péchés de plusieurs**, et aura intercédé pour les transgresseurs. »*

Christ a répandu Son âme, c'est-à-dire, Son énergie vitale, Son sang, Sa vie, jusqu'à ce qu'Il en meure. Car Son âme devait effectivement mourir, Son sang devait s'écouler, Sa vie devait s'éteindre afin que Son sacrifice soit complet dans le but d'effacer les péchés du monde. Si Son âme avait été immortelle, Christ n'aurait pas pu exécuter Son sacrifice, car Sa vie n'aurait pas été sacrifiée.

Comme il faut s'y attendre, dans les versions frauduleuses de la Bible, on a pris soin de cacher ce fait. Par exemple, la Louis Segond traduit ainsi : « ...*parce qu'il s'est livré lui-même à la mort...* », ce qui est une énorme transgression du texte hébreu original. Cependant, dans la version de la King James Autorisée, il est écrit : « ...*because he hath **poured out his soul** unto death...* », exactement comme la David Martin. Dans le texte original apparaît le mot *nephesh* que l'on peut traduire

par « âme » ou par « vie », mais on ne peut pas le traduire par « lui-même » ou par « sang » (en hébreu *dam*) comme le font d'autres versions. Parce qu'il faut bien comprendre que l'âme, l'énergie vitale, est la vie elle-même que Dieu a incorporé au sang. Donc, le sang, par lui-même, n'est pas la vie, mais il la transporte et la fait circuler dans tout le corps. La vie, c'est l'âme, et l'âme, c'est la vie. Lorsque cesse la vie, cesse l'âme.

L'âme, c'est la vie

Voyons quelques passages qui vont nous aider 1) à comprendre la mortalité de l'âme et 2) à dévoiler la corruption des fausses versions bibliques. Christ a dit ceci : « *Car quiconque voudra **sauver son âme, la perdra** ; mais quiconque **perdra son âme pour l'amour de moi, la trouvera**. Mais que profiterait-il à un homme de gagner tout le monde, **s'il fait la perte de son âme** ? ou que donnera l'homme **en échange de son âme** ?* » (Matthieu 16:25-26). Comparons avec Matthieu 10:39 où Jésus-Christ tient le même propos :

« Celui qui aura conservé sa vie, la perdra ; mais celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi, la retrouvera. »

Ce qui saute aux yeux, c'est que les mots « âme » et « vie » apparaissent nettement comme des synonymes. Cela cause évidemment un problème sérieux aux « immortalistes » de l'âme, car ils ne reconnaissent pas la nature de l'énergie vitale qui anime l'homme. Alors, quand Christ dit que « *quiconque perdra son âme pour l'amour de moi, la trouvera* », cela contredit clairement leur conception de l'âme, car, pour les catholiques et un grand nombre d'autres croyants, « perdre son âme » est une expression qui ne se réfère uniquement qu'aux méchants qui rejettent Christ, et donc il leur semble impossible de « perdre son âme pour l'amour de Lui ». Jésus a même dit auparavant : « *Quiconque voudra sauver son âme la perdra* », ce qui constitue encore une impossibilité aux yeux du grand courant pseudo-chrétien moderne, car, pour eux, « sauver son âme », c'est obtenir le salut, le plus souvent par ses propres œuvres.

Les traducteurs des fausses versions bibliques ont contourné le problème en cachant sciemment la vérité afin de ne pas laisser s'écrouler leur faux concept. C'est ainsi que, dans la version Louis Segond, nous lisons au verset 25 de Matthieu 16 : « *Car*

*celui qui voudra sauver **sa vie** la perdra, mais celui qui la perdra à cause de moi la trouvera* ». Précédant « sa vie », il y a une petite note qui renvoie à la marge en ne disant que ceci : « litt. *son âme* ». Cela signifie que les traducteurs savaient pertinemment quel mot ils auraient dû employer, mais ils ne le voulaient pas. Or, la Parole de Dieu ne doit pas être mise dans la marge, là où peu de gens vont aller voir.

Le passage se poursuit ainsi : « *Et que servirait à un homme de gagner tout le monde, s'il perdait °son âme ? ou que donnerait un homme en échange de °son âme ?* » Donc, dans le verset 26, les traducteurs ont conservé le mot « âme » parce qu'ici, il ne mettait pas en danger leur faux concept. Toutefois, ils ont accolé une lettre de renvoi (°) qui mène à ceci dans la colonne de marge : « ou *sa vie* ». C'est ce qu'on appelle louvoyer ; le procédé est hypocrite, mensonger et malhonnête.

Dans la bible de Jérusalem, on lit ceci : « *Qui veut en effet sauver **sa vie** la perdra, mais celui qui perdra **sa vie** à cause de moi la trouvera. Que servira-t-il donc à l'homme de gagner le monde entier, s'il ruine sa propre vie. Ou que pourra donner l'homme en échange de sa propre vie ?* » Dans cette version biblique de l'Église catholique, le camouflage est plus élaboré, à défaut d'être plus « érudit ». Nous voyons que partout où l'on aurait dû lire le mot « âme », on lui a substitué le mot « vie ». Il y a également une note de bas de page disant ceci :

« Ce logion à forme paradoxale et ceux qui le suivent jouent sur deux étapes de la vie humaine : présente et future. Le grec ψυχή, équivalent ici de l'hébreu *nephesh*, combine les trois sens de vie, âme et personne. »

Vous avez bien compris ? Non ? À prime abord, moi non plus... Premièrement, le mot « logion » ne se trouve pas dans le dictionnaire. Comment voulez-vous que le commun des mortels sache ce qu'est un « logion » ? Il faut effectuer des recherches sur Internet pour découvrir la signification de ce mot. Dans Wikipédia, à l'entrée « logion », on dit que « dans la tradition du judaïsme hellénique et du christianisme, le terme est synonyme de "Parole du Seigneur" ». Donc, dans Matthieu 16:25-26, l'on trouve la parole de Jésus paradoxale. Le reste de la note n'offre aucune explication à savoir pourquoi l'on a choisi d'écrire « vie » plutôt « qu'âme » (ou « personne », selon eux).

Manifestement, les traducteurs de la version de Jérusalem avaient une idée préconçue de la nature de l'âme, une idée fausse qui ne convenait pas à la Parole de Christ. Ce genre de formule pseudo-savante égare le lecteur plutôt qu'elle ne l'éclaire, un parfait exemple de l'aveugle conduisant un autre aveugle. L'on considère ici que le mot grec *psuchē* combine trois sens qui, selon eux, ne veulent pas dire la même chose. En effet, Christ ne fit pas de distinction entre « âme » et « vie », or, le pseudo-christianisme en fait une, car, pour lui, l'âme n'est pas la vie, mais une entité spirituelle ayant une vie éternelle indépendante. Si le corps meurt et perd la vie, l'âme, elle, continue éternellement à vivre. Logiquement, d'après ce concept, les mots *nephesh*, en hébreu, et *psuchē*, en grec, devraient signifier soit la vie, soit l'âme, mais pas les deux.

Or, nous voyons nettement que, pour notre Seigneur Jésus-Christ, il n'existe ni paradoxe, ni différence. Il emploie le mot *psuchē* parce que, pour Lui, la « vie » et « l'âme » constituent la même chose. Il l'avait expliqué à Moïse longtemps auparavant : l'âme, c'est la vie qui se trouve dans le sang, c'est l'énergie vitale qui coule dans nos veines. Relisons ce que dit Jésus :

« *Car quiconque voudra sauver son âme [c'est-à-dire, conserver sa vie, son énergie vitale], la perdra ; mais quiconque perdra son âme [renoncera à la vie] pour l'amour de moi et de l'Évangile, celui-là la sauvera* » (Marc 8:35). Et : « *Celui qui aura conservé sa vie [son énergie vitale, son âme], la perdra ; mais celui qui aura perdu sa vie [renoncera à son énergie vitale, son âme, pour ne pas renier Christ] pour l'amour de moi, la retrouvera* » (Matthieu 10:39),

Citons également les passages parallèles se trouvant dans l'Évangile de Luc : « *Car quiconque voudra sauver **sa vie**, la perdra ; mais quiconque **perdra sa vie pour l'amour de moi**, la sauvera. Et que sert-il à un homme de gagner tout le monde, **s'il se détruit lui-même, et se perd lui-même** ?* » (Luc 9:24-25). Ici, Jésus dit la même chose que dans Matthieu 10:39 en employant le mot « vie » qui traduit le mot grec *psuchē* (vie animale). Jésus explique donc que celui qui veut sauver sa vie physique animale face à la persécution et qui est prêt pour cela à Le renier, perdra sa vie éternelle. Par contre, celui qui est prêt à renoncer à sa vie physique animale afin de ne pas renier Christ, retrouvera la vie à la résurrection des saints. « *Quiconque cherchera à sauver sa vie, la perdra ; et quiconque la perdra, la*

vivifiera » répète plus loin Jésus dans Luc 17:33,

Toutes ces citations des Paroles de Jésus montrent qu'Il parlait de la même chose : perdre ou sauver son âme, c'est perdre ou sauver sa vie. De toute évidence, cela vient détruire le concept de l'âme immortelle. Dans Genèse 2:7, il est écrit : « ... *et l'homme fut fait en âme vivante* [nephesh]. » Si l'âme est une entité immortelle, quelle est l'idée de spécifier qu'elle est « vivante » ? Dieu nous dit simplement qu'une fois l'âme insérée dans le sang d'Adam, Il l'a rendu « active », apte à animer l'homme. Cette énergie vitale peut donc mourir, périr, s'éteindre.

« *Voilà, toutes les âmes sont à moi ; l'âme de l'enfant est à moi, comme l'âme du père ; et l'âme qui péchera sera celle qui mourra* » (Ézéchiel 18:4).

Ce passage des Écritures est fondamental. Mais posons-nous la question : Pourquoi Dieu dit-Il que l'âme MOURRA si, en réalité, elle a la vie éternelle pour brûler indéfiniment ? Croyez-vous que Dieu n'aurait pas su l'expliquer de manière plus précise et plus franche si ce n'était pas vraiment de la mort (la cessation complète de la vie) dont Il parlait, mais d'une « séparation éternelle », afin d'éviter la confusion ? Ceux qui tiennent pour acquis que la « mort » (la seconde) n'est pas une vraie mort, mais une séparation éternelle de la présence de Dieu possèdent-ils une Écriture qui l'établisse sans le moindre doute et sans besoin d'interprétation ? Ce verset du livre d'Ézéchiel est d'une clarté limpide et directe, et il dit exactement ce que Dieu entend par « mort ».

Il est d'ailleurs si clair que les versions bibliques trafiquées n'ont pas pu le changer, car il aurait été assez embarrassant d'écrire : « ... la **vie** qui péchera sera celle qui **mourra** ».

Par opposition à ce qu'Il dit dans Ézéchiel 18:4, Dieu déclare au verset 9 : « *Qui aura marché dans mes statuts, et aura gardé mes ordonnances pour agir en vérité, celui-là est juste ; certainement il vivra, dit le Seigneur, l'Éternel.* » Celui qui aura ses péchés pardonnés au moment de sa mort et qui décédera ainsi justifié, sans tache ni ride, héritera de la vie éternelle, il ne connaîtra jamais plus la mort, la seconde.

Toutefois, au verset 13, Dieu souligne le sort du méchant : « *Qu'il donne à usure, et qu'il prenne du surcroît, vivra-t-il ? Il ne vivra pas, quand il aura commis toutes ces*

*abominations, **on le fera mourir de mort.*** » Dieu spécifie, par l'expression « mourir de mort », qu'Il enlèvera toute trace de vie, toute énergie vitale de la personne visée et qu'elle sera jetée dans le feu de la géhenne pour être réduite en cendres. Dieu ne dit pas seulement que la personne va mourir, mais qu'elle va mourir de mort ! Et Il signale bien que c'est **l'âme** qui meurt, qui cesse d'exister.

En comparaison, voyons maintenant comment la version de Jérusalem rend le passage d'Ézéchiél 18:4 : « *Voici, toutes **les vies** sont à moi, aussi bien **la vie** du père que celle du fils, elles sont à moi. **Celui** qui a péché, c'est **lui** qui mourra.* » À la rigueur, l'on peut comprendre que l'on ait remplacé le mot « âme » par le mot « vie » dans la première partie du verset. Mais un problème a surgi dans la seconde partie alors que, tout en ne voulant pas traduire *nephesh* par « âme », on ne pouvait pas non plus utiliser le mot « vie », ce qui aurait donné une étrangeté comme : « *La vie qui a péché, c'est la vie qui mourra.* » Or, c'est bien le mot original de *nephesh* qu'il faut traduire à tout coup. « Celui » ou « lui » ne traduisent pas *nephesh* ; nous voyons ici un grave écart des traducteurs de la version de Jérusalem qui ont changé la Parole de Dieu pour satisfaire à une fausse doctrine.

Voici un autre écart au verset 9 : « *...se conduit selon mes lois et observe mes coutumes pour agir selon la vérité, un tel homme est vraiment juste, oracle de Yahvé.* » Donc, au lieu de spécifier que le juste vivra certainement et ne mourra pas de mort, on se contente de raccourcir en ne disant seulement que cet homme est vraiment juste, ce qui amoindrit considérablement « l'oracle de Yahvé ».

Le verset 13 offre aussi un exemple d'assombrissement de la Parole de Dieu : « *...prête avec usure et prend des intérêts, ce fils ne saurait vivre après avoir commis tous ces crimes abominables, il devra mourir et son sang sera sur lui.* » On notera une forte perte de l'impact des Paroles de Dieu. L'expression « on le fera mourir de mort » est évitée pour empêcher de faire comprendre qu'il s'agit de la seconde mort, le sort du méchant incorrigible, et l'avertissement sévère de Dieu est considérablement dilué.

Le verset 20, qui est une reprise du verset 4, est aussi déformé : « **Celui** qui a péché, c'est **lui** qui mourra ; un fils ne portera pas la faute de son père, ni un père la faute de son fils : au juste sera imputée sa justice, et au méchant sa méchanceté. »

Aucune note, en marge ou en bas de page, n'est fournie pour donner une explication à ce changement majeur qui cache une vérité centrale du Plan de Salut de Dieu pour l'homme.

Les rédacteurs de la version Louis Segond semblent avoir été plus frileux, ou à tout le moins plus prudents, et n'ont pas osé trafiquer le texte original. Verset 4 : « *Voici, toutes les âmes sont à moi ; l'âme du fils comme l'âme du père, l'une et l'autre sont à moi ; l'âme qui pèche, c'est celle qui mourra.* » Verset 9 : « *...qui suit mes lois et observe mes ordonnances en agissant avec fidélité,- celui-là est juste, il vivra, dit le Seigneur, l'Éternel.* » Verset 13 : « *S'il prête à intérêt et tire une usure, - ce fils-là vivrait ! Il ne vivra pas ; il a commis toutes ces abominations ; qu'il meure ! que son sang retombe sur lui !* » Verset 20 : « *L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra. Le fils ne portera pas l'iniquité de son père, et le père ne portera pas l'iniquité de son fils. La justice du juste sera sur lui, et la méchanceté du méchant sera sur lui.* »

Le texte original hébreu massorétique, correctement rendu dans la version anglaise de la King James Autorisée et la version française de David Martin (de même, ici exceptionnellement dans la version Louis Segond) démontre clairement l'insistance de Dieu à dire que l'âme peut mourir par sa persistance à pécher. Or, en inspirant ces Paroles à Son prophète, Dieu savait fort bien qu'il y aurait des menteurs qui, par la suite, inséreraient des doctrines fallacieuses où l'on affirmerait que l'âme est immortelle et que la « mort » dont il est question est une « séparation de la présence de Dieu ». Au verset 20, Il répète donc l'avertissement du verset 4 déclarant que l'âme peut mourir, cesser d'exister, car l'âme est la vie qui coule dans le sang. Lorsque le sang cesse de couler parce que le cœur s'arrête, la vie s'éteint et donc l'âme meurt.

Vivre éternellement, soi-disant séparé de la présence de Dieu, ce n'est pas la mort ; cela demeure la vie éternelle. Et ce n'est pas ce qu'a planifié Dieu pour l'âme qui pèche.

Dans Ézéchiel 18:27, voici ce que Dieu dit : « *Et quand le méchant se détournera de sa méchanceté, qu'il aura commise, et qu'il fera ce qui est juste et droit, **il fera vivre son âme.*** » Dans la version David Martin que nous employons, il est parfaitement clair que l'âme n'est pas immortelle, car le méchant doit se repentir

devant Dieu et se détourner du mal (autrement dit, se convertir) pour avoir l'espérance d'accéder à la vie éternelle. Une fois encore, c'est ce que dit la Louis Segond. Bien sûr, la version anglaise de la King James va dans le même sens : « ...*he shall save his soul alive...* » Cependant, la bible catholique de Jérusalem poursuit sa lancée de falsification des Écritures afin de sauvegarder sa fausse doctrine et elle écrit sournoisement : « ...*il mérite de vivre...* », en évitant de traduire le mot hébreu *nephesh* par trop encombrant. Ainsi, le lecteur catholique n'arrive pas à concevoir que l'âme peut mourir, car son texte ne le dit pas. De plus, puisque Dieu ne parle pas ici de la vie physique, mais bien de la vie éternelle à venir, l'emploi catholique du mot « mérite » est également injustifié et incorrect, car il sous-entend encore le salut par les œuvres. C'est le genre de supercherie qui prévaut depuis des siècles dans le monde chrétien sans avoir été ouvertement dénoncé.

Prenons ici le temps de lire attentivement un texte biblique de base que peu de chrétiens comprennent parfaitement dans son contexte du Plan de Salut :

« Car les gages du péché, c'est la mort ; mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur » (Romains 6:23).

Tout le véritable sens de ce verset se révèle à ceux qui ont bien saisi le Plan de Salut de Dieu pour les hommes, sans les taches de fausses doctrines pour l'obscurcir. C'est la première partie du verset que les gens ne comprennent pas très bien. Alors expliquons-la : le péché exige des gages, ou un salaire, dans d'autres versions, et ces gages sont la mort. Un gage sert de garantie, d'assurance, de caution, de preuve, selon le dictionnaire. Dans le cas du péché, il s'agit donc d'une amende, une dette qui doit être payée pour que le péché soit effacé. Seule la mort du transgresseur ou du pécheur peut effacer cette dette. Cependant, il va sans dire qu'il n'est pas question ici de la première mort par laquelle passent même les saints en Jésus-Christ. La mort qui exige des gages, un salaire, c'est la **seconde** mort. Par cette mort complète et irréversible, le pécheur paie l'amende de tous ses péchés. Vous comprendrez alors que si son âme était « immortelle » et qu'elle devait brûler sans fin, il ne pourrait y avoir l'effacement de ses péchés, ceux-ci subsistant aussi éternellement.

Pour pallier cette exigence du péché **et** accéder ensuite à la vie éternelle (qui est un

don de Dieu) l'Éternel a pourvu une solution incroyablement parfaite : Il S'est offert Lui-même à mourir à notre place en prenant une figure d'homme, un corps humain appelé Jésus-Christ/Dieu dans la chair, afin de payer les gages des péchés de toute l'humanité, car Son sang, Son **âme**, a une valeur plus grande que toute Sa création réunie. Et non seulement Son âme sacrifiée efface-t-elle nos péchés, mais elle nous accorde le **don** de Dieu, c'est-à-dire, la **vie éternelle** que nous ne pouvions pas nous mériter.

Cela explique l'expression chère aux apôtres Pierre et Paul de « mourir au péché sur la croix avec Christ » (voir Romains 6:2, 11 ; 1 Pierre 2:24). Car nous mourons sans péché, revêtus de la grâce de Dieu, de la justice de Christ, sans tache ni ride, et ainsi, nous devenons dignes de recevoir la vie éternelle.

Voilà donc un verset (Romains 6:23) qui résume succinctement tout le plan de salut de Dieu pour les hommes. Et il ne sous-entend pas du tout l'immortalité de l'âme, bien au contraire, il souligne la **nécessité** de la mortalité de l'âme. Une âme immortelle irait à l'encontre du salut, elle le saboterait.

Voyons un autre passage du livre d'Ézéchiel par lequel le concept de l'immortalité de l'âme est insoutenable :

*« Il y a un complot de ses Prophètes au milieu d'elle ; ils seront comme des lions rugissants, qui ravissent la proie : **ils ont dévoré les âmes** ; ils ont emporté les richesses, et la gloire ; ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle ... Ses principaux ont été au milieu d'elle comme des loups qui ravissent la proie, pour répandre le sang et **pour détruire les âmes**, pour s'adonner au gain déshonnête » (Ézéchiel 22:25, 27).*

Rendons-nous à l'évidence : « dévorer des âmes » et « détruire des âmes » est impossible si celles-ci sont par essence éternelles et donc indestructibles. Les auteurs des manuscrits frauduleux s'en sont bien rendu compte. Comparons. Tout d'abord, la version anglaise King James Autorisée confirme le texte de David Martin. Verset 25 : « ... *they have **devoured** souls...* » et, au verset 27 : « ...*and to **destroy** souls...* » Mais d'autres versions populaires ont changé le texte afin d'effacer l'idée que l'âme (the soul) puisse mourir. Par exemple, la *New International Version* écrit : « ...*they **devour** people...* » et « *kill people...* » ; la *Living Bible* écrit : « ...*they*

devour many lives... » et « ...**they destroy lives...** » Enfin, la *Revised Standard* écrit : « ...**they have devoured many lives...** » et « ...**destroying lives...** »

Le même phénomène de malversation s'est produit dans les versions de langue française. Dans la version Louis Segond, le texte se lit comme suit : « *Ses prophètes conspirent dans son sein : comme des lions rugissants qui déchirent leurs proies, **ils dévorent les âmes**, ils s'emparent des richesses et des choses précieuses, ils multiplient les veuves au milieu d'elle ... Ses chefs sont dans son sein comme des loups qui déchirent leurs proies ; ils répandent le sang, **perdent les âmes**, pour assouvir leur cupidité* »

Vous noterez que le texte est fort semblable, mais les traducteurs de la Louis Segond n'ont pu s'empêcher de remplacer « *détruisent* » par « *perdent* », ce qui n'est pas la même chose et ne met pas en danger « l'immortalité de l'âme ». Cela demeure donc une falsification du texte original.

Les auteurs de la version de Jérusalem sont allés beaucoup plus loin et c'est à peine si l'on reconnaît la Parole de Dieu. Lisez vous-mêmes : « *...dont les princes qui l'habitent sont comme un lion rugissant qui dévore sa proie. **Ils ont dévoré les gens**, pris les richesses et les bijoux, multiplié les veuves au milieu d'elle ... Ses chefs, au milieu de la ville, sont comme des loups qui déchirent leur proie, qui répandent le sang, faisant **périr les gens** pour voler les biens.* »

Remarquez tout d'abord que le début du verset original a tout simplement été escamoté. Celui-ci dit bien « *Il y a un complot de ses Prophètes au milieu d'elle* », mais l'on se contente ici d'écrire « *les princes qui l'habitent* ». Voulait-on cacher le fait que ces auteurs faisaient partie du complot ? Ensuite, on traduit le mot hébreu *nephesh* par « gens » (qui se dit *am* [אָם] en hébreu) au lieu de son véritable sens : « âme ». Parce que pour les catholiques et un grand nombre de croyants protestants, évangéliques, pentecôtistes, etc., une âme ne peut périr puisqu'on la croit immortelle. Or, le mot *nephesh* ne veut pas dire « gens ».

Ce n'est certainement pas pour nous égarer ou pour nous confondre que Dieu emploie les mots « dévorer » et « détruire » en parlant de l'âme. Il sait toujours parfaitement bien ce qu'Il dit et Il possède le vocabulaire de toutes les langues mieux que les hommes. Il demeure constant et consistant dans toutes les Écritures.

L'âme, c'est la vie, c'est le sang : elle peut être détruite et peut donc mourir.